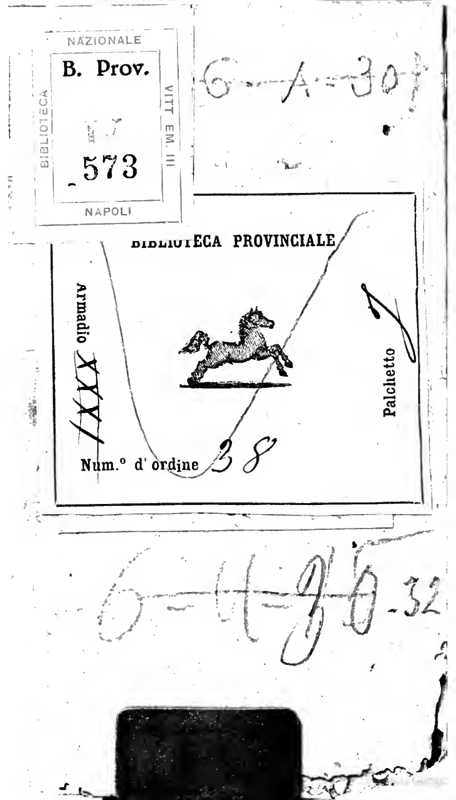



NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
573
NAPOLI
6-A-30
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio XXX
Palchetto 1
Num.° d' ordine 38

HISTOIRE
DE MAURICE
COMTE DE SAXE,

MARÉCHAL GENERAL
DES CAMPS ET ARMÉES
DE SA MAJESTÉ
TRES-CHRÉTIENNE.

TOME PREMIER.


Le voila ce Saxon qui meprisa la vie
Jusqu'au point d'affronter la plus certaine mort :
Et si la Parque enfin a sçu finir son sort ; ..
Sa Memoire a jamais scaura braver l'envie
F. A. Aveline sculp.

HISTOIRE
DE MAURICE
COMTE DE SAXE,
MARÉCHAL GENERAL
DES CAMPS ET ARME'ES
DE SA MAJESTE'
TRES-CHRE'TIENNE;

DUC ELU DE CURLANDE & de Semigalle, Chevalier des Ordres de Pologne & de Saxe.

Contenant toutes les particularitez de sa vie, depuis sa naissance jusqu'à sa mort; avec plusieurs Anecdotes curieuses & interessantes, enrichie des Plans des Batailles de Fontenoy & de Laweldt.

TOME PREMIER.

A MITTAW.

M. DCC. LII.

AVANT-PROPOS.

L'HISTOIRE est sans contredit la plus belle Partie de la Littérature, & en même tems la plus utile à la Société. C'est à elle seule que nous sommes redevables de toutes les connoissances que nous avons sur l'Antiquité. C'est par elle que les vertus nous sont proposées pour les imiter, & les vices pour les fuir. C'est elle enfin qui transmet à la Postérité la plus reculée, des actions héroïques qui seroient ensevelies dans le plus profond oubli.

Combien de Guerriers ne se sont-ils exposés à tant de hazards, que dans l'espérance de vivre à jamais dans l'Histoire? Ils ont toujours regardé cet avantage, comme la récompense la plus flat-

teuſe de leurs peines & de leurs travaux. Parleroit-on encore, ou connoîtroit-on même aujourd'hui tous ces Grands Hommes, dont nous révérons la Mémoire, ſi leurs Exploits ne nous étoient parvenus par l'Hiſtoire ? C'eſt à elle qu'ils doivent leur immortalité.

Peut-être même ſeroit-il difficile de décider auquel des deux, du Héros ou de l'Hiſtorien, nous ſommes plus redevables. Le Héros ne ſert qu'à ſon Siecle, & l'Hiſtorien eſt utile à l'avenir : celui-ci eſt-il plus recommandable que celui-là ? C'eſt encore un Problême qui n'eſt pas bien éclairci. Quoique bien des gens eſtiment qu'ils ſe doivent réciproquement, en ce qu'ils s'éterniſent l'un par l'autre, je penſe que le Héros doit plus à l'Hiſtorien que l'Hiſtorien au Héros. Car enfin tout

tout Ecrivain qui entreprend une Hiſtoire, pourroit auſſi-bien traiter une autre matiere, ou s'amuſer par les fictions d'un Roman qu'il inventeroit ; ſa réputation ne dépendroit que de ſa façon de penſer, & de ſon ſtile : donc il peut ſe paſſer d'un Héros pour ſe faire un nom dans les Belles Lettres. Mais il n'en eſt pas de même du Héros ; il ne peut ſe paſſer de l'Hiſtorien : c'eſt lui qui en publiant ſes actions, le fait vivre éternellement dans ſes Ecrits.

La Mémoire d'Auguſte, pour nous être tranſmiſe, n'avoit-elle pas beſoin d'un *Virgile* ; celle de Mecenes, d'un *Horace* ; celle d'Alexandre, d'un *Quinte-Curce* ; & celle de tant d'Hommes Illuſtres, d'un *Plutarque* ? Il falloit à Charles XII. un *Voltaire*, & à Louis XI.

un *Duclos*. On lit encore aujourd'hui avec plaisir, *Tite-Live*, Joseph & tant d'autres Historiens : ces précieux Monumens de l'Antiquité forment nos mœurs en nous instruisant.

Parmi le grand nombre d'Historiens, tant anciens que modernes, il y a encore bien du choix ; parce que rien n'est plus difficile à remplir que les devoirs de ceux qui embrassent ce genre. Beaucoup ont brillé aux dépens de la vérité, mais peu se sont sacrifiés pour sa défense. Il est vrai que c'est une carriére bien dangereuse : car si vous rapportez certains faits, tels qu'ils se sont passés, vous êtes un imprudent ; & si vous les taisez, ou les palliez, vous êtes méprisé. Y a-t-il une alternative plus cruelle ? Ceux-ci par complaisance pour
leurs

leurs Héros, gardent le ſilence ſur leurs vices ; & ceux-là par baſſeſſe les érigent en vertus.

Un Hiſtorien de bonne foi, & jaloux de ſa réputation, doit donc pour inſtruire les Siecles à venir, leur rendre ſans flatterie les choſes dans le même point de vûe où elles ont été de ſon tems. La vérité perce toujours d'elle-même ; l'impoſture peut bien l'éclipſer pour quelque tems ; mais tôt ou tard elle triomphe de ſon obſcurité, & pour lors elle n'en devient que plus brillante & plus reſpectable.

En effet, y a-t-il rien de plus mépriſable qu'un Auteur qui, pour flatter un ſeul homme, vient en impoſer à tous les autres ? Qu'en penſe tout l'Univers ? Et que penſe en lui-même ce lâche Adulateur ?

Certaines

Certainement, ou il eſt dépourvû de tous ſentimens, ou mille remords intérieurs le privent de cette douce ſatisfaction qu'il goûteroit, s'il n'avoit rien à ſe reprocher.

J'ai évité avec ſoin de tomber dans cet inconvénient, en m'attachant ſcrupuleuſement à n'annoncer que des Faits, dont la vérité ne peut être équivoque. Je n'ai pas même déguiſé ceux qui pourroient ternir le plus brillant de la vie du Maréchal de Saxe : car bien loin de cacher ſes foibleſſes, je les publie indiſtinctement avec ſes vertus, afin que le Public, juſte appréciateur du mérite, ſoit en état de lui rendre toute la juſtice qui lui eſt dûe ; & effectivement il n'eſt pas facile d'en impoſer ſur une matiere qui eſt connue de tout le monde. L'Hiſtoire que je donne ici, eſt

trop

trop récente pour pouvoir être défigurée : je ne me ſuis ſervi que de Mémoires ſûrs, que j'ai encore confrontés avec les perſonnes qui ont le plus intimement pratiqué le Maréchal de Saxe.

M. d'Alençon étoit un de ceux qui fût le plus à portée de m'inſtruire de ſa jeuneſſe. Chargé de ſon éducation la plus tendre, il avoit par devers lui beaucoup d'Anecdotes particulieres que tout le monde ignoroit, & dont il a bien voulu me faire part. Il a conſervé juſqu'au dernier moment un véritable attachement de cœur pour le Marêchal de Saxe, qui à la verité avoit auſſi en la probité de ce ſage Mentor, toute la confiance imaginable : car quoique M. d'Alençon eût diſcontinué d'être auprès de lui, pour aller ſervir en Pologne ſous le Général de Shullembourg ſon ami ; on ne ſçauroit

exprimer la satisfaction que témoigna le Comte de Saxe quand il le retrouva à Paris en 1722. & il l'a toujours consulté depuis dans différens événemens de sa vie. Convaincu de sa prudence & de son affection, il se soumettoit volontiers aux remontrances qu'il lui faisoit amicalement, dans quelques circonstances où elles n'étoient point tout-à-fait déplacées; & il n'a crû pouvoir mieux témoigner sa reconnoissance à ce sage Gouverneur, qu'en lui laissant par son Testament un Diamant de vingt-quatre mille livres. Rien ne prouve mieux encore la grande confiance du Maréchal de Saxe en M. d'Alençon, que le dépôt qu'il fit en ses mains de tous ses Titres & Papiers les plus importans, lors de son dernier voyage à Chambord.

M.

M. d'Alençon n'a survêcu le Maréchal de Saxe que de six mois. Un accident aussi malheureux qu'imprévû l'a empêché de me guider jusqu'à la fin de mon Histoire, ainsi qu'il se l'étoit proposé. * Comme j'en étois pour lors dans un tems où il y a eu plus de témoins de ses actions, les Mémoires ne m'ont point manqué.

J'ai divisé cette Histoire en trois Parties. La premiere contient la naissance du Comte de Saxe & ses actions, jusques & compris 1741. Les deux autres détaillent ses Exploits depuis 1741. jusqu'au 30 Novembre 1750. qu'il est mort. La premiere de ces trois Parties ne sera pas moins intéressante que les deux dernieres : car outre qu'elle présentera au Lecteur ce germe

* Il est mort au mois de Juin 1751, pour s'être cassé le bras dans son Carosse.

du

du Héroïſme qui fermenta en lui dès ſa plus tendre enfance, elle l'inſtruira de certains Faits que ſa vie privée ne publia point dans le tems.

J'ai crû ne pouvoir me diſpenſer de rapporter quelques-unes de ſes Avantures galantes, afin d'égayer un peu la matiere trop ſérieuſe par elle-même, & pour rendre en même tems à ſa Mémoire un léger hommage en ce genre; car tout le monde ſçait que ç'a été le Seigneur le plus galant de ſon Siecle; mais un homme n'eſt pas moins Grand pour être un peu voluptueux, puiſque l'Amour a été de tous les tems, & ſera à jamais l'appanage le moins conteſté des plus Grands Hommes; & ſur-tout quand il n'a point préjudicié à leurs autres actions. Les Ceſars & les Auguſtes pour s'être livrés

livrés à ce doux penchant, n'en étoient pas moins les Maîtres du Monde, par la grandeur de leurs actions, & par la supériorité de leurs sentimens.

Tel a été le Marêchal de Saxe: il a donné à son tempérament une carriére honnête, sans pour cela tomber dans ces égaremens du cœur & de l'esprit qui altérent nos principes. Sa passion dominante a toujours été l'amour de la Gloire; & s'il a quelquefois prétendu à la gloire de l'Amour, ce n'a jamais été que par forme d'amusement nécessaire, & pour se distraire un peu de ses occupations trop sérieuses.

Je finis en prévenant le Lecteur, qu'en m'attachant plûtôt à la vérité des Faits, qu'à la pureté de la diction, je n'ai point negligé, afin de rendre mon Histoire plus intéressante,

ressante, de rapporter les événemens les plus mémorables de l'Europe, à mesure qu'ils se sont présentés chronologiquement à ma plume & à mon sujet, sans cependant trop entreprendre sur ce qui n'est réservé qu'à un Historiographe caractérisé, qui auroit assaisonné tous ces événemens de Réflexions politiques ajustées aux circonstances: mais pour n'avoir rien voulu prendre sur mon compte, je les ai rendus simplement; & d'ailleurs il est des conjonctures ausquelles tout Ecrivain est obligé de s'assujettir.

Si enfin je n'ai point parlé de tous les Militaires qui se sont distingués dans les Guerres dont il est fait mention dans le Corps de cet Ouvrage; c'est que je n'ai cité que ceux qui ont commandé le Marêchal de Saxe, ou qui ont servi sous ses ordres.



HISTOIRE DE MAURICE COMTE DE SAXE,

Duc élû de Curlande & de Semigalle, Maréchal général des Camps & Armées du Roi Très-Chrétien, Chevalier des Ordres de Pologne & de Saxe.

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

ORIGINE des Saxons : leur Religion, leurs Loix & leur ancien Gouvernement. Description de l'état actuel de la Saxe. Ancienneté de

de la Maison de Saxe. Généalogie du Comte Maurice, celle du Roi de Pologne son pere, & ses amours. Arrivée de Mademoiselle de Konismarc à Dresde. Moyens dont se sert Frederic Auguste pour captiver son cœur. Fêtes de Mauritzbourg pour elle. Elle est élûe Doyenne de Quedlimbourg. Histoire de ce Chapitre. Naissance du Comte Maurice. Voyage de Frederic Auguste en Hongrie & à Vienne: il y fait une Maîtresse qu'il amene à Dresde; il est couronné Roi de Pologne. Education du Comte Maurice, son inclination militaire décidée en sortant du berceau. Le sieur d'Alençon est choisi par le Roi de Pologne pour être son Gouverneur. Il part pour le siége de Lille en 1708. Sa premiere intrigue galante. Il se trouve aux siéges de Tournay & de Mons, & à la bataille de Malplaquet en 1709. Est au siége de Riga, & vole à celui de Bethune en 1710. Il retourne à Dresde, va à Leypsic. Description de cette Ville.




L y a si long-tems que les Saxons sont connus dans l'Europe, qu'il est presqu'impossible de fixer une époque juste de leur origine : ils ont toujours été si formidables à leurs voisins, que les plus anciens Historiens nous les donnent pour féroces, sanguinaires & belliqueux ; ce qui pourroit bien avoir contribué à composer l'étimologie de leur nom de Saxons, pour signifier combien ils étoient infléxibles, & ayant le cœur aussi dur qu'un rocher, que les Latins appellent *saxum* ; ou ils tirent encore leur nom de leur pays même, parce que la Saxe est remplie de montagnes & de rochers, & que la terre y est blancheâtre, pierreuse & si dure en certains endroits, qu'elle n'a pû être défri-

chée ni cultivée qu'avec beaucoup de peines & de soins : mais l'industrie & les travaux infatigables des Habitans l'ont rendue fertile & propre à pouvoir se passer aujourd'hui de ses voisins. C'est le seul endroit de l'Europe où il se trouve de la matiere aussi propre qu'en Afrique pour faire la porcelaine, qui est autant estimée que celle de la Chine & du Japon.

Le pays des premiers Saxons étoit beaucoup plus considérable : il est borné aujourd'hui par la mer Baltique au Nord; par le Weser & la Westphalie au Couchant; par la Franconie & la Boheme au Midi, & par la Silesie & la Prusse au Levant; ce qui compose cependant encore une vaste étendue de pays très-peuplé.

Outre quantité de Rivieres, de Sources & de Fontaines qui contribuent à la fertilité de la Saxe, elle est traversée par l'Elbe, Fleuve

ve très-renommé en Allemagne, qui prend ſa ſource du mont des Géants, ſur les confins de la Boheme & de la Sileſie, & ſe jette dans la mer Baltique au-deſſus de Hambourg. La Miſnie qui eſt une des principales Provinces de la Saxe, & dont Miſſen eſt la ville capitale, eſt très-abondante en mines d'argent & de plomb.

Les Saxons ont eû de tout tems leur Religion particuliere, leurs Loix & leurs Coutumes qu'ils obſervoient avec tant d'exactitude & de ſévérité, que ceux qui s'en écartoient étoient punis avec tant de riguenr, que le pal, la roue & le feu étoient les punitions ordinaires des moindres crimes, même de ceux que nous ne regardons aujourd'hui que comme des fautes, ce qui les faiſoit paſſer pour des barbares parmi leurs voiſins.

Ils étoient originairement Ido-

lâtres, & par conſéquent ſuperſti-
tieux. Ils ont commencé par adreſ-
ſer leur culte au Soleil, & ſucceſ-
ſivement à d'autres Divinitez. Ils
adoroient le Dieu Irmenſul dont
l'Idole fut trouvée dans le Tem-
ple d'Ereſbourg, lorſque Charle-
magne eût pris d'aſſaut cette ville
en 772. après les avoir défait dans
une bataille qu'il leur livra près
d'Oſnabrug. Cette Idole avoit la
figure d'un homme armé de tou-
tes pieces à la Romaine, le ſabre
au côté & le caſque en tête, au-
deſſus duquel étoit un Coq dont
la queue ſervoit de panache; ſa
poitrine étoit chargée de la figure
d'un Ours, & ſon bouclier de celle
d'un Lion en fureur; elle portoit
à la main droite un étendard ſur
lequel, ſelon quelques Antiquai-
res, étoit peinte une roſe, & de
la main gauche elle tenoit une ba-
lance en équilibre.

Le Temple & l'Idole portoient
le

le même nom; on les avoit ainsi nommés d'Arminius cet illustre defenseur de la liberté Germanique, lequel fit périr plusieurs Légions Romaines commandées par Varrus du tems d'Auguste; & ce mot Irmensul étoit composé de deux autres, *Arminii sala* ou *insula*, Cour d'Arminius, ou Isle d'Arminius.

Comme les Saxons avoient été forcés à embrasser le Christianisme plûtôt par les armes de Charlemagne, que gagnés par sa douceur, ou persuadés par les preuves de sa Religion, ils ne tarderent point à se soulever, & à retourner à l'Idolatrie; car en 793 ils leverent le masque, renverserent les autels, démolirent les Eglises, massacrerent les Prêtres, & secouant par-tout le joug de la Religion Chrétienne avec celui de Charlemagne, ils retournerent au culte de leur Idole, & retablirent

deux de leur Dieux, que cet Empereur avoit détruits avec Irmensul, sçavoir Crodo & Busterich.

Crodo fut adoré dans la Forteresse de Hartzbourg. Il représentoit un vieillard chagrin, debout, la tête nue & demi-chauve, & la barbe longue. Il étoit vêtu d'une grande robe blanche, qui lui descendoit un peu au dessus de la cheville du pied : cette robe étoit de laine, & étoit attachée par une large ceinture de toile grise, dont les deux bouts flottoient au grè du vent. Il tenoit de la main droite un seau de bois plein d'eau, d'où sortoient différentes fleurs épanoüies, & de la gauche une roüe élevée à la hauteur de sa tête : & cette Idole qui étoit sur une colomne de huit pieds de haut, avoit les pieds sur le dos d'un poisson qui ressemble à la Perche.

Quant au Dieu Busterich, on voit encore cette Idole aujourd'hui dans

dans la Forteresse des Comtes de Schwartzembourg, nommée Sondershus. Elle est d'un métail inconnu, haute d'une aulne & creuse en dedans : elle représente un enfant de dix ans en colere, & regardant de travers ; il tient la main droite sur sa tête, & la gauche est appuyée sur sa hanche : il a un trou rond sur le milieu du dessus de la tête, & un autre semblable au milieu de la bouche. Après avoir rempli d'eau spiritueuse cette statüe, on bouchoit ces trous, & on mettoit du charbon ardent sur la tête de l'Idole, de sorte que l'eau venant à s'échauffer, l'Idole süoit, les bouchons sautoient avec éclat, & la statüe paroissoit jetter des flammes.

On prétend, que les Prêtres avoient imaginé cet artifice pour en faire usage quand ils vouloient persuader à la populace ignorante, que la Divinité étoit fort en colere

contre

contre la Nation, & qu'il falloit l'appaiſer par des offrandes, dont ils faiſoient leur profit.

Charlemagne occupé pour lors à appaiſer quelques troubles dans l'Empire, ne ſongea point à charger les Saxons qui s'étoient ainſi revoltés; mais ſitôt qu'il eut pacifié l'Allemagne, il conduiſit ſon armée en Saxe, & defit les Saxons en 776. Maitre de leur pays il détruiſit leurs faux Dieux & leurs Temples, mais non leurs préjugés, car ils ont encore beaucoup varié depuis ce tems-là dans leur Religion. Cependant il leur accorda la paix à condition qu'ils renonceroient pour toujours à l'Idolatrie & embraſſeroient le Chriſtianiſme. Pluſieurs d'entre les principaux ſe firent effectivement baptiſer pour donner l'exemple, mais ce zéle ne prit point parmis le peuple; & Wittikind toujours amateur de la liberté de ſon pays, aima mieux ſe

ſe retirer auprès de Sigefroy Roi de Dannemark ſon beau pere, que de renoncer à la Religion de ſes peres, & ſe ſoumettre à Charlemagne.

Quant à leurs loix, un pere étoit le maitre de faire mourir lui-même ſes enfans & ſa femme, lorſqu'ils lui manquoient, ſans qu'il fût tenu de rendre compte des raiſons qu'il avoit eues. Un Saxon pouvoit tuer impunément ſon compatriote ou autre, pourvu qu'enſuite il pût prouver qu'il avoit eu aſſés de motifs pour ſe faire juſtice lui-même. Ils ne connoiſſoient point parmi eux cette longue & déteſtable procédure, qui embrouille les affaires, qui ruine les familles, & qui ſacrifie tous les jours à l'injuſtice.

La forme de leur premier gouvernement étoit Ariſtocratique: parmi les plus ſages & les plus expérimentés d'entre eux, ils choiſiſſoient les douze plus âgés pour les gouverner; car ils avoient pour la

vieilleſſe tous les égards poſſibles ; & une vénération partticuliere : quand ils voyoient mourir de jeunes gens, ils regardoient cela comme une punition de leurs Dieux, & ils reſpectoient dans les viellards cet âge avancé, qu'ils tenoient au contraire comme une marque la plus ſenſible de leur protection.

L'élection ſe faiſoit librement & ſans ſcrutins par toute la Nation aſſemblée tous les ans au jour indiqué, dans une plaine au centre de leurs Etats, afin que tout le peuple fût plus à portée de s'y trouver. Là ſans avoir égard au rang ni à la richeſſe de perſonne, ils ne couronnoient que le ſeul mérite ; & bien loin qu'il y eût des brigues & des cabales pour y parvenir, ces places, quoique les premieres de l'État, auroient été très ſouvent vacantes, ſi l'on n'eut pas forcé ceux qui étoient élus de les accepter ; tant ils étoient perſuadés de la difficulté qu'il y a à gouverner ſagement

ment les autres, quand on veut remplir de bonne foi tous les devoirs de ſon état.

Ces douze vieillards avoient tous la même autorité. Si-tôt qu'ils étoient élus, on les expoſoit au peuple ſur un amphithéatre pendant trois jours de ſuite, pour infirmer ou confirmer leur élection. Le dernier de la Nation qui auroit eu le moindre reproche à faire à un de ces douze Chefs, pouvoit le faire librement, & on lui en ſubſtituoit un autre. De là la liberté des ſuffrages qui ſubſiſte encore dans les Diettes de Pologne, & dans pluſieurs autres Etats d'Allemagne.

Si le troiſiéme jour expiré, il ne ſe trouvoit aucun témoignage contre eux, on leur ceignoit le front d'une couronne de fer, qu'ils ne quittoient ni jour ni nuit, pendant l'année de leur regne, pour ſignifier la dureté de l'emploi de Miniſ-

tre

tre ; après quoi on les conduisoit au son des instrumens à la tête des troupes, & de-là dans un lieu où ils vivoient frugalement en commun, aux dépens de tout le peuple qui se cottisoit de lui-même, sans qu'on fût obligé, ainsi que pour les besoins de l'Etat, de le contraindre par la levée d'aucun impôt. Ils portoient à leurs enseignes militaires la figure d'un poulain blanc, pour marquer leur agilité & leur candeur.

Ayant porté leurs armes dans l'Italie pour combattre les Ostrogots, qui l'occupoient alors ; un de leurs Chefs y fut pris par ces derniers, l'an 402, & conduit à Milan, où il fut décapité. Sa couronne de fer s'y voit encore, & sert à couronner les Ducs de Milan chaque fois qu'ils en prennent l'investiture.

La réputation de ces anciens Saxons faisoit tant de bruit dans l'Europe, par les conquêtes qu'ils avoient faites en Allemagne & ailleurs,

leurs, que les Ecossois les appellerent à leur secours contre les Bretons avec lesquels ils étoient en guerre : en 428. ils passerent effectivement en Ecosse, & se rendirent maitres de toute l'Angleterre, où ils s'établirent par la force des armes, & qu'ils partagerent ensuite en sept royaumes, après en avoir chassé ceux-mêmes au secours desquels ils étoient venus : & la Nation Angloise si florissante aujourd'hui dans l'Europe, tire son origine de ces premiers Saxons.

Par la suite des temps ces peuples s'étant civilisés par la communication qu'ils avoient avec ceux qu'ils combattoient & subjuguoient, ils changerent la forme de leur gouvernement ; & ayant étendu leur pays bien au de-là de ses bornes ordinaires, ils jugerent que pour en conserver l'intérieur, & y administrer la justice, les douze Chefs qu'ils se donnoient tous les ans,

ans, avoient aſſez à travailler au dedans, ſans être encore occupés au dehors; c'eſt pourquoi ils éliſoient un Chef quand ils étoient en guerre, & ils lui remettoient le commandement général des troupes, la direction des opérations militaires, & la diſtribution de tous les emplois: il étoit élu par les douze viellards au nom de toute la Nation; mais ſon autorité ne duroit qu'autant que la guerre.

Ils donnoient à ce Chef militaire le titre de Duc des Saxons: la généalogie de ces premiers Ducs eſt inconnue avant Wittikind, qui étoit contemporain de l'Empereur Charlemagne & ſon ennemi déclaré, dans le ſeptiéme ſiécle. Ces Ducs, qui d'abord n'étoient qu'électifs, ſe ſont inſenſiblement rendus par la ſuite Souverains héréditaires. L'Hiſtoire les a toujours reconnus pour Ducs de Saxe juſques en 1426, qu'il plut à Sigiſmond Empereur d'Allemagne &

Roi de Boheme, d'ériger en Electorat les Etats de Frederic Duc de Saxe, dit le Guerrier, en reconnoissance de ce que ce Duc avoit fait rentrer sous son obéissance les Bohemiens qui s'étoient révoltés contre lui, à l'occasion de la mort de Jean Hus & de Jerôme de Prague, lesquels pour leur hérésie avoient été condamnés à être brûlés par le Concile de Constance, que ce même Sigismond avoit fait assembler, & dans lequel aussi il fit procéder à l'élection d'un nouveau Pape, sous le nom de Martin V, en la place de Jean XXIII, de Grégoire XII, & de Benoît XIII, qui partageoient pour lors entre eux le patrimoine de Saint Pierre, au grand scandale de l'Eglise, qui se trouvoit affligée de différentes hérésies.

Depuis quelques siécles la Saxe étoit pour la meilleure partie soumise au Saint Siége. Elle devoit sa conversion à l'Empereur Charle-

magne, qui en détruisant le Paganisme & l'Idolatrie, y avoit jetté les premieres semences de la vraye Religion. Quoi qu'elle ne prît point d'abord tout d'un coup parmi le peuple, elle y fut cependant adoptée par les principaux, dans la vûe de plaire à l'Empereur, & d'en obtenir des emplois. Leur exemple fermenta, & petit à petit toute la Saxe devint Catholique: les Ducs après Wittikind se glorifierent d'être bons Catholiques Romains; leurs sujets ambitionnant de parvenir aux charges de l'Etat, s'étoient insensiblement défait de leur anciens préjugés, & sans se livrer aux héréfies qui étoient très-frequentes dans ces tems-là, ils suivoient la Religion de leurs Princes, tant l'exemple a de force sur le peuple! Mais la doctrine de Luther s'étant glissée dans le cœur de Frederic, dit le Sage, pour lors Electeur de Saxe en 1517, ce fut la Religion dominante du pays; l'Empereur Charles-

Charles-Quint eut beau faire les derniers efforts pour l'abolir dans son principe, il n'en put venir à bout. Ce fut en vain que par la Diette de Spire en 1520, & celle de Worms en 1521, il voulut en arrêter les progrès; tous ses soins ne firent qu'irriter le feu de la nouveauté; & Luther triomphoit dans le Château de Wartzbourg en Saxe, de voir sa doctrine faire fortune tous les jours, & être adoptée par différens Princes d'Allemagne, lesquels protestant contre l'Edit de Spire, qui les mettoit au banc de l'Empire, leverent entre eux une armée de cent mille hommes pour la soutenir contre l'Empereur.

Ce fut Jean Frederic Electeur de Saxe, qui eut le commandement de cette armée avec Philippe Landegrave de Hesse; & depuis ce tems-là tous les Princes de la Maison de Saxe ont vécu dans le Luthéranisme, jusqu'au mois de

 Juin

Juin 1697, que Frederic-Auguste, pour réussir dans ses prétentions sur la couronne de Pologne, fit abjuration entre les mains de l'Evêque de Javarin, grand Prevôt de Cologne : mais quoique ce Prince & son successeur ayent abjuré la doctrine de Luther, le Peuple la conserve toujours, & la Saxe en entier est encore aujourd'hui de la Confession d'Ausbourg.

Wittemberg étoit autrefois la Capitale de toute la Saxe, & la résidence ordinaire des Electeurs: cette grande Ville est assise sur la rive droite de l'Elbe, dans une plaine très-spacieuse & très-fertile, environnée de montagnes couvertes de bois. En 1499, l'Electeur Frederic II. y jetta les premiers fondemens d'une Université, qui est devenue très-recommandable depuis que Frederic III. la prit sous sa protection, & la dotta en 1502. Les fortifications y sont fort régulières, en bon état, & munies d'u-

ne, artillerie immense. C'est dans son Château qu'habitoient les Princes de Saxe, jusques en 1530, que Henri le pieux vint demeurer à Dresde ; & depuis ce tems-là tous ses successeurs y ont toujours établi leur résidence. Cette ville est dans la Misnie ; elle est aussi assise sur l'Elbe & sous un climat enchanté, pour la pureté & la température de l'air. Les bâtimens y sont magnifiques, & les habitans nombreux : le peuple y est galand plus qu'en aucun autre endroit de l'Allemagne, & affable aux étrangers ; ce qui y en attire de toutes parts avec affluence.

Le sang est communément beau à Dresde, & sur-tout parmi le sexe, ce qui rend les hommes plus voluptueux que dans les lieux où les femmes ne sont point si belles, car on a beau être sage & vertueux par tempérament ou par principe, il n'est pas douteux qu'on cesse de l'être par occasion,

&

& que presque toujours cette occasion dégénere en habitude, par la trop grande familiarité des objets.

A l'égard de l'ancienneté de la Maison de Saxe, elle est en droit de la disputer à tous les autres Souverains de l'Europe : elle passe chez bien des Auteurs pour faire tige des Bourbons ; puisque selon eux Hugues Capet descend de ce même Wittikind, dont il est parlé ci-dessus : elle a fourni à l'Allemagne quatre Empereurs ; sçavoir, Henri dit l'Oiseleur, & les trois Othons.

Après la mort de Maximilien en 1519, les Electeurs se réunirent tous d'une voix en faveur de Frederic, dit le Sage, Electeur de Saxe, & lui offrirent le titre de Roi des Romains : mais ce Prince, ou trop attaché au Luthéranisme qu'il auroit fallu abjurer, ou par générosité, les refusa, & se déporta de ses prétentions en faveur du

petit

petit fils de Maximilien, qui étoit déja Roi d'Espagne, & lequel à son refus regna effectivement dans l'Empire sous le nom de Charles V.

Et de nos jours encore il est certain que si après la mort de Charles VII en 1745, le Roi de Pologne, Electeur de Saxe aujourd'hui, avoit voulu se prêter à l'empressement général de l'Empire, il l'auroit emporté sur la Maison de Lorraine, & auroit été Empereur; mais son auguste Maison est assez illustrée par elle-même, & par le trône de Pologne, sans briguer encore d'autres honneurs.

Il n'y a point de Souverains qui ne se soient fait dans tous les tems un grand honneur de s'allier à cette Maison. Je m'écarterois trop de mon sujet, si je détaillois ses différentes alliances; il me suffira de dire que celle que la France a contractée en 1747 avec elle, par le mariage de Monseigneur le Dau-

phin

phin avec la Princeſſe Marie-Joſephe de Saxe, met le comble aux vœux des deux Nations, & que les vertus perſonnelles de cette Princeſſe la rendent encore plus digne du trône auquel elle eſt deſtinée, que ſa naiſſance, toute illuſtre qu'elle ſoit.

Maurice Comte de Saxe, Duc élu de Curlande & de Semigalle, Maréchal des Camps & Armées du Roi très-Chretien, né à Dreſde le 19 Octobre 1696, & mort au Château de Chambord le 30 Novembre 1750, étoit fils naturel de Frederic Auguſte II, Electeur de Saxe, lequel a été depuis Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie. Sa mere Aurore Comteſſe de Koniſmarc, étoit d'une des plus illuſtres familles de Suéde.

Le Maréchal de Saxe étoit d'une taille ordinaire, mais d'un tempérament robuſte, & d'une force extraordinaire. A une phiſionomie noble, douce & martiale, tout

à

à la fois, il joignoit toutes les qualités intérieures du meilleur cœur du monde: affable & compatissant aux malheurs des autres, il étoit grand & généreux autant, & même plus encore, que sa fortune le lui permettoit.

Mais avant d'aller plus loin, comme le principal but que doit se proposer un Historien est d'éviter la confusion des faits & des dattes, & de soutenir ses mémoires dans une intelligence qui puisse être dans tous les tems à la portée de tout le monde; j'ai cru pour y parvenir ne pouvoir me dispenser de commencer par reprendre, & même d'un peu loin l'histoire de Frederic-Auguste pere de notre Heros; parce qu'il y a tant de connexité entre l'un & l'autre, qu'elles sont mutuellement nécessaires: & d'ailleurs la mémoire de Madame de Konismarc, qui est encore aujourd'hui dans une haute vénération en Saxe, demande que sa

vertu, & celle de toutes les autres Favorites de Frederic-Auguste, soit pleinement justifiée par l'exacte exposition des manieres galantes & séduisantes de ce Prince, qui eut triomphé de la Vertu même en original, si de son tems cette Divinité eût osé descendre sur la terre, tant il étoit dangereux pour le sexe de le voir, de le pratiquer & de le connoître sans l'aimer.

Frederic-Auguste, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, naquit à Dresde le 12 Mai 1670. il étoit fils de Jean-Georges III. Electeur de Saxe, & d'Anne-Sophie Princesse de Dannemark. Il avoit épousé en 1693 Christine-Everhardine de Brandebourg-Bareith; n'étant alors que Prince de Saxe. Son frere aîné Jean-Georges IV. Electeur de Saxe, étant mort sans enfans au mois d'Avril 1694, il lui succéda dans tous ses Etats.

Le 17 Juin 1697 il fut élu Roi de Pologne, & couronné le 15 Sep-

Septembre de la même année. Ce Monarque étoit le plus grand Prince de ſon tems: élevé dès l'enfance dans le métier de la guerre, il donna de bonne heure des marques éclatantes de ce courage qui l'a ſignalé par la ſuite en tant d'occaſions.

Il avoit parcouru dans ſa jeuneſſe toutes les Cours, & preſque toutes les différentes Provinces de l'Europe; il s'y étoit fait admirer par ſa force extraordinaire, par ſon adreſſe, & par ſa bonne mine, mais beaucoup plus encore par l'étendue de ſes lumieres, par la vivacité de ſon jugement, & par cette rare préſence d'eſprit qu'il a fait paroître dans tous les différens évenemens de ſa vie. C'eſt dans ſes voyages qu'il avoit acquis ces manieres nobles, qui l'ont toujours fait conſidérer depuis comme le Prince le plus poli, le plus gracieux, & le plus généreux qui ait jamais été: il aimoit les Sciences & les Arts au ſuprême dégré, &

les protégeoit particulierement. La Saxe lui doit l'utile établissement de plusieurs riches Manufactures, & de différentes Sociétés de Sçavans qu'il combloit de ses bienfaits & qui le regretteroient bien d'avantage encore aujourd'hui, s'il ne revivoit dans le Monarque, qui lui ayant succédé par le droit du sang, a aussi hérité de toutes ses autres vertus.

Avec toutes les belles qualités dont étoit doué l'Electeur Frederic-Auguste II, il ne pouvoit manquer d'avoir la Cour la plus brillante de l'Europe; aussi réunissoit-il dans la sienne toute la grandeur & la magnificence qu'il avoit remarqué chez les Etrangers; il y avoit même encore enchéri par goût particulier, de sorte que Dresde étoit le plus riant & le plus charmant séjour que l'on eût jamais vû. Chaque jour y étoit marqué par une différente fête, & c'étoient tous les jours nouveaux plaisirs

ſirs. La bonté de ſon tempérament lui permettoit de s'y livrer ſans l'altérer ; car il étoit d'une complexion forte & robuſte à l'épreuve de tous excès en tout genre.

Quoiqu'il eût pour épouſe la Princeſſe la plus accomplie, & capable à tous égards de fixer pour jamais le cœur de tout autre Prince que lui, il ne put s'empêcher de ſuivre le penchant de l'inconſtance qu'il avoit contracté dans ſes voyages, où il avoit donné autant de leçons de galanterie qu'il en avoit reçu. Comme il avoit épouſé l'Electrice par pure inclination, il l'aimoit toujours, & il avoit pour elle toute cette complaiſance empreſſée qui ſied ordinairement mieux à un amant qu'à un époux ; mais la force de ſon tempérament ne lui permettant pas de s'en tenir là, & ne jugeant des vrais plaiſirs que par leur diverſité, il chercha bientôt les moyens de s'en procurer autant qu'il pourroit.

Mademoiselle de Kessel fut le premier écueil qui fit échouer sa fidélité ; il la vit, il l'aima, & il en fut aimé. Ce commerce eut peut-être été plus durable, si Mademoiselle de Kessel eût mieux sçû faire sa cour à l'Electrice ; mais loin de ménager cette Princesse, & fiere de sa faveur, elle s'en prévalut en différentes occasions pour lui manquer ; ce qui picqua contr'elle l'Electrice au point de tout mettre en usage pour l'éloigner de la Cour : elle n'épargna auprès de l'Electeur ni prieres, ni larmes, foibles, mais ordinaires ressources des femmes en pareil cas : cependant elle réussit ; & pour mieux s'assûrer contre son retour, elle eut encore la générosité de lui procurer un établissement avantageux, & dont elle fit tous les frais aux dépens de sa cassette. Mademoiselle de Kessel étoit de ces Beautés naissantes qui frappent au premier coup d'œil, & qui inspirent plus d'amour que de ten-

dresse

resse ; aussi l'Electeur ne parut-il
ı regretter qu'autant de tems qu'il
ıi en avoit fallu pour l'aimer : ce
ıt un nouveau sacrifice à son in-
onstance, lequel ne lui coûta guè-
es.

Cependant l'Electrice triom-
hoit & sacrifioit à son amour pro-
re, comptant qu'elle ne devoit
u'à ses charmes le retour de l'E-
ectеur : plus tranquille depuis le
ıariage de Mademoiselle de Kes-
l, elle croyoit que le Prince étoit
uéri pour toujours de la passion
'en aimer d'autres qu'elle : elle
oûta effectivement pendant quel-
ue tems les douceurs de son état,
ıais il ne dura pas à la vérité au-
ınt qu'elle l'auroit bien souhaité.
Dans ce tems là le Comte Philippe
e Konismarc, Seigneur autant dis-
ngué par sa naissance que par son
ıérite personnel, en voyageant
ans les différentes Cours d'Alle-
ıagne, s'étoit arrêté dans celle de
Ianovre, où il avoit reçu l'ac-

ceuil le plus gracieux du monde. La Princesse de Zell qui faisoit l'ornement de cette Cour, n'avoit point été la derniere, en bonne connoisseuse, à apprécier les bonnes qualités de ce jeune Suédois: elle lui avoit même donné publiquement des marques si peu équivoques de son estime particuliere, qu'on ne tarda point à les soupçonner de quelque commerce secret. De telle condition que fût le Comte de Konismarc, la Maison de Hanovre trouva une trop grande disproportion entre lui & la Princesse de Zell, pour n'y pas mettre ordre, ce jeune Seigneur fut sacrifié, * ou du moins étant disparu un jour, on n'en a point eu de nouvelles depuis.

Le bruit de sa mort s'étant peu à près répandu à Stokolm, les Comtesses de Steinboc & de Lovenhaupt,

* On prétend que le Comte de Konismarc fut mis vivant dans un four chaud, dans lequel il fut réduit en cendres.

venhaupt, & la Comtesse de Konismarc, ses trois sœurs, penserent à receuillir la succession de leur frere : elles sçavoient qu'il avoit placé sur différens particuliers de Hambourg une somme de cent mille écus : elles écrivirent à ceux qui avoient ces fonds entre les mains, sans en pouvoir tirer raison ; parce qu'étant informés de la mort du Comte de Konismarc, ces Négotians ne cherchoient qu'à éluder la demande, & à s'approprier ces fonds, sous le prétexte injuste que ces trois sœurs ne pouvant constater par aucun acte public la mort de leur frere, ils ne pouvoient se défaisir de ce qu'il leur avoit remis.

Ces trois héritieres de la Maison de Konismarc prirent donc le parti de s'adresser à l'Electeur de Saxe pour implorer sa protection, & l'engager à leur faire rendre justice par le Senat de Hambourg : elles arriverent à Dresde peu de

tems

tems après le mariage de Mademoiselle de Kessel. Quoiqu'elles fussent toutes trois fort aimables, cependant la beauté d'Aurore, la plus jeune des trois, captivoit tous les cœurs par son éclat, tandis que son esprit les ravissoit par sa vivacité & sa pénétration : de sorte que depuis leur arrivée à la Cour de Dresde, on n'y parloit que de la belle étrangere. L'Electeur en fut lui-même frappé si-tôt qu'il la vit, & dès-lors il commença intérieurement par se la destiner. Son nom & sa naissance suffisoient pour lui donner une entrée à la Cour, aussi y fut-elle reçûe, & ses sœurs, avec distinction : elles solliciterent l'affaire pour laquelle elles étoient venues, & bien-tôt les Ministres eurent ordre de s'employer à leur faire rendre une prompte justice.

L'Electrice étoit elle-même si prévenue en faveur d'Aurore, & si enchantée de la délicatesse de son esprit, qu'elle fut la der-

niere

niere à s'appercevoir de ce qui se passoit dans le cœur de son volage époux: elle comptoit sur ses propres charmes, sans se méfier de ceux de la jeune & belle Suédoise, qui lui avoient cependant déja donné un terrible échec; car outre que l'Electeur ne levoit point les yeux de dessus les siens quand elle paroissoit à la Cour, il lui avoit même déja rendu plusieurs visites, dans lesquelles les connoisseurs admettoient plus de dessein que de bienséance & de politesse.

Après avoir épuisé pendant quelque tems le code galant & toutes ces ressources dont se servent ordinairement les amans pour réussir auprès d'une belle, & dont lui-même s'étoit déja tant de fois servi efficacement ailleurs, il eut recours à un de ses Favoris; après lui avoir découvert confidemment la passion déméſurée de ses sentimens pour la belle Aurore, il le chargea d'en négocier le triomphe, en appuyant

puyant auprès d'elle, & lui réïtérant les tendres déclarations d'amour, qu'il lui avoit déja lui-même infructueusement fait toutes les fois qu'il avoit trouvé l'occasion de l'entretenir seule, ce médiateur fit en vain usage de toute son adresse; il ne réussit pas mieux que son maître.

Madame de Steimboc, qui ne tarda point à s'appercevoir de la passion de l'Electeur pour sa jeune sœur, lui fit plusieurs fois des leçons dignes de son éducation; elle se servit de tout son esprit pour l'exhorter à éviter tout ce qui pouroit porter la moindre atteinte à sa vertu, & lui fit promettre de ne jamais oublier ce qu'elle devoit à son nom & à elle-même: mais l'Electeur étoit trop aimable à ses yeux pour qu'elle pût tenir longtems sa parole.

Ce Prince lui écrivit un jour: elle reçut d'abord sa lettre par respect; & par timidité elle n'y fit point de réponse. L'Electeur s'en plai-

plaignit par une seconde encore plus tendre que la premiere ; pour lors elle crut que la bienséance & la reconnoissance devoient lui permettre d'y répondre ; elle le fit en termes respectueux qui déplûrent un peu à l'Electeur, qui s'en plaignit par une troisiéme remplie de l'amour le plus violent. Alors ce petit Dieu s'en mêla tout de bon, & ce fut ce tiers qui lui dicta sa réponse. Enfin il vint à bout d'attendrir par ses lettres Mademoiselle le Konismarc, dont la vertu combattit long-tems : mais il faudroit voir connu ce Prince pour bien écider s'il pouvoit y avoir des cœurs à l'épreuve des coups qu'il ortoit ; ce fut aussi cette noble résistance qui força l'Electeur à joinre à l'amour qu'il avoit pour elle, ne estime marquée dont il ne est jamais départi.

Les deux parties étant ainsi accord, il ne fut plus question ue de chercher les moyens de

se

ſe procurer des eutrevues ſecrettes. L'Electeur qui n'a jamais manqué d'expédiens dans ſes intrigues amoureuſes, propoſa à la charmante Aurore une partie de Mauritzbourg, ſous prétexte de lui faire voir cette belle maiſon de plaiſance ; ce qu'elle accepta, à la grande ſatisfaction du Prince, qui fit expédier des ordres pour préparer différentes fêtes, plus belles les unes que les autres, & qui furent exécutées avec toute la magnificence imaginable. Pour mettre le lecteur en état d'en juger par lui-même, j'ai cru devoir faire la deſcription de la premiere ; toutes celles qui l'ont ſuivie ont été ſi galantes & ſi magnifiques, que ſi je ne craignois de trop m'écarter de mon ſujet, je les rapporterois ici toutes ; mais la mémoire de Madame de Koniſmarc n'a beſoin de cette petite digreſſion, que pour ceux qui n'ont point connu ſa vertu & la nobleſſe de ſes ſentimens.

Le

Le jour fixé pour le voyage de Mauritzbourg arriva : l'Electeur avant de partir envoya à Mademoiselle de Konismarc un habit complet d'une richesse immense, & une garniture de diamants d'un grand prix ; ses sœurs ne furent point oubliées, mais leurs présens, quoique magnifiques, étoient de beaucoup inférieurs à ceux de la belle Aurore.

Elle partit quelques momens après l'Electeur, dans une caléche des plus galantes à ses Armes ; & elle y fut accompagnée par les plus belles Dames de la Cour, qui toutes étoient en habit d'Amazones. Lorsqu'elles furent au milieu de la Forêt de Mauritzbourg, elles apperçurent les décorations d'un superbe Palais ; leur caléche s'étant arrêtée vis-à-vis pour leur donner le tems de considérer la magnificence de cet édifice, elles en virent tout d'un coup ouvrir la porte : Diane se présenta suivie de ses

Nymphes; elle adressa la parole à Mademoiselle de Konismarc; & faisant allusion au nom d'Aurore qu'elle portoit, elle l'invita, comme si elle eut été cette Déesse, à entrer avec sa suite dans son Palais pour y recevoir les hommages des Divinités des bois.

Quand elle eut mis pied à terre avec sa compagnie, Diane la conduisit dans un grand salon orné de peintures, qui représentoient les principales actions de cette Déesse, la mort du tendre Endymion; & la punition du curieux Actéon y étoient peintes avec un art infini. Diane ordonna à ses Nymphes de servir des rafraichissemens à Aurore & à sa suite. Aussitôt le milieu du parquet du salon s'ouvrit, & l'on vit sortir du fond de la terre une table couverte de tout ce que la saison pouvoit fournir de plus exquis. A peine les Dames furent-elles placées qu'on entendit un bruit de haut-bois, de fifres, de chalu-

chalumeaux & de musettes. Le Dieu Pan parut en même temps suivi des Faunes & des autres Dieux des bois : c'étoit l'Electeur & les Seigneurs les mieux faits de sa Cour : Diane invita Pan à s'asséoir près de la belle Aurore, & il ne se le fit pas répéter.

Que de jolies choses ne lui dit point alors ce Dieu, car il en avoit toute la figure, tant il étoit habillé avantageusement ! Quels empressemens pour la servir, & quels soins pour lui plaire & la persuader de sa passion ! Aurore lui répondit avec toute la retenue qu'exigeoit les circonstances ; & elle assaisonna toutes ses réparties de tant de sel, qu'on eut dit qu'elle s'y étoit préparée.

Enfin le repas fini, on entendit un grand bruit de Cors de chasse & de chiens : les Dames étonnées accoururent aux fenêtres, & virent passer un cerf que des Piqueurs poursuivoient ; elles souhaiterent

pouvoir suivre la chasse, & sur le champ il se trouva des chevaux prêts, avec des caléches ouvertes pour celles qui ne voudroient point monter à cheval. Le cerf enfermé dans les toiles fut réduit à se précipiter dans un étang près du Château de Mauritzbourg; les chiens l'y suivirent, & les Dames étant arrivées sur les bords trouverent des gondoles qui les porterent dans une Isle au milieu de l'étang; elles arriverent à la mort du cerf, & virent faire la curée.

A une extrémité de l'Isle étoit une magnifique tente à la Turque; elles y entrerent & trouverent que tous les meubles étoient aussi dans le goût de la tente. Dans le tems qu'elles en admiroient la propreté & la richesse, elles virent arriver vingt-quatre jeunes Turcs superbement vêtus, qui leur présenterent toutes sortes de nouveaux rafraichissemens dans des corbeilles d'argent

d'argent doré. Quelques momens après elles virent sortir de dessous une autre tente tous les grands Officiers du Serail : le Grand Seigneur paroissoit au milieu d'eux tout éclatant de pierreries : c'étoit encore l'Electeur qui avoit précédé les Dames pour avoir le tems de changer son habit de Pan en celui du Grand Seigneur : il vint joindre les Dames avec des graces infinies dans sa façon de les saluer à la Turque ; & ayant jetté un mouchoir richement brodé à Mademoiselle de Konismarc, il la fit asseoir à ses côtés sur un sopha. On présenta des carreaux de velours au reste de la compagnie ; & dès que tout le monde fut assis, l'on vit entrer une troupe de Batteleurs des deux sexes, qui par leurs sauts, leurs postures & leurs danses à la Turque, formerent un divertissement qui fut extrêmement goûté. Ce spectacle fini, toute la compagnie se leva, l'Electeur don-

na la main à Mademoiſelle de Koniſmarc, & la conduiſit dans ſa gondole où il entra : les autres Dames reçurent dans leur gondoles les Cavaliers qui leur convenoient: on ſe promena ainſi quelque tems ſur l'eau au ſon harmonieux d'une muſique complette, juſqu'à ce que la compagnie ayant débarqué, l'Electeur ſe plaça, avec Mademoiſelle de Koniſmarc dans une caléche découverte, environnée de Janiſſaires & des grands Officiers du Sérail à cheval, & on arriva ainſi au Château de Mauritzbourg.

L'Electeur conduiſit Aurore dans l'appartement qui lui avoit été préparé : les meubles tout neufs en étoient d'une richeſſe extraordinaire : le lit étoit ſur tout d'un goût & d'une ordonnance admirable : la garniture en étoit de damas aurore brodé en argent : des Amours en relief ſoutenoient d'une main les rideaux en feſtons, & de l'autre ſembloient répandre des

pavots & des roses sur un lit admirable. On voyoit dans la chambre diverses peintures, représentant les amours de Titon & de l'Aurore. C'est ici Mademoiselle, lui dit galament l'Electeur, que vous êtes véritablement Souveraine, & que de Grand Seigneur que j'étois, je fais gloire de devenir vôtre esclave: dans quelque état que vous vous présentiez, lui répondit Mademoiselle de Konismarc, vous serez toujours cher à mes yeux; l'Electeur lui baisa la main, & la laissa seule pour lui donner la liberté de changer d'habit, & pour en aller changer lui-même.

Mademoiselle de Konismarc mit celui que l'Electeur lui avoit envoyé le matin, & jamais elle ne parût plus belle. L'Electeur de son côté s'ajusta avec le soin d'un homme qui cherche à plaire, & il n'avoit jamais été si galamment ni si richement habillé. Lorsqu'il sçut que Mademoiselle de Konismarc

étoit

étoit habillée, il entra chez elle, & lui ſçut un gré infini de s'être parée ainſi; il la mena à la Comédie, où l'on repréſenta les Amours de Pſiché avec tous ſes agrémens.

Le ſouper ſuivit la Comédie. Mademoiſelle de Koniſmarc en ſe mettant à table trouva ſur ſon aſſiette un bouquet de diamans, de rubis, d'émeraudes & de perles; ce bouquet lui annonçoit qu'elle étoit la Reine du Bal qui devoit ſuccéder au ſouper: elle en fit effectivement l'ouverture avec l'Electeur; ils s'attirerent l'un & l'autre les regards & l'admiration de tout le monde: on ne pouvoit ſe laſſer de les voir danſer: toutes les Dames ſe ſouhaittoient un amant tel que l'Electeur, & les hommes une maitreſſe qui reſſemblât à Mademoiſelle de Koniſmarc. Enfin cette grande journée ſe paſſa au raviſſement réciproque des deux illuſtres Amans; on les vit diſparoître de la ſalle du bal ſur le milieu

de

de la nuit ; mais perſonne ne parut s'en appercevoir, parce qu'on ſe douta bien qu'ils cherchoient à être ſeuls ; on les y laiſſa, & l'Electeur goûta à loiſir les charmes les plus doux avec Mademoiſelle de Koniſmarc, qui de ſon côté ne manqua pas de lui donner auſſi les marques les plus vives de ſa tendreſſe.

Cette Fête fut ſuivie pendant quinze jours de toutes ſortes de jeux & de divertiſſements : la danſe n'y fut point oubliée, & Mademoiſelle de Koniſmarc s'y diſtingua toujours également. Si elle eut quelques petits momens de chagrin pendant ces différentes Fêtes, ce fut de ne pas voir l'Electrice y prendre part ; elle n'avoit point aſſez d'expérience du monde pour ſentir tout le ridicule de ſa réfléxion ; elle eut l'ingenuité de la communiquer à l'Electeur, qui pour la raſſurer, lui dit que l'Electrice ſe divertiſſoit de ſon côté

avec

avec sa Cour. Cependant l'Electeur fut obligé d'aller à Dresde pour quelques affaires, & l'empressement qu'il avoit de se rendre à Mauritzbourg lui ayant fait oublier d'aller voir l'Electrice, Mademoiselle de Konismarc lui en fit des reproches quand elle le sçut, & lui dit que la plus grande preuve qu'il pût lui donner de son amour, c'étoit qu'il continuât d'avoir pour l'Electrice tous les égards que méritoient les vertus d'une Princesse si respectable: elle le menaça même, s'il en agissoit autrement, de sortir de ses Etats; & pour adoucir les peines de l'Electrice, elle exigea de lui qu'il retournât sur le champ à Dresde, ne voulant point être la cause que cette Princesse fût privée du plaisir de le voir & de le posséder; & il y fut.

L'Electrice, qui fut informée de cette générosité de la part de Mademoiselle de Komismarc, fut enchantée de sa façon de penser,

&

& redoubla d'eſtime pour elle : il eſt vrai que cette Favorite a toujours parfaitement bien répondu à cette eſtime ; qu'elle n'a ceſſé d'avoir pour l'Electrice les attentions les plus reſpectueuſes ; & que bien loin de détourner l'Electeur de voir cette Princeſſe, elle lui diſoit ſouvent que la perte qu'elle faiſoit de ſon cœur étoit ſi grande qu'il ne pouvoit jamais aſſez l'en dédommager par ſes complaiſances, & par ſes bonnes manieres pour elle.

Les bons ſervices que rendoit tous les jours Mademoiſelle de Komiſmarc à l'Electrice, firent que cette Princeſſe voyoit à ſon tour ſa faveur ſans en être jalouſe : elle ne pouvoit même blâmer l'Electeur de s'être attaché à une perſonne qui le méritât ſi bien ; elle la voyoit ſouvent, & la traitoit avec familiarité : les Courtiſans avoient pour elle un reſpect fondé ſur la

plus parfaite eſtime : les femmes mêmes ne pouvoient lui en vouloir : ſa modeſtie, ſa douceur & ſa politeſſe lui gagnoient tous les cœurs. Dans ſa plus haute faveur, elle ſe plaiſoit à prévenir tous les beſoins des malheureux, & ſon nom eſt encore reſpecté aujourd'hui parmi ceux non ſeulement qui l'ont connue, mais qui en ont entendu parler.

Sitôt que l'Electeur fut revenu de Mauritzboug à Dreſde, il lui forma une maiſon, la logea, & lui donna des meubles ſuperbes. Quelque tems après, il obtint des Chanoineſſes de Quedlinbourg, de l'élire Doyenne de leur Chapitre : ce Titre lui valut celui de Dame, qu'elle a conſervé depuis : l'Electeur ſoupoit tous les ſoirs avec elle, & lui donnoit ſouvent des Fêtes auſquelles toute la Cour participoit avec plaiſir.

L'Empereur Henri, dit l'Oiſeleur, eſt le Fondateur de l'Egliſe de

de Quedlinbourg ; il prenoit plaisir à prendre des oiseaux aux environs de cette ville qui étoit autrefois au nombre des Anseatiques, & dans laquelle il faisoit son séjour le plus ordinaire. Ce fut après avoir défait quarante mille Huns près de Mersburg que cet Empereur commença à bâtir l'Eglise de Quedlinbourg pour remplir un vœu qu'il avoit fait pour la prospérité de ses armes : il dedia cette Eglise à S. Servat, & mourut peu de tems après : sa veuve Maltide continua le bâtiment, & leur fils Othon Empereur le porta à sa perfection ; l'érigea en Abbaye qu'il dotta très-richement, tant par des donations que par des Priviléges ; & y établit pour Abbesse sa sœur Mathilde l'an 937 le dix Septembre. Le Pape Agapet II. confirma ces donations & ordonna que cette Eglise ne releveroit que de Rome immédiatement. Les Empereurs ont successivement accordé de grandes fa-

veurs à cette Abbaye : Othon I. voulut qu'elle fut sous la protection des Empereurs ou des Princes de sa Maison, comme Fondatrice, si l'Empire tomboit par la suite dans une autre.

Cette Maison ayant fini au commencement du onziéme siécle, on ne sçait pas à qui a passé ce droit de Protecteur ; mais il y a tout lieu de croire que ce fut la Maison d'Anhalt, qui possédoit dans le treiziéme Siécle le Margraviat de Brandebourg, à laquelle la protection de Quedlinbourg appartenoit & fut dévolue, & qu'elle l'avoit cédée comme un arriere-Fief aux Comtes de Reinstein. La branche d'Anhalt Brandebourg ayant fini par la mort de l'Electeur Jean IV. cette protection fut donnée en fief à Rodolphe Electeur de Saxe de la maison d'Ascanie, à condition que les Comtes de Reinstein en jouiroient comme d'un arriere Fief.

Les

Les Evêques de Halberstad ayant eu de grands demêlés avec ces Comtes, & la Ville de Quedlinbourg, s'étant donnée aux Evêques, ils ont joüi de ce droit de protection, & l'ont vendu à la Ville de Quedlinbourg pour deux cens marcs d'argent; ce qui causa à l'Abbaye de grandes affaires qui ne finirent que par une Guerre en 1477. L'Abbesse Hedwige prit la Ville de Quedlinbourg par le secours de son frere Albert Electeur de Saxe, & en châtia les Gouverneur & Habitans dont elle tira de grosses sommes. Par la médiation de Guillaume Duc de Brunswich, l'Evêque de Halberstad renonça ensuite au droit de protection en faveur de ladite Abesse Hedwige, qui le ceda à son-dit frere Albert Electeur de Saxe en forme de Fief: depuis ce tems là les Electeurs de Saxe en ont joui sans aucune interruption, L'investiture en ayant encore été

renouvellée à Quedlinbourg le 21 Septembre 1695 au nom de Frederic Auguste II. qui peu de tems après vendit ce droit pour 300 écus au Roi de Prusse, avec le droit de protection sur la Ville de Northausen. Le 3 Février 1698 le Roi de Prusse fit loger trois Compagnies d'Infanterie dans la ville de Quedlinbourg, où il établit en même tems des droits sur les denrées : l'Abbesse en porta ses plaintes à l'Empereur, mais il ne décida rien. De ce droit de protection dépendent encore d'autres droits & prérogatives : principalement la haute Justice de la Ville de Quedlinbourg : l'Abbesse n'y exerce que la basse.

Les Abbesses de Quedlinbourg avoient autrefois leurs Officiers héréditaires : dans des Actes des Abbesses Osterlinde & Gertrude des années 1230, & 1241 on trouve Herman Grand Maître, Diderie Grand Echanson, Bernhard Grand Maréchal

réchal & Othon grand Chambelland. Il y a dans ce Chapitre quatre Dignités, l'Abbesse, la Prieure, la Doyenne, & la Chanoinesse. Ces Dames doivent être pour le moins Baronnes, ou de la Noblesse immédiate de l'Empire. Les Maisons de Brandebourg, de Brunswich & de Hanalt possedent des Fiefs qui relévent de cette Abbaye. Aucune Abbesse ne sçauroit être élue sans le consentement du Protecteur héréditaire de l'Abbaye, & son élection pour être valable n'a besoin que de la confirmation de l'Empereur à l'exclusion du Saint Siége; l'Abbesse de Quedlinbourg est du cercle de la haute Saxe; & à la Diette de l'Empire elle a sa place au banc des Prélats du Rhin. Cette Abbaye est Lutherienne depuis que cette Religion fut reçue en 1539 par l'Abbesse Anne II. fille de Bothon Comte de Stolberg. L'Empereur Henri I. dit l'Oiseleur est enterré dans l'Abbaye.

D'icelle dépend la ville de Quedlinbourg, & les villages de Ditfurt & de Saderobe : cependant ce dernier est disputé par le Roi de Prusse qui prétend qu'il doit dépendre de son Evêché de Halberstad. Les Abbesses occupent le Palais qu'occupoit l'Empereur Henri dans la ville de Quedlinbourg ; les Armes de cette Abbaye sont de gueule à deux couteaux d'argent à manche d'or, & passés en sautoir.

Cependant Madame de Konismarc devint grosse, & le 19 Octobre 1696, elle acoucha d'un fils. La naissance de cet Enfant causa une joie infinie à l'Electeur ; il le nomma Maurice en mémoire du Triomphe qu'il avoit obtenu sur sa mere à Mauritzbourg ; il le reconnut ensuite pour son fils sous le titre de Comte de Saxe. Pendant tout le tems que Madame de Konismarc fut en couche, l'Electeur ne la quitta presque point, & il avoit

la

la complaisance de passer des journées entieres auprès de son lit, afin d'être témoin par lui-même que rien ne lui manquoit : cependant malgre tous les soins que l'on prît d'elle, il lui resta une petite sueur lente, putride, & continuelle, dont elle n'a jamais pû être guérie, tels remedes que l'on lui ait fait. Ce malheureux accident dégouta l'Electeur de façon, qu'il s'éloigna peu à peu d'elle, jusqu'à ce qu'ayant pris d'autres arrangemens il cessa tout-à-fait de vivre avec elle comme auparavant ; il continua cependant toujours de la voir avec plaisir & conserva pour elle jusqu'au dernier moment la même estime.

Outre les gros revenus qu'elle tiroit de son Chapitre de Quedlinbourg, l'Electeur lui avoit assigné des pensions considérables qui la mettoient en état de faire la même figure qu'auparavant, & de donner au Comte Maurice une éducation convenable à sa naissan-

ce ;

ce ; il fut nourri avec le même soin que le Prince Electoral dont l'Electrice étoit acouchée quelques jours auparavant : & quoique l'Electeur n'avoit plus pour Madame de Konismarc les mêmes assiduités, il ne laissoit pas que d'aller voir très souvent le petit Maurice, ou de se le faire apporter : il prenoit un plaisir singulier à le voir, & il l'avoit toujours trouvé si ressemblant à lui même dès l'instant de sa naissance, qu'il s'y attacha dès ce moment.

Pour se distraire entierement de Madame de Konismarc qu'il avoit trop aimée, pour pouvoir oublier si facilement celle dont il regrettoit l'accident autant qu'elle-même, il accepta l'offre que lui fit alors l'Empereur d'aller prendre le Commandement de son Armée en Hongrie ; le Prince en faisant les plus tristes adieux à Madame de Konismarc, lui recommanda à différentes reprises son

cher petit Maurice; promit des récompenses aux femmes qu'il avoit placées auprès de lui, & partit. Arrivé à Belgrade il s'y comporta de façon à faire voir que l'amour de la gloire l'emportoit encore sur celui des femmes, & il répondit parfaitement bien à la haute opinion que Leopold avoit eu de lui. Cet Empereur tenoit pour lors sa Cour à Vienne; après la Campagne, l'Electeur s'y rendit pour passer l'Hyver: il y fut reçu avec toutes les marques de distinction duës à son rang & à son mérite.

Joseph, fils ainé de l'Empereur, & qui étoit pour lors Roi des Romains, se lia si intimement avec lui que ces deux Princes, ne se quittoient point: le Roi des Romains donnoit le Bal chez lui tous les jours; l'Electeur se trouvoit à tous; il vit un jour une jeune Dame qu'il remarqua pardessus toutes les autres, pour la beauté, pour le port, & pour ses graces en dansant; il fut

curieux de sçavoir si l'esprit répondoit à tant de qualités extérieures, & il trouva ce qu'il cherchoit : ce fut alors qu'il ne put se défendre de l'aimer ; il le lui dit, & il fut écouté favorablement.

Jusques-là il ne s'étoit addressé qu'à des Belles qui étoient les maîtresses de leurs volontés ; il n'avoit eu que leur vertu à combattre ; & de la figure dont il étoit c'étoit peu pour lui : mais ici il se rencontra bien d'autres difficultés : celle dont étoit question étoit mariée depuis peu ; & son vieux époux étoit un surveillant qui ne la perdoit point de vue un instant ; c'étoit un vieux Courtisan qui ayant commencé de bonne heure son cours de galanterie, ne s'étoit marié que pour se reposer. S'il avoit choisi une jeune femme, ç'avoit été pour se conserver dans cette voluptueuse sensualité qui par souvenir, amusoit encore quelques fois ses désirs. Les

différen es

différentes avantures galantes qu'il avoit eües dans sa jeunesse, lui avoient fait connoître une partie des ruses des femmes, & il appréhendoit d'en apprendre le reste à ses dépens, parce qu'il se sentoit dans le cas de le mériter à tous égards. Comme il avoit crû s'appercevoir déja de quelques assiduités de l'Electeur auprès de sa femme, il redoubla ses soins : la méfiance lui prêta son flambeau pour éclairer de plus près sa conduite, & il chercha avec empressement ce qu'il n'auroit pas voulu trouver.

Cependant nos Amans poussoient leur pointe, & ils jouirent pendant quelques jours d'un embarras qui rendoit plus vifs encore leurs plaisirs : c'en étoit un bien grand pour eux de se donner mutuellement des marques du plus parfait amour ; mais celui de tromper un jaloux sembloit encore en augmenter le prix. Un jour enfin que s'y étant livrés avec moins de pré-

caution

caution qu'à l'ordinaire, & que pleins de cette douce yvresse dont la langueur après avoir épuisé leurs ames, avoit aussi affoibli leur corps, au point d'être forcés de s'abandonner l'un & l'autre au sommeil, dont ils avoient besoin pour se procurer du repos, & reprendre des forces; notre jaloux vint à bout de les surprendre, tout couverts encore des lauriers qui faisoient sa honte. Jamais Vulcain ne fut plus interdit quand il trouva Mars dans les bras de Venus, que le fut alors notre vieil Epoux: Cependant il prit le parti que tout homme sensé doit prendre en pareil cas, qui est celui de la patience, & ne croyant pouvoir mieux se venger de sa femme que par le mépris de sa possession, il l'abandonna toute entiere à l'Electeur qui quelques jours après l'emmena avec lui à Dresde.

Quoique Madame de Konismarc ne parût plus dans cette mê-

me faveur où elle avoit été à la Cour, & que son accident fût sçû de tout le monde; cependant son caractere obligeant, doux, & humain lui avoient conservé tous ses anciens amis, & lui en procuroient tous les jours de nouveaux. Elle sçavoit les nouvelles amours de l'Electeur qu'elle vit arriver à Dresde sans faire paroître la moindre émotion extérieure, peut-être bien que dans le fond de son cœur les choses ne se passoient pas de même; mais c'est toujours un grand talent de sçavoir feindre à propos, & de se posseder en pareil cas. Sitôt qu'elle put trouver le moment d'aller faire sa Cour à l'Electeur, elle y fut à son ordinaire avec le petit Maurice qu'elle lui fit porter; & elle fit toutes les politesses imaginables à sa nouvelle Favorite qui se trouva pour lors avec lui dans son appartement. Elle repondoit à tous ceux de ses amis qui en la plaignant s'empressoient de la consoler par la part qu'ils sem-

bloient

bloient prendre à sa peine, que le Prince étoit le maître ; que n'étant point en droit de s'oppofer à ses volontés, elle se feroit toujours un vrai devoir de les respecter ; qu'elle l'aimoit trop pour ne point adorer ses plaisirs ; & qu'enfin le sort de l'Electrice l'inquiétoit plus que le sien: car elle a toujours eu pour cette Princesse le plus tendre & le plus respectueux attachement.

Ce fut par cette conduite inimitable qu'elle sçut se maintenir à la Cour, estimée de l'Electeur, cherie de l'Electrice, & considérée de sa Rivale même qui la craignoit. Elle ne cessa d'y paroître à son ordinaire, jusqu'à ce que ne pouvant plus enfin tenir contre les mépris outrageans de cette derniere, elle fut obligée de s'en éloigner, avec le petit Maurice pour lequel elle augmenta sa tendresse & ses soins.

Jean Sobiesky, Roi de Pologne, étant mort, dans ce temps-là ce

Royaume étoit en combustion par rapport aux differens Candidats qui étoient sur les rangs, pour monter sur ce Trône. Ce fut alors que Madame de Konismarc, qui s'intéressoit toujours à la gloire de Fréderic Auguste, tout inconstant qu'il étoit, lui donna la premiere idée d'aspirer à cette Couronne ; on prétend que c'est à elle seule que la Maison de Saxe est redevable aujourd'hui de ce projet, dont elle fit ouverture à l'Electeur dans une entrevûe particuliere qu'elle eut avec lui à la Foire de Pâques à Leypsic en 1697. Plus occupé de ses plaisirs que de son ambition, il n'avoit cherché qu'à vivre en paix au milieu de ses Sujets naturels qui l'adoroient, sans se soucier de se charger du faix d'une Couronne étrangere ; cependant ayant fait de sérieuses réflexions sur l'avis de Madame de Konismarc, il se présenta & fut élû Roi de Pologne & Grand Duc

de Lithuanie le 17 Juin 1697, & couronné le 15 Septembre suivant.

Si jeune qu'ait été le Comte Maurice de Saxe, il a toujours donné des marques décidées du goût qu'il devoit avoir un jour pour les armes. Au sortir du berceau, il ne se contentoit point de ces amusemens ordinaires avec lesquels on a coutume d'appaiser la fantaisie & la mauvaise humeur des enfans; il ne lui falloit que des tambours & des timbales, dont le bruit lui plaisoit autant que celui des armes à feu; & il s'est fortifié dans cette inclination guerriere à mesure qu'il a avancé en âge; il courroit avec une avidité extrême voir faire l'exercice aux Troupes, & sitôt qu'il étoit rentré dans son appartement, il y faisoit venir des enfans de son âge, avec lesquels il imitoit en petit ce qu'il avoit vû exécuter en grand; il avoit toujours dans les

les mains un bâton, un pistolet ou une épée; il eut pour les chevaux une fureur si précoce, que sitôt qu'il put marcher, il les approchoit sans crainte, & c'est ainsi qu'il apprit à se familiariser si bien avec eux, que ç'a été sa passion dominante jusqu'à sa mort.

Quand il fut en état d'être retiré des mains des femmes, pour entrer en celles d'un Gouverneur, le Roi de Pologne, dont la tendresse ne négligeoit rien pour lui procurer une éducation convenable à sa naissance, n'épargna point ses soins pour lui choisir un Sujet capable à tous égards de cultiver les heureuses dispositions qu'il remarquoit en lui. Il mit d'abord auprès de lui le sieur Delorme, homme d'un vrai mérite, & qui a rempli en tous points la haute idée qu'on avoit conçue de lui à la Cour: Mais Madame de Konismarc, * qui avoit elle-même un goût tout particulier pour la Lan-

gue Françoiſe, dans laquelle elle excelloit, chercha à lui donner un Gouverneur de cette Nation: elle s'adreſſa pour cela au ſieur d'Alençon, Capitaine au Régiment de Bonneval, qui lui étoit déja attaché; & celui-ci lui propoſa ſon jeune frere, qui étoit pour lors à Dreſde: Ce jeune François s'y diſtinguoit par ſes façons, par ſa politeſſe, & ſurtout par une grande facilité pour tous les exercices ordinaires aux jeunes gens bien nés. Elevé dans le Calviniſme, & n'étant âgé pour lors que de vingt-trois ans, il avoit au ſortir de ſes Académies à Paris, penſé qu'il trouveroit peut-être chez l'Etranger plus de reſſources que dans ſon Pays, attendu la non-conformité de Religion. Après avoir en-vain tenté fortune en différentes Cours d'Allemagne, il ſe trouva en celle de Saxe, quand cette occaſion s'offrit. Madame de Koniſmarc le préſenta au Roi de Pologne,

gne, qui fut d'abord charmé de la façon aisée dont ce jeune homme s'annonça, & il approuva fort son choix.

Le Comte de Saxe ne fut pas plûtôt entre les mains des hommes, que le cheval & le fleuret l'occuperent entiérement ; il ne vouloit point entendre parler d'aucun autre exercice. On a même eu toutes les peines du monde à lui faire apprendre à lire & à écrire ; & ce n'étoit qu'en lui promettant qu'il monteroit à cheval l'après-midi, qu'on le faisoit consentir à étudier quelques heures le matin. A l'égard des autres études, comme le Latin, les Langues étrangéres, les Mathématiques, le Dessein, la Musique, les Instrumens, & autres, il n'en a jamais voulu entendre parler ; car il a été de tout tems assez absolu, & n'a jamais pû souffrir d'être contrarié : Mais sitôt qu'il s'est trouvé en état de sentir la faute qu'il

qu'il avoit faite, il s'est appliqué à la réparer par une étude véritablement sérieuse, & à la fin, il s'est, à force de travail, rendu capable de pouvoir tout faire par lui-même, & de se passer de Sécretaire pour les plus importantes choses au moins; car à l'égard des autres affaires de moindre conséquence, il a toujours employé tous ses soins à se choisir des gens sages, sur la fidélité desquels il pût se reposer, comme sur lui-même. Et effectivement, c'est rendre justice à ceux qui ont eu l'honneur de sa confiance, de dire ici qu'ils n'en ont jamais abusé, & que jamais aucun Général n'a été servi avec plus de fidélité que lui.

Il sembloit pressentir que la France deviendroit un jour sa patrie; car c'est la seule Langue étrangére qu'il a bien voulu apprendre par principes, & il s'est toujours plû à avoir des François auprès de lui. Il s'attacha au sieur d'Alençon

d'Alençon plus qu'à aucun autre de ceux qui étoient auprès de lui, parce qu'il ne lui parloit qu'en François, & qu'il aimoit mieux cette Langue, que celle qui lui étoit naturelle.

Aussitôt qu'il a pû se tenir seul à cheval, il a suivi le Roi son pere dans toutes ses expéditions militaires. Son exemple le rendoit intrépide ; il l'accompagna dans toutes les Campagnes de Pologne les années suivantes, & il s'y comporta toujours de façon à légitimer l'illustre sang dont il étoit sorti.

Les troubles de Pologne s'étant appaisés pour quelque-tems, le Comte de Saxe n'eut plus tant d'occasions d'exercer sa passion pour la guerre. Mais quelque-tems après les Alliés ayant déclaré la guerre à la France, il forma la résolution d'y aller ; l'éloignement ne rallentit point son ardeur, & malgré les vives & pres-

ſantes inſtances de Madame de Koniſmarc, ſa mere, qui eût bien ſouhaitté ne le point perdre de vûe, il ſe rendit à pied comme un ſimple Fantaſſin dans les Païs-Bas, qui étoient pour lors le théâtre de la Guerre; il y joignit le Roi ſon pere, qui s'étoit rendu *incognito* au Camp des Alliés devant Lille, dont ils faiſoient le Siége. La réputation du Prince Eugêne & de Mylord Duc de Malbouroug qui y commandoient, lui avoit fait envie de combattre ſous les ordres de deux ſi grands hommes; & il vouloit être témoin de leurs belles actions, dans le deſſein de les imiter un jour. Le Roi de Pologne, qui n'étoit connu que ſous le nom de Comte de Meſſein, avoit donné le commandement des Troupes Saxones au Général Schullembourg, qui fit le Comte de Saxe ſon Ayde-Major Général.

La Ville de Lille fut inveſtie le 12 Août 1708, & rendue le 23

Octobre ſuivant. La Citadelle eut le même ſort le 10 Décembre de la même année, après quarante jours de tranchée ouverte. Quoique le Comte de Saxe n'eût alors que douze ans, il monta pluſieurs fois la tranchée, tant à la Ville qu'à la Citadelle, ſous les yeux du Roi ſon pere qui admiroit ſon intrépidité. Ce fut pendant les opérations de ce Siége qu'il vit des prodiges de valeur de part & d'autre, mais il ne pouvoit donner aux Généraux Alliés tous les éloges qu'ils méritoient, ſans concevoir en même tems une haute idée de l'expérience du Maréchal de Boufflers, qui avoit défendu les deux Siéges avec une ſageſſe & une bravoure, qui en immortaliſant ſa mémoire, attirerent à ce Général les complimens du Prince Eugenes en termes peu équivoques, ſur ſa façon de penſer à ſon ſujet.

Tout ayant été réglé pour la capitulation de la Citadelle, de

Lille, les deux Armées se séparerent pour entrer respectivement dans des Quartiers d'Hyver. Ainsi finit la campagne de 1708. Mais l'intervale qu'il y eut entre la prise de la Ville & la reddition de la Citadelle, fut marqué par une intrigue amoureuse que contracta le jeune Comte de Saxe : comme ce fut sa premiere avanture dans ce genre, ou au moins la premiere dont on ait connoissance, ce sera la seule que je rapporterai dans le cours de son Histoire, parce que si j'entreprenois sa vie galante, ce seroit un ouvrage infini : il me suffira de dire qu'il a toujours passé pour l'homme le plus robuste, de son siécle, & que le nombre des sacrifices qu'il offroit journellement à Cythere sans déranger ses autres occupations, lui a vallu, parmi les Dames du monde, une réputation dont elles auroient envié seulement la moitié pour leurs maris.

Il n'avoit pour lors que douze ans;

ans ; mais il étoit précoce à tous égards ; sa petite Maîtresse en avoit autant, mais elle en paroissoit davantage, tant elle étoit formée. C'étoit une Brune claire, mais piquante, dont la peau fine & plus blanche que l'albâtre étoit naturellement relevée par cette belle teinte & ce beau coloris que les plus grands Peintres n'attrapent que très difficilement. Ses yeux pleins de feu & à fleur de tête étoient beaucoup plus grands que sa bouche : le vif incarnat de ses lévres & la blancheur de ses dents sembloient être faits pour se relever l'une & l'autre : elle avoit le visage rond, le ris le plus gracieux du monde, & le son de voix le plus flatteur qui se pût entendre : sa taille quoique médiocre étoit si bien proportionnée, qu'elle lui alloit mieux que n'auroit fait une plus grande : on pouvoit dire enfin que c'étoit un petit, mais parfait assemblage de toutes les graces, & un Etre en fa-

veur duquel la nature paroiſſoit avoir épuiſé tous ſes dons les plus précieux. Elle joignoit à tant de perfections extérieures, un caractere doux & un eſprit au-deſſus de ſon expérience.

Son pere ſe nommoit Duboſan, & étoit originaire de Tournay : quoique d'une naiſſance obſcure, il avoit la réputation d'un homme de probité : il vivoit encore dans cette dévotion ſuperſtitieuſe que les Eſpagnols avoient introduit dans les Pays-bas quand ils les poſſédoient, & que le Peuple y a conſervé par habitude. Il étoit reſté veuf depuis un an avec un garçon & trois filles; mais ayant reconnu dans l'ainée de ſes filles une ſageſſe & une œconomie qui la rendoient capable d'élever ſes autres enfans, de leur ſervir de mere, & d'avoir ſoin de l'intérieur de ſon ménage, il ne penſa point à ſe remarier. Quoique le petit commerce qu'il avoit fait juſqu'alors fut très borné,

né, c'étoit cependant toute sa ressource, & il en tiroit les moyens de faire subsister honnêtement sa petite famille.

Sa femme, qui avoit été la meilleure Ouvriere en dantelles de tout le Pays, avoit achevé avant de mourir une garniture complette des plus magnifiques : elle se disposoit à l'aller vendre à Bruxelles quand la mort la surprit. Le Pere destinoit le produit de cette garniture, qui étoit estimée deux mille écus, à établir un jour ses filles : mais le Siége & la prise de Lille y ayant attiré nombre de Princes Etrangers & de Seigneurs, il crut ne pouvoir trouver une occasion plus favorable pour se défaire avantageusement d'un fond, qui employé dans son commerce, l'augmenteroit considérablement; il mit sa dantelle en vente, & la fit proposer à tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans l'armée des Alliés. Les uns

la furent voir, les autres se la firent apporter.

Le Comte de Saxe se trouva un jour à dîner chez le Prince Eugene, quand la fille de Dubosan vint la faire voir à ce Prince : Le Comte fut plus frappé de la beauté de la Marchande, que curieux de la Marchandise ; parce qu'il se connoissoit mieux en l'une qu'en l'autre. Jamais il n'avoit vû rien de si charmant que cette fille ; & jamais aussi son cœur n'avoit senti pour personne, ce qu'il sentit pour elle dans ce moment : il se trouva électrisé dans toutes ses parties par un charme si surnaturel qu'il ne put s'empêcher de lui dire hautement mille choses aussi tendres que jolies, & ausquelles elle répondit toujours avec autant de justesse que de modestie. Toute la Compagnie s'apperçut de la tendresse des sentimens du jeune Comte, par l'attention avec laquelle il fixoit la belle Rosette, car c'étoit le nom de cette aimable

ble fille ; on lui fit compliment sur ſon bon goût ; il le reçut d'abord en badinant, mais le férieux s'en mêla bientôt.

Le Prince Eugene ne s'étant point accommodé de la dentelle, Roſette la remporta chez elle. A peine fut-elle ſortie, que le Comte la ſuivit ſous prétexte d'examiner plus attentivement ſa marchandiſe : elle étoit ſeule pour lors, ſon pere étoit allé en marchandiſe à vingt lieues de là. Roſette qui venoit de voir le Comte chez le Prince Eugene, & qui avoit été témoin des marques de diſtinction qu'on avoit pour lui, jugea que ce devoit être un Seigneur de la plus haute conſidération, le nom ſous lequel elle l'avoit entendu appeller la confirma dans cette idée : mais ſa bonne mine, ſon air noble, & ſes façons acheverent de la convaincre : elle lui fit mille politeſſes reſpectueuſes, en lui diſant qu'elle étoit extrêmement fâchée de la

peine qu'il se donnoit de venir ainsi chez elle ; que s'il l'avoit envoyée chercher , elle se seroit rendue chez lui ; & enfin elle le pria de l'excuser si son Pere n'y étant point, & ayant emporté la clef de la chambre, elle ne pouvoit mieux le recevoir. Au lieu de tant de complimens il eut bien mieux aimé un peu plus de familiarité; mais cela ne vient pas ordinairement tout d'un coup; il fallut préluder quelque tems, & cela vint insensiblement.

Comme le cœur de la charmante Rosette étoit le premier qu'il eût attaqué, il crut que les filles s'assiégeoient & se prenoient comme les Places : il lui fit un aveu un peu militaire de sa passion, & commença par vouloir l'ambrasser. Rosette aussi honteuse qu'étonnée, le repoussa assez vivement, pour lui faire comprendre qu'un tel début ne lui convenoit point

point : il ne ſe rebuta pas ; & ſon amour ayant tenté une ſeconde ſortie qui ne lui fut pas plus heureuſe que la premiere, il ſe retrancha ſur la réſerve, & s'en tint à filer le parfait amour, de la langue & des yeux. Roſette lui ſçut bon gré de ſa moderation, & parut devenir ſenſible à lui entendre vanter ſes attraits & ſes charmes. Il lui exagera la force de ſa paſſion en termes ſi inſinuans, que l'amour qu'il reſſentoit effectivement ſe gliſſa par contagion & inſenſiblement dans le cœur de la jeune & innocente Roſette, à meſure qu'il lui parloit : de ſorte que cet amour qui n'étoit d'abord que paſſif chez elle, y fut bientot changé en actif : ſes yeux devenus tendres & languiſſans ſembloient chercher ceux du Comte ſans cependant oſer les fixer : ſa contenance interdite déceloit la révolution qui ſe paſſoit dans ſon ame : une pudeur naiſſante, & mourante
en

en même tems, lui changeoit le teint de couleur à chaque moment, & le couvroit de différentes nuances : des réponſes entrecoupées & mal ſuivies la deffendirent mal ; une foibleſſe qui lui ſurvint l'obligea de s'aſſeoir ; enfin tout annonçoit ſa défaite & la gloire du Comte. Il s'en apperçut, tout novice qu'il étoit ; & comme il étoit trop peu experimenté dans l'art de conquerir des cœurs pour en ſçavoir les regles, il n'en obſerva aucunes, & profitant bruſquement de la foibleſſe de Roſette, il en triompha ſans ſçavoir trop l'un & l'autre ce qu'ils faiſoient ; ce fut ainſi qu'ils ſe firent un mutuel ſacrifice de leur innocence.

Nos deux jeunes Amans avoient gouté des plaiſirs trop vifs & trop ſenſuels, pour ne pas continuer à s'y livrer : mais il falloit prendre des précautions pour rendre leur intrigue ſecrette. Dans les Villes de

dè Province tout le monde ſe connoit, & les voiſins ſont eſpions les uns des autres : outre cela Roſette avoit un Pere vertueux qui veillant ſans ceſſe ſur la conduite de ſa fille dont l'âge commençoit à devenir inquiétant, ne lui auroit pas ſouffert la moindre foibleſſe; elle étoit trop jeune & trop innocente pour imaginer ces ruſes dont on ſe ſert ordinairement en pareil cas: ſon Amant avoit auſſi trop peu d'expérience pour lui en ſuggérer. L'Amour qui s'apperçut de leur embarras, eut pitié d'eux; & voulant favoriſer des feux, ſi tendres & ſi purs, il s'intéreſſa pour eux avec chaleur. Tout aveugle que ſoit ce petit Dieu, il ſçait parfaitement bien conduire ceux qui le ſuivent : il eſt fécond en reſſources galantes, & induſtrieux à les faire réüſſir: tandis qu'avec ſon flambeau il éclaire les uns, il s'en ſert pour éblouir les autres. Il y alloit de ſa

propre

propre gloire de se conserver ces deux tendres victimes; leur cause devenoit la sienne : outre cela il en vouloit à Mars, d'avoir eû les prémices du cœur de Maurice, & il étoit charmé de trouver une occasion aussi favorable pour s'en venger, en le subjuguant à son tour: il lui inspira mille moyens pour voir secretement sa chere Rosette, & pour tromper adroitement la curiosité & la vigilance des voisins. Ces moyens seroient trop longs à deduire ici; il me suffit de dire que nos deux Amans se virent tranquilement près de trois mois sans que le Pere, tout Argus qu'il étoit, en eût le moindre soupçon.

Ils étoient si bien servis dans leurs amours, & ils y trouvoient des plaisirs si parfaits, que faute d'expérience, ils s'imaginoient qu'ils devoient durer toujours: mais ce même Dieu qui les avoit tant favorisés, commença enfin à les

les troubler. Rosette sentit de legeres indispositions qui lui annonçoient qu'elle devenoit enceinte: un changement surnaturel qui parut dans son embonpoint la mit dans le cas de n'en pouvoir douter: ce fut pour lors que se livrant au dernier désespoir, elle y auroit succombé, si le Comte n'eût mis tout en usage pour la consoler: il lui proposa de la conduire à Bruxelles pour y faire ses couches, & il lui promit d'avoir pour elle assez de soins pour l'empêcher de regretter sa famille. Nous croyons toujours aisément ce que nous dit quelqu'un que nous aimons: elle le crut & prit si bien ses mesures pour sortir de là maison paternelle, qu'elle étoit à Bruxelles avant qu'on s'apperçût chez elle qu'elle y manquoit.

Le Comte ne voulut cependant point l'accompagner dans son voyage, dans la crainte d'être soupçonné de participer à son évasion

ſion : il l'addreſſa à une Dame qu'il y connoiſſoit, & à laquelle il la recommanda comme la perſonne à laquelle il s'intéreſſoit le plus au monde ; & après avoir affecté de paroître dans la Ville plus qù'à ſon ordinaire, il en partit au bout de quelques ſemaines pour l'aller voir. Quoique Roſette eût été reçue avec toutes les marques poſſibles d'un véritable attachement de la part de la Dame chez laquelle elle étoit, & qu'elle eût tâché de la diſſiper de toutes façons ; quelle fut ſa joye quand elle vit ſon cher Comte ! Etrangere dans un Pays où elle ne connoiſſoit perſonne, & n'oſant ſortir de peur d'être reconnüe, elle s'ennuyoit mortellement lorſqu'il arriva, comme il le lui avoit marqué ; car il avoit l'attention de lui écrire tous les jours, & elle lui faiſoit autant de réponſes. Jamais lettres ne furent plus tendres de part & d'autre ; je n'en rapporterai

porterai que deux qui suffiront pour faire juger de toutes les autres, qui étoient dans le même goût, & du même style que les suivantes.

La tendre & infortunée ROSETTE à son Bien-aimé le Comte DE SAXE.

Quoique je vous écrive, mon cher Comte, il me semble que je vous parle, tant vous êtes présent à mon imagination : mais helas! que l'illusion est cruelle pour moi, quand je vas pour me jetter à votre cou, & que je ne vous trouve plus. Serez-vous encore longtems éloigné de moi ? mais non; vous ne le serez plus guères, ou vous le serez pour jamais; car je ne puis plus vivre sans vous. Ce n'est que depuis que j'ai le malheur d'être privée du plaisir de vous voir & de vous posseder, que je connois tout ce que vous vallez, & combien je vous aime: car l'habitude dans laquelle j'étois

j'étois de vous en donner des marques, & d'en recevoir de vous, m'en faisoit ignorer le prix : venez cher Comte, partez, volez, pour consoler cette tendre & désolée Rosette qui vous a été si chere & qui doit vous l'être toujours par la pureté des sentimens qu'elle vous a voüés pour la vie.

J'ai besoin de toute votre tendresse, pour me rassurer contre la crainte dans laquelle je suis, que ne me voyant plus, vous ne m'aimiez plus aussi, & que vous n'en aimiez une autre : mais helas! que je suis malheureuse de penser que vous ne m'ayez appris à vous aimer, que pour me haïr ensuite ! Ce soupçon, mon cher Comte, vous est trop injurieux : ne vous en offensez point je vous prie, il échappe à l'excès de mon amour : je rends justice à votre façon de penser : oüi vous m'aimez, je le crois ; mais aimez-moi toujours. J'ai renfermé dans cette lettre autant de baisers qu'elle en a pû contenir : que ne puis-

je

je vous les porter moi-même, & expirer d'aise dans vos bras!.... Que j'envie le sort de ce papier! il aura le bonheur de fixer vos yeux quand vous le lirez: que ne puis-je m'en attirer un seul regard!

Donnez-moi de vos cheres nouvelles tous les jours; marquez-moi ce que l'on dit de moi & de ma disparution: n'êtes-vous point soupçonné d'y avoir donné lieu? Mon Dieu que d'inquiétudes mortelles me tourmentent l'esprit nuit & jour! Je suis arrivée ici avant-hier au soir sans autre inconvénient du voyage qu'un peu de lassitude: malgré tout le bon accueil que l'on m'a fait en votre considération, je ne fais que pleurer depuis mon arrivée. Vous trouverez encore mes larmes empreintes sur cette lettre, si elle m'est fidele; c'est pour vous seul qu'elles coulent, mon cher Comte, & je ne les ménage point: leur source est trop belle pour tarir sitôt. Je ne regrette ni parens, ni amis, mais vous seul, n'y ayant que vous qui m'attachiez au monde,

& après vous le prétieux fruit de nos tendres amours : puisse-t-il être à jamais le gage de cette amitié que vous m'avez jurée si solemnellement! Je vous la demande en son nom & par tout ce que vous avez de plus cher encore. Adieu, adorable Comte; je pense à vous nuit & jour : pensez à moi dans vos moments perdus : je vous embrasse un million de fois de toute mon ame, car je n'ai plus de cœur, depuis que je vous ai donné le mien; ce qui ne m'empêchera cependant point d'être jusques au dernier soupir de ma vie,

Votre tendre & fidele ROSETTE.

MAURICE COMTE DE SAXE, à sa chere Rosette.

J'ai reçû, ma chère Rosette, la tendre & charmante lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire : on ne peut être plus sensible que je le suis à toutes les marques de votre amour dont elle est remplie : ne doutez point du mien, je vous prie : je vous aime & vous aimerai toute la vie; fiez-vous

à mes serments & à vos charmes.

Que ne suis-je auprès de vous pour essuyer des larmes que je ne verrois couler qu'à régret! le papier m'en a fidèlement rendû l'empreinte précieuse, & je n'ai pû m'empêcher d'y mêler les miennes; mais vos beaux yeux ne sont pas faits pour devoir pleurer.

Depuis que vous êtes partie, vous ne me sortez point un instant de devant les yeux, & je crois vous voir partout où vous n'êtes pas: je m'occupe à parcourir ces lieux, ces tendres lieux! où j'avois coutûme de vous voir; je m'y représente les plaisirs que vous m'y avez donnés; & c'est ainsi que je charme un ennuy qui me causeroit la mort s'il duroit: je vous conjure de faire usage de toute votre raison pour vous consoler: ménagez des jours qui me sont plus précieux que les miens, & songez que dans l'état où vous êtes, il est dangereux de se livrer au chagrin comme vous faites.

Le fruit de nos amours sera à jamais le gage de ma fidélité: je n'ai

 point

point laissé échaper un seul des baisers que renfermoit votre chere lettre; je les ai tous récueillis avec soin & empressement; vous en trouverez antant dans celle-ci.

Ne vous inquietez point de ce qu'on dit ici à votre sujet; à mesure que j'en apprendrai quelque chose; je vous en ferai part; mais que l'on en dise tout ce qu'on voudra tranquillisez-vous, & ne songez qu'à vous bien porter, & à ne vous laisser manquer de rien; faites-vous donner tout ce qui vous faira plaisir. Je ne m'apperçois point que je sois soupçonné de votre disparûrion; je compte finir sous peu de jours ce qui me retient ici, & j'irai vous réjoindre; mais non je n'irai pas, j'y volerai sur les aîles de l'Amour. Adieu, ma chere Rosette! recevez mille protestations d'une sincere amitié; continuez de m'aimer comme vous faites, & soyez bien persuadée du véritable retour avec lequel je mourrai, votre fidele & passionné serviteur & ami.

MAURICE COMTE DE SAXE.

Le

Le Comte de Saxe passa quelques semaines à Bruxelles auprès de sa chere & tendre Rosette, sans qu'ils s'ennuiassent l'un de l'autre ; mais enfin ayant reçû des ordres du Roi son Pere de retourner à Dresde, il fut obligé de partir pour s'y rendre, après avoir pris tous les arrangemens convenables pour que rien ne manquât à celle qu'il ne quittoit qu'avec le regret le plus sensible : ses adieux furent des plus tendres, & ils furent reçûs avec la même tendresse. Rosette auroit bien voulu le suivre à Dresde, & il auroit bien voulu aussi pouvoir l'y emmener ; mais son état fut un obstacle contre lequel il n'y eut pas à militer ; & la Dame chez laquelle étoit Rosette l'aimoit trop, & s'y étoit trop attachée, pour y avoir jamais voulu consentir.

Les amours du Comte de Saxe n'ayant point transpiré à Dresde, il n'en fut point question quand

il

il y fut arrivé. Madame de Konifmarc s'apperçut seulement qu'il étoit plus réveur qu'à fon ordinaire, & que tous les plaifirs qu'elle s'efforçoit de lui procurer, lui étoient indifférens. Elle ne put s'empêcher de lui demander la caufe d'un changement dont tout le monde s'appercevoit; mais il fe garda bien de lui rien avoüer. Il ne partoit point de Courrier pour Bruxelles qu'il ne fût chargé d'une lettre pour Rofette; & il en recevoit auffi une d'elle à chaque ordinaire.

Le tems que les Troupes employerent dans leurs quartiers d'hiver lui parut bien long: mais fitôt qu'il apprit que les mouvemens recommençoient en Flandres, il fe fervit de ce prétexte pour prendre congé du Roi fon pere, & de Madame de Konifmarc, & prit la pofte pour aller rejoindre à Bruxelles fa petite Maîtreffe qui avançoit dans fa groffeffe. Il eft plus facile

cile d'imaginer que d'exprimer le plaiſir qu'eurent ces deux Amans de ſe revoir : ils ſe le diſputoient pour l'excès, quand le Siege de Tournay qui commença le 27 Juin 1709. l'arracha des bras de l'Amour pour le tranſporter aux Champs de Mars. Mylord Duc de Malbouroug qui commandoit ce Siege, prit la Ville le 28 Juillet ſuivant, & le Général Schullembourg ſe rendit maître de la Citadelle le 31 Août ſuivant, après 23 jours de tranchée ouverte. Les deux Généraux qui avoient été temoins des belles actions du Comte de Saxe dans la campagne derniere, ne laiſſerent pas d'être encore étonnés de la valeur avec laquelle il ſe comporta pendant ces deux Siéges. Il manqua d'y périr deux fois : à la premiere, ſon cheval ayant été tué dans la tranchée, ſe renverſa ſur lui ; & à la ſeconde il eut ſon chapeau percé d'un coup de carabine : ce fut toûjours en qualité d'Ayde

Major

Major Général ou Adjudent Général de M. de Schullembourg qu'il y ſervit, ainſi qu'il avoit déja fait au Siege de Lille.

Ce fut le même jour de l'évacuation de la Ville de Tournay, qu'il reçut la nouvelle que Roſette étoit accouchée d'une fille, la veille. Il profita du tems qu'on ſe diſpoſoit au Siége de la Citadelle, pour ſe rendre auprès de l'Accouchée: il lui témoigna une joye extrême de ce qu'elle avoit été ſi heureuſement délivrée, & il réconnut ſa fille ſous le nom de Julie: il n'épargna rien pour la faire élever avec ſoin; & après avoir arrangé les affaires de la mere & de la fille, il repartit pour le Siège de la Citadelle.

Pendant qu'il étoit occupé à partager les travaux de ce Siège afin de participer auſſi à la gloire de la priſe de cette Place, le pere de Roſette, informé de la conduite de ſa fille & du lieu où elle étoit, la

fut

fut enlever lui-même à Bruxelles pour la conduire dans un Couvent d'où elle n'a jamais pû donner de ses nouvelles à son cher Comte : & la petite Julie étant morte au bout de huit mois, il n'a plus été question de Rosette, & il n'en a jamais entendu parler, telles perquisitions qu'il ait pû faire ; car dans sa Campagne de 1744. lors de sa belle défense près de Lille, il en fit faire encore toutes les recherches imaginables ; & c'est à cette occasion que l'on a sçû cette histoire circonstanciée telle qu'elle est.

A peine la Capitulation de la Citadelle de Tournay, fut-elle signée de part & d'autre, que les Alliés informés de la foiblesse de la Garnison de Mons, firent partir un Corps de Cavalerie considérable, avec de l'Infanterie en croupe sous les ordres du Prince de Hesse-Cassel, afin de prévenir les François, de s'emparer du passage de * la Hayne

* Petite Riviere qui donne son nom au

& investir Mons qui en est la Capitale, avant que le Maréchal de Villars eût connoissance de leur dessein. Le Comte de Saxe impatient d'aller à cette expédition, demanda à suivre le Prince de Hessel-Cassel, porta un fantassin derriere lui, & passa la Hayne un des premiers l'épée à la main, pendant que le Maréchal de Villars passoit la Riviere de Heineau pour venir secourir Mons, & y faire entrer des Troupes & des Vivres.

Les deux Armées qui se trouverent en présence aux environs de Mons, préluderent par des canonnades, & resterent en Bataille une partie de la nuit: le lendemain il y eut différentes escarmouches entre les Détachemens des deux Armées; & quoique le Comte de Saxe se soit trouvé à la meilleure partie, il étoit fâché quand il apprenoit qu'il y en avoit eu quelques unes où il n'avoit point été, car il

Pays du Haynaut.

auroit

auroit voulu être partout. Cependant il manqua bien d'être pris ou tué dans une de ces escarmouches le 10 de Septembre 1709, car il ne se seroit jamais tiré d'affaire s'il n'eût prévenu d'un coup de pistolet celui qui le poursuivoit.

Ce fut le 11 de Septembre 1709 que se donna cette fameuse Bataille de Malplaquet qui a coûté tant de sang aux deux Armées, puisqu'il y eut de part & d'autre vingt mille hommes tués, & autant de blessés. Le Comte de Saxe s'y distingua par une intrépidité au-dessus de son âge; & loin d'être rebuté par ce carnage, il dit le soir qu'il étoit content de sa journée.

Il monta la premiere Tranchée devant Mons la nuit du 25 au 26 du même mois de Septembre, & cette Ville s'étant rendue le 20 Octobre suivant, la Campagne finit par la retraite des deux Armées qui chercherent l'une & l'autre à se

pourvoir des Quartiers d'hyver,.

Le Comte de Saxe retourna à Dresde, & il reçut de toute la Cour les applaudissemens que lui avoit mérité le bruit qui s'étoit répandu de la valeur qu'il avoit témoigné pendant toute cette Campagne. Madame de Konismarc ne fut pas la moins empressée à faire valoir à son cher fils le plaisir qu'elle avoit de le voir. Cette tendre mere avoit été dans des allarmes trop continuelles depuis son départ, pour ne point se livrer de tout son cœur à la joie que lui causoit son retour, tout glorieux qu'il fût pour elle & pour lui; elle eut bien mieux aimé qu'il n'eût jamais été dans le cas de mériter les éloges qu'on lui faisoit de toutes parts. Son premier soin fut de l'engager à prendre le repos dont il avoit besoin; mais il n'en prit qu'autant qu'il lui en parut nécessaire pour répondre à la complaisance qu'il croyoit devoir à sa mere: & n'ayant plus d'occasions de faire

faire valoir ſon ardeur militaire, il voulut eſſayer de continuer à Dreſde le cours de galanterie qu'il avoit ſi heureuſement commencé à Lille ſous les Auſpices de la charmante Roſette, avec laquelle il avoit pris ſes premieres inſcriptions : mais elle étoit trop profondément gravée dans ſon cœur, pour pouvoir l'oublier ſi aiſément; & malgré les belles Compagnies où il ſe trouva tous les jours il paſſa ſon hyver fort triſtement, parce qu'il ne voyoit rien qui pût le dédommager de la perte qu'il avoit fait à Bruxelles, & à laquelle cependant il ne pouvoit s'empêcher de penſer; tant les premieres inclinations ont de force ſur nous.

Enfin le mois de Mars 1710 arrivé, & ayant appris que les Moſcovites étoient en marche pour la Livonie, il partit de Dreſde pour ſe rendre au Siége de Riga que commandoit en perſonne Pierre le Grand duquel il fut parfaitement bien reçu.

Il ſe comporta dans cette expédition d'une façon qui juſtifia la réputation qu'il s'étoit déja faite auprès de ce Monarque ; & ſatisfait d'avoir combattu ſous un ſi grand Prince, & d'avoir mérité ſes éloges, il en prit congé pour venir en Flandre achever la moiſſon des lauriers qu'il avoit ſi heureuſement commencée les deux années précédentes.

Il arriva devant Douay lors de la capitulation de cette Place le 25 du mois de Juin de cette même année 1710. S'il eut regret de n'avoir point eu de part aux travaux de ce Siege, il ſe dédommagea bien à celui de Bethune qui fut aſſiegé le 23 Juillet ſuivant, & rendu le 29 Août ; car il s'y expoſa en tant d'occaſions & avec tant d'intrépidité, que Mylord Duc de Malbouroug ne put s'empêcher de dire en parlant de lui, *qu'il n'y avoit qu'un homme qui ne connoiſſoit point le danger, qui pût*

faire

faire ce qu'il faiſoit; & le Prince Eugene fut obligé de lui dire auſſi pour le rétenir, *que la témérité ne paſſeroit jamais pour bravoure, & qu'il ne devoit pas ainſi les confondre, parce que les connoiſſeurs ne s'y méprendroient jamais*. Rien ne put rallentir ſon ardeur, & il avoit cette envie trop innée d'apprendre ſon métier, pour échaper juſques aux moindres attaques qui ſe firent pendant ce Siége.

La Campagne ayant fini par là, il retourna à Dreſde où il comptoit trouver Madame de Koniſmarc; mais elle avoit été obligée de ſe retirer à ſon Abbaye quelques jours avant ſon arrivée. La cauſe de cette diſgrace fut, que cette vertueuſe Dame, plus attachée à la gloire perſonnelle du Roi, que portée pour ſon intérêt patticulier, avoit découvert à ſa Majeſté differentes menées dont ſe ſervoit ſon premier Miniſtre pour ſatisfaire ſa cupidité & ſon avarice: Sire, lui avoit-elle

dit, un jour qu'elle étoit ſeule avec ce Monarque, les bontés que vous avez pour mon fils & le vôtre, la confiance, & l'eſtime dont vous m'honorez depuis quinze ans, me ſont trop précieuſes, pour ne pas chercher à me les conſerver & à les mériter de plus en plus : je chéris trop auſſi votre gloire pour vous cacher les moindres circonſtances qui pourroient contribuer à la ternir. Vous êtes naturellement bon & judicieux ; vos ſujets qui vous adorent, vous regardent moins comme leur Souverain que comme leur Pere : cependant, permettez-moi de vous le dire, on les opprime en votre nom ; votre Miniſtre abuſe ouvertement de l'autorité que vous lui abandonnez ; il ne ſuit d'autre loi que celle de ſon caprice : ſa faveur & ſon crédit ſont ſi rédoutables à la Cour, que perſonne n'oſe s'expoſer à ſon reſſentiment en vous parlant contre lui ; car il eſt ſouvent dangereux à des particu-

liers

liers de se mêler de vouloir donner des avis aux Princes : il semble que leurs Sujets soient nés pour devoir respecter jusques aux crimes mêmes des Ministres qu'ils se sont choisis : toute l'Europe sçait les trop grandes complaisances que vous avez pour le vôtre ; on les taxe même de foiblesses ; & pouvez-vous en avoir? Vous étes le seul qui ignorez ce qui se passe, parce que vous ne croyez que lui : cependant il vous trompe, Sire, & il ne suit que sa seule cupidité & son ambition. C'est lui qui regne aujourd'hui sur vos Peuples : son crédit sur l'esprit de votre Majesté lui a fait éloigner de la Cour ceux mêmes qui l'y avoient introduit. Les Ministres gâtent les Souverains par leur flatteries ; mais aussi les Souverains perdent leurs Ministres par une confiance trop aveugle : le vôtre sacrifie journellement à sa jalousie tous ceux qu'il croit pouvoir nuire à ses desseins ambitieux : peut-être

hélas !

hélas ! vous ſacrifieroit-il vous même auſſi, ſi ſon intérêt le demandoit. Il vous repréſente vos Sujets heureux, tandis qu'ils ſont autant opprimés par la dureté des impôts que par la façon de les lever : les Grands murmurent tout bas, & les petits gémiſſent tout haut ; mais les cris des malheureux ne parviennent jamais juſqu'au Thrône. Je ſuis peut-être la ſeule dans tous vos Etats, Sire, qui oſe braver ſon reſſentiment par les juſtes plaintes que je prends la liberté de vous faire ici contre lui ; mais votre gloire & le bonheur de vos Sujets, me feront toujours préférables à mes intérêts....

La vivacité avec laquelle Madame de Koniſmarc avoit prononcé ces dernieres paroles fit rompre au Roi un ſilence qu'il avoit attentivement obſervé pendant tout ſon diſcours. Comteſſe, lui avoit-il dit, je n'ai jamais douté de l'intérêt que vous me témoignez aujourd'hui

aujourd'hui prendre à ma gloire & au bonheur de mon Peuple : j'aprouve fort votre zéle, & ma reconnoissance en sera le prix : vous devez sçavoir qu'étant impossible que nous fassions tout par nous-mêmes, nous sommes forcés de nous choisir des Ministres sur la probité desquels nous puissions nous en raporter aveuglément : les Ministres nous paroissent dévoués ; & l'habitude dans laquelle nous sommes de travailler journellement avec eux, & de les voir familiérement, nous y attache de façon que nous sommes obligés de fermer les oreilles aux plaintes qui pourroient nous parvenir contre eux ; parce que telle attention qu'ils apportent à leur ministere, il leur est impossible de jamais contenter tout le monde, & par consequent ils se font toûjours des ennemis. Cependant bien éloigné de penser comme bien des Souverains qui ne soûtiennent leurs Ministres

que

dement qu'elle n'avoit rien, & réconduisit très-gracieusement Madame de Konismarc. Il n'en fallut pas davantage pour exciter son humeur contre elle au point que ce Ministre ne le lui a jamais pardonné depuis; il se douta bien qu'elle venoit de le desservir auprès du Roi; aussi a-t'il saisi toutes les occasions de s'en venger, soit par la diminution de ses pensions & de celles de son fils, soit par des retards de payement, soit enfin par la légitimation de tous les autres Enfans naturels du Roi. Car il n'y avoit d'abord que le Comte de Saxe qui eût été réconnu par distinction pour la mere; & ce dernier trait lui a été plus sensible que toutes ses autres disgraces.

Ce Ministre crut encore ne pouvoir mieux venir à bout de ses desseins, qu'en suscitant contre elle la Favorite regnante pour lors, à laquelle il insinua adroitement que si

ſi elle ne faiſoit pas éloigner inceſſament Madame de Koniſmarc, ſa faveur ne ſubſiſteroit pas longtems, parce qu'il ſçavoit qu'elle avoit ſouvent des conferences ſecretes avec le Roi, leſquelles lui faiſoient préſumer qu'elle cherchoit tous les moyens de ſe racrocher, & que connoiſſant la foibleſſe de S. M. pour elle & pour ſon Fils, il y avoit tout à craindre qu'elle réuſsît. Ces réflexions qui partoient d'un homme qu'elle ſçavoit être dans la plus intime confidence du Roi, firent prendre à cette Favorite le parti de profiter bruſquement de la circonſtance la plus favorable qui ſe rencontreroit la premiere, pour éloigner Madame de Koniſmarc: & pour la faire naître, elle feignit dès le ſoir même d'être malade. Le Roy fut la voir après ſouper. Ce Prince étoit dans ces momens de tendreſſe où les abſens ont toujours

jours tort, & il lui accorda la retraite de Madame de Konismarc, qui surprit toute la Cour.

Leipsic est une belle & grande Ville de la Mismie dans la Principauté de la Haute Saxe, bien fortifiée & commandée par un très-beau Château que l'on appelle Pleissembourg, à cause de la Riviere de Pleissein qui en remplit les fossés. Cette Ville est fort renommée pour son Université qui est une des plus anciennes de l'Europe, ayant été fondée en 1408 par Frederic le Guerrier Duc de Saxe. La justice y est administrée par un Sénat des plus respectables de l'Allemagne; ceux qui le composent étant tous gens sçavans, & au jugement desquels on s'en rapporte dans toutes les affaires les plus importantes du Pays. Cette Ville est à 15 lieues de Dresde : son commerce est très-considérable : il y a trois belles & riches Foires tous les ans, qui y attirent une affluence

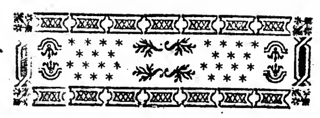
prodigieuse

prodigieuſe d'Etrangers: la premiere de ces Foires ſe tient le premier Janvier; la ſeconde trois ſemaines après Pâques, & la derniere le troiſiéme Lundi après la St. Michel. Pendant la durée de ces foires, Leipſic eſt le rendez-vous de toute la Nobleſſe du Pays, & même des Souverains du voiſinage. L'air y eſt très-ſain, & la ſituation charmante. Il y a grand nombre de Bâtimens du premier ordre. Il y avoit autrefois des Egliſes magnifiques & des Convens ſomptueux; mais les Proteſtans s'en ſervent à d'autres uſages.

Cette Ville a ſouffert différens Siéges pendant les troubles de l'Allemagne, & il s'y eſt donné plusieurs fameuſes Batailles, entr'autres celle de Lutzen en 1630. & celle de Leipſic en 1642. dans laquelle le Général Torſtenſon après avoir pris Gloſcau & Olmutz, battit l'Archiduc Léopold, & ſe rendit maître de cette Ville. On y voit une

une ſuperbe Biblioteque, qu'on appelle la Biblioteque Pauline; parce que lorſque les habitans ambraſſerent la doctrine de Luther en 1639. les Docteurs Lutheriens s'emparerent du Monaſtere des Dominicains, qui étoit le plus vaſte & le plus commode de la Ville, & qu'on appelloit le Monaſtere de Saint Paul, dont cette Biblioteque a toujours conſervé le nom : elle eſt ample & conſidérable, ayant été compoſée de tous les livres qui ſe trouverent alors dans les autres Couvens de la Ville & des environs: on compte près de huit mille manuſcrits ſur différentes matieres, leſquels n'ont jamais été imprimés.

Le ſéjour de Quedlinbourg devenant ennuyeux & inſipide au Comte de Saxe, il n'y reſta que fort peu de tems, il revint à Dreſde où il paſſa l'hyver dans la diverſité des plaiſirs, ſans cependant négliger les exercices convenables à ſon état.



HISTOIRE
DE MAURICE
COMTE DE SAXE.

LIVRE SECOND.

SOMMAIRE.

LE Comte de Saxe sert en Poméranie; il se signale au Siége de Stralsund, obtient du Roi de Pologne un Regiment de Cavalerie; se trouve à l'affaire de Gadelbush contre les Suédois. Il se marie. Il sert en Poméranie: sabel e défense dans l'Auberge de Crachnitz

chnitz où il est blessé: Se trouve au Siége & à la prise de l'Isle d'Usedom; & à celui de Stralzund deffendue par Charles XII. La Comtesse de Saxe accouchée d'un fils qui meurt peu de tems après: Son Regiment est reformé, il sert en qualité de volontaire en Hongrie. Siége & prise de Bellegrade. Il est fait Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc. Il vient en France; est fait Maréchal de Camp, retourne en Saxe. Il fait casser son mariage, & revient en France où il achete un Regiment Allemand. S'applique au Génie, part pour Varsovie.

CHARLES XII. Roi de Suede, qui après la déroute entiere de son Armée devant Pultowa le 18 Juin 1709. s'étoit refugié sur les Terres du Grand Seigneur à Bender, où il étoit depuis le 12 Juillet de la même année, sollicita alors si vivement la Porte de déclarer la

guerre à Pierre le Grand Czar de Moscovie que Sa Hautesse, au mépris du Traité de Carlowits qui venoit d'être renouvellé entre elle & Sa Majesté Czarienne, fit publier un Manifeste au commencement de l'année 1711, lequel fut suivi par l'invasion d'une Armée formidable sur les terres de Russie. Par la triple Alliance que le Czar avoit conclue avec les Rois de Pologne & de Dannemarc sur la fin de l'année précédente à Léopold, où ces trois Monarques avoient eu une entrevue, il s'étoit chargé de la défense de ses propres Frontieres contre les Turcs, tandis que ses Alliés entreroient dans la Pomeranie Suedoise; mais l'Armée Ottomane s'étant trouvée beaucoup superieure à celle du Czar, ce Prince manqua d'être fait prisonnier sur les bords du Pruth * où il fut enveloppé le 18 Juillet 1711.

* Fleuve de Valachie.

Le Comte de Saxe avoit ſuivi le Roi ſon pere dans la Campagne qu'il fit cette année en Pomeranie conjointement avec les Danois, ainſi qu'il avoit été décidé par le Traité de Léopold : il l'avoit aidé dans la priſe de Troptow, & il le ſuivit à Stralſund où il paſſa la riviére à la nage à la vue des Ennemis le piſtolet à la main : il vit tomber à ſes côtés pendant ce paſſage trois Officiers & plus de vingt Soldats ſans en paroître émû. Comme la ſaiſon étoit trop avancée, & que les environs de cette Place étoient inondés, les deux Armées combinées de Saxe & de Dannemarc furent obligées d'en lever le ſiége, ainſi que celui de Wiſmar : mais elles ſe tournerent du côté du Fort de Penamunde qu'elles prirent au mois de Décembre, & ſe ſéparérent.

Auſſitôt que les Troupes eurent été retirées & diſtribuées dans leurs Quartiers d'Hyver, le Comte de

Saxe

Saxe revint à Dreſde. Le Roi qui avoit été témoin de ſon expérience & de ſa capacité, lui fit lever un Régiment de Cavalerie. Notre nouveau Colonel paſſa tout l'hyver à lever des hommes, à ſe choiſir ſes chevaux, & à diſcipliner ſa Troupe : & le Roi lui ayant laiſſé la liberté de nommer ſes Officiers, il les choiſit parmi tout ce qu'il connoiſſoit de plus brave. Il préféra le plaiſir d'exercer ſon Régiment à tous ceux que le Carnaval pouvoit lui offrir ; & on peut dire qu'il eût plus de mal pendant ce quartier d'hyver, qu'il n'en auroit eu pendant la plus dure Campagne.

Impatient de faire exécuter par ſon Régiment les nouvelles évolutions qu'il avoit imaginées, ils en vit enfin arriver le moment avec un plaiſir infini. Au commencement de l'année 1712, les Alliés ſe diſpoſerent à recommencer leurs opérations contre les Etats qui reſtoient

toient encore au Roi de Suede dans l'Allemagne : Ce fut contre le Duché de Brême qu'ils tournerent leurs armes : le Comte de Saxe fut nommé de cette expédition ; il conduisit son Régiment au rendez-vous de l'Armée. Stade qui est la plus importante Place du Duché de Brême, fut assiégée & emportée avant que le Comte de Steinboc pût la secourir ; mais ce Général Suédois ayant rejoint les vainqueurs dans le Duché de Meckelbourg près d'un Village nommé Gadelbush, il leur livra bataille le 20 Décembre 1712. Le Combat fut si opiniâtre & si sanglant de part & d'autre, qu'il resta plus de dix mille hommes sur la place tués ou blessés.

Malgré la supériorité de l'Armée des Alliés, & l'avantage de sa position, la victoire se déclara en faveur des Suédois, qui demeurerent maîtres du champ de Bataille

taille, que leurs Ennemis avoient été obligés d'abandonner avec une partie de leurs bagages & de leur Artillerie. Le Comte de Saxe vit dans cette mêlée, qui dura trois heures, tuer plusieurs de ses Officiers & Soldats, & il eut lui-même un cheval tué sous lui d'un boulet de canon. Quoique ce fût la premiere campagne où il se trouva à la tête d'un Régiment, il se comporta avec toute la valeur & la prudence du Guerrier le plus experimenté; & la belle manœuvre qu'il fit, tant dans ses attaques réitérées, que dans sa retraite, lui mérita les éloges des premiers Généraux & de ses Ennemis mêmes.

Pendant que toutes ces choses se passoient en Poméranie, le Roi de Pologne qui avoit convoqué une Diette à Warsovie dans laquelle il avoit fait confirmer en sa faveur la Confédération de Sandomir, travailloit de toutes ses

forces

forces à s'affermir sur son Thrône. Il rompit les projets du Palatin de Kiovie qui lui étoit contraire ; il découvrit une conspiration qu'on avoit trâmée contre lui, & il chassa un Corps de Turcs qui s'étoit avancé vers ses frontieres, pour favoriser toutes ces entreprises ; & étant venu à bout d'avoir rétabli une parfaite tranquilité dans ses Etats de Pologne, il revint à Dresde.

Le Comte de Saxe y étoit pour lors, ainsi que Madame de Konismarc, qui avoit eu la permission d'y revenir. Depuis l'affaire de Gadelbush il s'étoit occupé à remonter & à recruter son Régiment qui y avoit beaucoup souffert, parce qu'il l'avoit rammené à la charge differentes fois pendant l'action. Il resta ainsi une année, pendant laquelle il eut plusieurs petites aventures galantes à Dresde ; sa Mere en étant informée songea à le marier, & lui

trouva un parti fort avantageux dans la jeune Comteſſe de Loben, Fille de condition & fort aimable. Quoiqu'il eût déja témoigné avoir de la répugnance pour le mariage, cependant quand il eut vû cette jeune Princeſſe, & qu'il eût ſçû qu'elle s'appelloit Victoire, il s'y détermina; & il a dit depuis, que ſon nom contribua autant à le décider que ſa beauté, & ſes gros revenus. Il ne manquoit plus que l'agrément du Roy; ſitôt qu'il fut arrivé, & que Madame de Koniſmarc lui en eût parlé, non ſeulement il le donna, mais il ſe chargea encore de toute la dépenſe de cette cérémonie pour laquelle il donna pluſieurs Fêtes.

Ce fut dans cette même année, & peu après le mariage du Comte de Saxe, que le Prince Royal & Electoral pour lors, & actuellement Roi de Pologne, partit de Dreſde pour voir la Cour

Cour de France ; il y arriva au mois d'Août 1714, & y parut ſous le nom de Comte de Luſace : Louis XIV. le reçut avec toutes les marques de diſtinction dûes à ſon rang, & plus encore à ſon mérite perſonnel.

Le bruit qui courut dans ce tems là que Charles XII. avoit quitté les Etats du Grand Seigneur pour revenir dans les ſiens, fit concevoir au Comte de Saxe l'eſperance de voir bientôt recommencer la guerre, & de pouvoir prendre ſa revanche contre ce Héros du Nord, de la Bataille de Gadelbush qui lui tenoit extrêmement au cœur. Mais ce Monarque, quoique parti du Château de Demirſtash le premier Octobre 1714, ne ſe trouva point ſitôt en état de rien entreprendre à cauſe de la foibleſſe de ſon Armée, qu'il avoit trouvée dans un état pitoyable en arrivant à Stralzund, le 21 No-

 vembre

vembre de cette même année 1714. Ce Monarque reſta dans cette Place dont il augmenta les Fortifications, juſqu'à ce que ſes Ennemis impatiens de le combattre, ſe réunirent pour l'accabler avant qu'il eût le tems de ſe mettre en état de défenſe.

Le Comte de Saxe eut la plus grande ſatisfaction du monde, d'apprendre au commencement de l'année 1715 que le Roi de Pologne l'avoit nommé pour ſervir en Pomeranie avec ſon Régiment ſous les ordres du Comte de Walkerbath qui commandoit les Saxons : il s'imaginoit que la gloire ſeule d'être employé contre Charles XII, étoit incomparablement au deſſus de toutes celles qu'il s'étoit acquiſes depuis qu'il ſervoit. La Comteſſe de Saxe qui ſe ſentit groſſe dans ce temslà, ne l'auroit vû partir qu'avec bien de la peine, & pour éviter le cérémonial il partit de Dreſ-

de à la fin du mois de Janvier, ſans dire adieu à la Comteſſe de Saxe ſon épouſe, ni à Madame de Koniſmarc ſa mere, pour aller rejoindre ſon Régiment qui étoit deſtiné pour l'attaque de l'Iſle d'Uſedom avec un autre Détachement Pruſſien de quinze cens hommes.

N'ayant avec lui que cinq Officiers de ſon Régiment & douze valets, il arriva au bout de quelques jours à Léopold Ville de Pologne, Capitale de la Ruſſie Rouge, ſur la Riviere de Pieteva. Tandis qu'il y attendoit une eſcorte pour paſſer outre, attendu que le Pays étoit infeſté de Partis Polonnois à cauſe de la confédération de Sandomir qui ſubſiſtoit toujours, il y courut un bruit qu'il y avoit une Trêve conclue entre les Troupes Saxonnes, & celles des Confóderés : il crut devoir profiter de cette occaſion pour rejoindre avec plus de ſû-

reté ſon Régiment; & étant parti de Léopold ainſi que tous les autres Officiers Saxons qui comme lui y attendoient une eſcorte, il arriva tard dans un Bourg nommé Crachnitz, & s'y logea dans une Auberge. La Trêve avoit été rompue avant qu'il y arrivât; & les Polonois du parti des Conféderés ayant été informés qu'il y étoit, formérent le deſſein de l'enlever ainſi que le Marêchal Comte de Flemming qu'ils croyoient être avec lui dans ce Bourg, & qui avoit pris une autre route. Ils détacherent à cet effet 200 Dragons & 600 Cavaliers commandés par un Officier nommé Paſchkoniski. A peine étoit-il à table pour ſouper qu'on vint l'avertir qu'il entroit beaucoup de Cavalerie dans le Bourg, & qu'on la voyoit s'avancer du côté de ſon Auberge; qu'il paroiſſoit que c'étoit à lui qu'on en vouloit, & qu'il étoit tems de prendre ſes meſures, s'il

avoit.

avoit envie de ſoutenir ſon Poſte ; il apprit alors que la Trêve étoit rompüe, & qu'il étoit en danger d'être fait Priſonnier.

N'ayant que dix-huit ou vingt perſonnes avec lui, les autres Officiers Saxons ayant continué leur route ſans s'arrêter dans ce Bourg parce qu'ils comptoient ſur la Trêve, il lui étoit impoſſible de pouvoir défendre tous les corps de logis de cette maiſon, leſquels étoient ſéparés les uns des autres : il abandonna la cour & occupa les chambres, dans chacune deſquelles il poſta deux ou trois hommes, avec ordre d'en percer les planchers, pour pouvoir tirer d'en haut ſur ceux qui entreroient dans le bas ; & comme il pouvoit donner du ſecours à ſes Gens par l'écurie, il s'y porta avec ce qui lui reſtoit de monde. Il n'eut que le tems qu'il lui falloit pour faire cette diſpoſition ; car le moment d'après les Polonois parurent aux

portes de l'Auberge. Elles furent d'abord enfoncées ; mais comme le plancher étoit fort peu élevé, ceux d'en haut pouvant leur appuyer la bayonnette dans les reins ſans être vûs, ne manquerent pas de profiter de cet avantage. Les premiers qui entrerent furent tués ſur la place ; les autres étonnés & s'imaginant qu'il y avoit plus de monde dans le bas qu'ils ne l'avoient penſé, abandonnerent cette attaque pour monter par les fenêtres des autres chambres qu'ils ne croyoient point être gardées, afin d'entrer de là dans les autres. Cette manœuvre embaraſſa beaucoup le jeune Comte & ſa compagnie, parce qu'il n'y avoit pas moyen de s'y oppoſer : il les laiſſa faire, réſolu de monter & d'entrer dans ces chambres, l'épée d'une main, & le piſtolet de l'autre, avec toute ſa petite Eſcorte, & de tomber ſur les Aſſiegeants qui ne s'attendroient point à une telle ré-
ſolution,

ſolution, & ſurtout au milieu d'une nuit obſcure.

Quoique notre jeune Guerrier eût reçû un coup de feu dans la cuiſſe, & dont il s'eſt reſſenti toute ſa vie, il ne laiſſa pas d'exécuter ſon projet, en entrant le premier dans la chambre, & donnant ſur ceux qui y étoient, l'épée à la main. Ils furent ſurpris & chargés, & preſque tous paſſés au fil de l'épée; les autres prirent le parti de ſe jetter par les fenêtres. Ils tenterent cependant une ſeconde fois la même eſcalade; mais n'y ayant pas été plus heureux, ils l'abandonnèrent pour bloquer la maiſon jûſqu'à ce que le jour étant venu, l'Officier Paſchkoniski après avoir viſité le blocus, & l'ayant aſſuré encore en differens endroits, envoya un Officiers au Comte de Saxe pour le ſommer de ſe rendre, avec ménace de mettre le feu à la maiſon & à tout le Bourg s'il refuſoit. Celui-ci cria à l'Officier de ſe retirer,

rer, & ne l'ayant pas fait, il le tua d'un coup de fusil. L'Ennemi ne se rebutant point, & voulant ménager le sang du fils du Roi, lui renvoya un Aumônier Dominicain pour lui faire une seconde & pareille sommation; mais il eut le même Sort que le premier.

Cependant les vivres & les munitions manquoient aux Assiègés, il ne leur restoit que de la poudre & point de balles; ils eûrent recours aux cloux qu'ils purent arracher, & ensuite à l'argent monnoyé qu'ils avoient dans leurs poches dont ils chargerent leurs armes. Après avoir épuisé tout ce qu'ils avoient, le Comte assembla tout son monde, dont il n'avoit pas perdu un seul homme, & dit que n'y ayant point de quartier à esperer pour lui, moins encore que pour les autres, il ne voyoit point d'autre secret pour conserver leurs vies, que de sortir l'épée à la main & se faire jour à travers des

Ennemis

Ennemis qui étoient dispersés autour de l'Auberge pour en former le Blocus ; que l'obscurité de la nuit leur seroit favorable dans cette expédition ; qu'y ayant un bois au sortir du Bourg, cela assureroit leur retraite ; & enfin que tout ce qui pouvoit leur arriver, c'étoit de tomber dans une de leurs arriere-gardes qu'ils ne pourroient manquer de surprendre & de charger l'épée à la main, sans leur donner le tems de déliberer.

Cette proposition de la part d'un Prince de l'âge du Comte de Saxe étonna tout le monde ; cependant elle fut goûtée & suivie après la tenüe d'une espece de petit Conseil de guerre. On sort & on rencontre effectivement une Garde des Ennemis qui ne se méfioit de rien, & qui avoit mis pied à terre pour se reposer.

Comment pouvoir s'imaginer qu'une poignée de monde pût prendre une telle résolution ? On le croit

croit cependant quand on se figure ce que peut le desespoir, & le désir de sauver sa vie. Ils trouverent la Garde dans l'état qu'il l'avoit jugé, & sur laquelle ils firent main-basse sans qu'elle eût le tems de son côté de tirer un seul coup de fusil; ils s'emparerent d'autant de chevaux qu'ils en avoient besoin, & se rendirent toute la nuit à Sandomir où il y avoit Garnison Saxonne.

Après cette expédition il continua sa route sans faire toute l'attention que méritoit le coup de feu qu'il avoit reçu. Il arriva au rendez-vous de l'Armée Saxonne; & après differentes opérations ausquelles il voulut avoir part malgré sa blessure, il fut détaché le premier Août pour aller attaquer l'Isle d'Usedom. Il s'y porta à la tête de son Régiment, & pressa les Assiégés avec tant de vigueur, qu'il enleva cette Isle le 15 du même mois, tandis que les Danois

nois & les Hanovriens blocquerent Vismar, & vinrent joindre la grande Armée pour assiéger Stralzund. Ce Siege rencontra d'autant plus de difficultés, qu'outre que cette Place étoit bien fortifiée par elle-même, le Roi de Suede la défendoit en personne. Aussi quoique la Tranchée y eût été ouverte dès le 20 Octobre, elle ne se rendit que le 13. Décembre: Charles XII. en sortit par Mer la veille, s'étant fait passage à travers la Flotte Russienne qui couvroit la Mer Baltique afin d'ôter à ce Monarque tous les moyens de se sauver.

C'étoit la seconde fois que le Comte de Saxe se trouvoit à Stralzund; mais quoiqu'il eût fait des prodiges à la premiere, il se surpassa encore à la seconde. L'ambition de voir Charles XII. le faisoit exposer un des premiers à toutes les sorties des Assiégés, parce qu'il croyoit toujours l'y voir: & effectivement

tivement étant un jour du nombre de ceux qui s'emparerent d'assaut de l'ouvrage à Corne, il eut la satisfaction de voir ce Monarque au milieu de ses Grenadiers; & la façon avec laquelle il l'y vit comporter, lui fit concevoir pour ce Prince une vénération qu'il a toujours eue pour sa Mémoire.

La Campagne étant finie par la prise de Stralzund, l'Armée Alliée fut cantonnée dans de bons quartiers, tandis que le Roi de Suede s'étoit retiré à Carlescroon, * d'où il faisoit de grands préparatifs pour l'ouverture de la Campagne prochaine: mais s'il en faisoit d'un côté, de l'autre les Moscovites, les Danois, les Saxons, les Prussiens, & les Hanovriens en faisoient de bien plus serieux; car il fut décidé, que l'on tourneroit toutes les forces réunies par Mer & par Terre con-

* Ville forte de Scanie, Province de Suede.

tre les Etats de Suede même, sans s'amuser davantage aux Provinces qui dépendoient de cette Couronne, comme on avoit fait jusques à présent. Cette résolution fut prise au commencement de l'année 1716; mais le Roi de Suede ayant paru disposé à desirer la Paix, on n'entra point en Campagne.

Le Comte de Saxe, qui arriva à Dresde dans le mois de Janvier 1716. trouva la Comtesse son épouse accouchée heureusement d'un fils qui sembloit d'une constitution forte & robuste; cependant il n'á pas véçu long-tems, & n'a point eu d'autres enfans depuis. Devenu oisif par les ouvertures de paix qui paroissoient être de bonne foi de la part de Chardes XII. & de ses Ministres, il s'occupa à differens voyages en Russie, en Pologne, & en Prusse.

Le Ministre qui conservoit toujours une haine implacable contre Madame de Konismarc, cherchoit

choit auſſi toutes les occaſions d'en faire reſſentir les effets au Comte de Saxe ſon fils : il étoit jaloux de l'eſtime générale qu'il s'attiroit à la Cour, & de la gloire qu'il s'acquieroit à l'Armée: il apprehendoit même que la tendreſſe du Roi venant à ſe réveiller pour la Mere en faveur des grandes & belles qualités du fils, il ne perdît lui-même bientôt cet empire abſolu qu'il avoit ſur l'eſprit de Sa Majeſté. Il n'en fallut pas davantage pour l'engager à chercher tous les moyens d'humilier un Rival qu'il regardoit comme ſon plus redoutable ennemi. L'Electrice Douairiere, mere du Roi, mourut dans ce tems-là à Lichtenbourg. Ce Miniſtre ſçavoit que cette Princeſſe aimoit tendrement le Comte de Saxe, & qu'elle le protégeoit au point que tant qu'elle auroit vecû, il n'eût jamais oſé rien entreprendre contre lui : mais ſitôt qu'elle fut morte, il congédia ſon Regiment

ment, ainſi que celui du Prince Louis de Wirtemberg, auquel il en vouloit auſſi.

Lui réformer un Regiment qu'il avoit levé lui-même, entretenu & diſcipliné avec tant de ſoin, tant pour les hommes que pour les chevaux, & lui retirer un Commandement dont il s'étoit toujours acquitté avec honneur; c'étoit bien à la vérité prendre le Comte de Saxe par l'endroit le plus ſenſible. Auſſi courut-il chez le Roi, ſitôt que cette nouvelle, qu'il ne vouloit point croire d'abord, lui eût été confirmée: & inſtruit par ſa mere de differentes manœuvres de ce Miniſtre, il les repeta publiquement à Sa Majeſté il étoit ſi outré de colere pour lors, que ne ſe poſſedant plus, & ſans ſonger au reſpect qu'il devoit à ſon Souverain, il ne lui cacha point que s'il réfuſoit de lui faire rendre toute la ſatisfaction qui lui étoit dûe, il ſçauroit ſe rendre juſtice lui-même à quelque

 prix

prix que ce fût. Quoique le Roi fût peut-être intérieurement charmé de la vivacité de son fils, il ne pût cependant s'empêcher de lui dire hautement qu'avec de tels propos, & un pareil procédé il pourroit bien aller coucher au Château de Konigstein. * Cette menace prononcée d'un ton ferme, & peu ordinaire à s` façon de lui parl r, lui fit apprehender qu'elle fût effectuée. C'est pourquoi sans ri. n répliquer, il sortit de chez le Roi, fût du même pas à l'écurie, & se fit seller le plus beau cheval de Sa Majesté, avec lequel il partit rejoindre la Comtesse de Saxe qui étoit alors dans une de ses Terres à vingt lieues de Dresde, & qu'il n'avoit vuë depuis long-tems pour certaines non conformités d'humeur qu'il ne pouvoit surmonter.

Pendant ce séjour, qui lui parut un siècle quoiqu'il n. fut que de six

* Château en Saxe où sont detenus les Prisoniers d'Etat.

jours, il écrivit expressément à sa mere, qu'il aimeroit autant être renfermé pour le reste de ses jours dans le Château de Konigstein, que d'en rester encore huit où il étoit; & il la prioit instamment de le reconcilier avec le Roi. Madame de Konismarc n'eut pas de peine à réussir, parce que ce Monarque aimoit tendrement ce fils: ainsi il profita de cette paix avec son Pere pour aller faire la Guerre aux Turcs; car l'Empereur qui la faisoit au Grand Seigneur, avoit alors en Hongrie une Armée de cent cinquante mille hommes commandée par le Prince Eugene. Le Comte de Saxe demanda la permission d'y aller servir; le Roi non seulement le lui permit, mais lui fit faire encore un équipage convenable à son Rang. Et sans se donner la patience d'attendre qu'il fût prêt, il partit pour le Camp sous Bellegrade, où il arriva le 2 Juillet mil sept cent dix-sept.

Le Prince Eugene qui avoit été témoin en Flandre de la bravoure du Comte de Saxe, lui fit l'accueil le plus gracieux du monde, & lui fit l'honneur de le présenter lui-même à tous les Princes qui s'étoient rendus à son Armée. C'étoit bien la plus brillante & la plus auguste qu'on eût jamais vûe : Car outre un nombre infini de Seigneurs Etrangers du premier ordre, plus de trente Princes Souverains & autres s'y étoient rendus de toutes parts pour y servir en qualité de volontaires. Le Comte Charollois, le Prince de Dombes, le Prince de Savoye, le Prince de Portugal, les deux Princes de Lorraine, ceux de Baviere, ceux de Virtemberg, ceux de Saxe-Saalfeldt, celui de Pons, d'Anhalt Desseau, de Hesse-Cassel, de Taxis, de Holstein, de Beveren, de Losbkowits, & autres s'y distinguerent tous par leur magnificence, & par leur courage. Le Comte de Charollois surtout

tout s'y comporta avec une intrépidité au-dessus de son âge ; mais digne de son sang. Ce Prince n'avoit alors que dix-sept ans ; & dans la crainte de ne se pas trouver au commencement des opérations, il étoit parti sans ses équipages qui n'arriverent au Camp que plus de deux mois après lui.

La premiere expédition importante par laquelle on avoit ouvert la Campagne, avoit été le passage du Danube près de Benzova le 15 Juin 1717. Tous les Princes s'y disputerent l'honneur de passer les premiers : mais le Prince Eugene ne voulant point les exposer, & cherchant à les mettre d'accord, désigna le Général Mercy & le Marêchal Comte d'Heister pour être à la tête de cet ambarquement. Le Comte de Charollois conçut une espece de jalousie contre ces deux Généraux Allemands dont il envioit le bonheur & la gloire : cependant à force de prieres & de sollicitations,

follicitations, il obtint enfin du Prince Eugene de paſſer à la tête d'un Détachement de Grénadiers. Son impatience de donner ſur l'ennemi qu'il voyoit border la rive oppoſée du Danube, l'empêchant de remarquer que le Bâteau dans lequel il alloit paſſer, étoit trop chargé, & s'empliſſoit d'eau, il manqua de périr; puiſqu'à peine en fut-il ſorti, que ce même Bâteau fut ſubmergé. Le danger qu'il venoit de courir, loin de rallentir ſon ardeur, ne la rendit au contraire que plus vive encore; il ſe jetta dans un autre avec les mêmes Grenadiers, ſauta le premier à terre, & tomba ſi bruſquement ſur les Turcs & les Tartares (car il y en avoit autant des uns que des autres) que l'épouvante précipita leur fuite avec tant de déſordre & de rapidité, que n'ayant point le tems de tirer un ſeul coup, ils perdirent la moitié de leur monde, ſans qu'il en coutât un ſeul homme à l'Armée Impériale:

riale. Les autres Princes suivirent, & la réussite de ce passage facilita les moyens d'entreprendre le Siége de Belle grade plutôt qu'on ne le pensoit.

Il étoit commencé lorsque le Comte de Saxe arriva; mais il se dédommagea bien de l'avance qu'avoient sur lui les autres Princes; car outre les travaux du Siége ausquels il s'employoit sans ménagement, il n'étoit jamais plus charmé que lorsqu'il trouvoit occasion de faire la petite guerre contre les Turcs. On l'a vû souvent quitter la table pour aller faire le coup de pistolet avec eux, & s'exposer aux dangers les plus inévitables. Car il n'y avoit point de quartier à esperer d'eux en les combattant: ils étoient dans l'usage cruel & barbare de couper la tête à tous les prisonniers qu'ils faisoient: chaque tête leur étoit payée un Ducat d'or par sa Hautesse; c'est pourquoi dans tous les escarmouches que l'on

l'on faisoit contre eux, il étoit question de vaincre ou de mourir les armes à la main.

L'Armée Ottomane étoit composée de plus de deux cent cinquante mille Turcs & Tartares commandés par le Grand Visir: il y avoit outre cela trente-cinq mille hommes de garnison dans Belgrade; & malgré cette supériorité des Ennemis, le Prince Eugene leur livra Bataille le seize Août de la même année 1717. & remporta sur eux une victoire des plus complettes. Car après un combat opiniâtre de cinq heures, il les chassa de leur Camp, sur lequel ils laissérent quarante mille morts: on leur prit deux cent huit piéces de Canon de fonte; cent onze Canons de fer; trente-sept Mortiers; vingt mille Boulets; trois mille Bombes; trente mille Grénades, six cent barils de Poudre, trois cent barils de Plomb en balles; cinquante deux Drapeaux & Etendarts,

darts ; neuf Queües de cheval ; quatre Trompettes ; le grand Tambour des Janissaires ; six autres un peu plus petits ; leur grande Timbale d'argent ; trois autres plus petites ; leur Chancellerie, leurs Tentes & leurs Bagages.

Le lendemain de cette journée mémorable, le Commandant de Belgrade informé de la défaite de l'Armée Turque, demanda à capituler : le 22. les Articles furent signés de part & d'autre, & la Ville remise aux Impériaux le même jour. Les Turcs ayant été harcelés dans leur retraite, se retirerent en désordre & en confusion vers Orzowa, dont ils firent sauter les Fortifications avant de l'abandonner, pour se retirer chez eux ; ce qui détermina les Généraux de l'Empereur à distribuer leurs Troupes aux environs de Semlin ; & les Princes Volontaires retournerent chacun chez eux, après avoir pris congé du Prince Eugene : il

n'y eut que le Comte de Charolois qui ne voulut point s'en retourner, qu'il ne fût bien assuré par lui-même, qu'on n'entreprendroit plus rien cette Campagne ; car il resta à Bude & à Pest encore longtems après les autres, où le Prince Eugene lui avoit promis de le faire avertir, en cas que les Turcs se ralliassent, & voulussent encore tenter quelque chose.

L'arrivée d'un Aga Turc chargé de Propositions de Paix, ôta au Comte de Charolois tout espoir d'aucune nouvelle expédition, & le détermina à retourner en France. Ce Prince passa par Vienne d'où, après avoir reçû de leurs Majestés Impériales tous les honneurs dûs à son rang, & tous les éloges dûs à sa valeur, il fut dans plusieurs Cours de l'Allemagne, & de là en Italie. Cet Aga parloit très-bien Allemand, & paroissoit bien intentionné pour le rétablissement de la Paix : il étoit question

tion d'un Congrès. Le nombre des Mécontens étoit pour lors si grand dans l'Empire Ottoman, qu'il y avoit tout à craindre que le Grand Seigneur ne fût déposé; il n'osoit plus sortir ni paroître en public. La victoire insigne que venoit de remporter le Prince Eugene, étoit si complette, qu'elle avoit jetté l'épouvante & la consternation parmi tous les Musulmans qui murmuroient hautement. Rien ne le peut mieux prouver, que le Formulaire de dévotion que le Grand Seigneur jugea à propos d'établir, afin d'appaiser le Peuple qui ne respiroit que la révolution: il l'adressa à l'Aga Turc à Belgrade pour s'y conformer, ainsi que sa Suite. Ce Ministre le rendit public; & la singularité de cette Pièce qui ne se trouve dans aucuns de nos écrits publics, m'a paru digne d'être rapportée ici, traduite fidelement en françois.

« AMETH SELIM Sultan, Empe-
» reur d'Orient & d'Occident, Sei-
» gneur des Seigneurs; veritable Imi-
» tateur du grand Prophete Maho-
» met,&c. Le Grand Sultan reconnoiſ-
» ſantque la main du Grand Dieu eſt
» appéſantie ſur ſa Domination, ſur
» ſes Sujets & ſur ſon Empire, puiſ-
» qu'il permet qu'ils ſoient accablés
» & tourmentés par les Chrétiens
» leurs Ennemis, qui les ont vain-
» cus pluſieurs fois par Terre & par
» Mer, & leur ont enlevé une gran-
» de étenduë de Pays, & cela com-
» me il lui paroît, parce que les Mu-
» ſulmans ſe ſont corrompus dans
» leurs œuvres, & trop confiés en
» leurs propres forces : c'eſt pour-
» quoi voulant appaiſer la colere de
» Dieu & de ſon Prophete Maho-
« met, il ordonne très-expreſſément
» que le Vendredi après la nou-
» velle Lune, dans les cinquiéme, ſi-
» xiéme & ſeptiéme mois, un cha-
» cun jeûne très-rigidement pendant
» tou ce jour-là, & s'abſtienne de
manger

» manger & de boire depuis le le-
» ver du Soleil jusques à celui des
» Etoiles. Ce jour-là le Mufty, & au-
» tres Serviteurs Ecclésiastiques, re-
» vêtus d'habits; pénitentiaux & de
» cilices, les yeux baissés vers la
» terre, sans avoir la barbe pei-
» gnée, & tout en pleurs, iront
» premierement dans les Places pu-
» bliques, & ensuite dans les Mos-
» quées, en criant de toutes leurs
» forces: IA MOFATEH ILABUAB.
» C'est-à-dire, *Ouvre les portes de ta*
» *Grace.* Dans l'Isle de la Mecque le
» Cercueil du Prophete sera décou-
» vert & exposé publiquement sur
» des Trétaux d'argent; encensé, &
» rempli des ossemens des Servi-
» teurs & Saphis qui ont été tués
» dans la bataille; afin que le Pro-
» phete touché d'une si grande &
» si sensible perte, veuille se porter
» à appaiser la colere du Grand Dieu:
» c'est ce qui se pratiquera tous ces
» trois Vendredis, & le Cercueil se-
» ra porté par les rües & dans les
N 3 champs

« champs ; & tous les Pelerins & les « Habitans des Mosquées, avec tous « les Chefs des Métiers, en feront « sept fois le tour en chantant d'une « voix gémissante le Cantique de « lamentation au sujet de ce désas- « tre. On ne fera entendre aucun « Instrument de Musique ; mais seu- « lement des cris de lamentation, « & un grand hurlement universel ; « & le dernier jour de jeûne on fera « un Procession générale & solem- « nelle jusques à la distance de dix « mille en l'ordre suivant.

« PREMIEREMENT la marche sera « ouverte par un Cercueil rempli « d'ossemens de Morts, de Sabres « rompus, de Cuirasses applaties, « d'Arcs brisés, & de Flêches émous- « sées. Toutes ces choses seront por- « tées par six cens Turcs revêtus « d'habits pénitentiaux & de Cilices, « à pieds nuds, sans Turban, & la « tête aussi nüe.

« II. Suivront trois cens Musul- « mans avec des habits teints dans

du

» du sang, & parsemés de cendres,
» & se frappans la poitrine, avec de
» grands cris, & des hurlemens lu-
» gubres.
» III. Six mille hommes décou-
» verts depuis les épaules jusques-à
» la ceinture, & se frappant la poi-
» trine & les épaules avec des épines,
» ensorte que le sang en découle à
» terre sans qu'ils puissent s'essuyer.
» IV. Le Cercueil du Prophete
» soutenu par trente Spahis sans
» Turbans, qui seront entourés par
» quatre cent Bachas, le sabre à la
» main pour sabrer tous ceux qui re-
» garderont le Cercueil sans respect,
» & dont les corps seront jettés aux
» chiens.
» V. A chaque quart de mille on
» tuëra un Asne & un Juif qui reste-
» ront à terre dans leur propre sang.
» VI. Trente Bachas de Terre se-
» ront sans pourpre avec des mé-
» chans Turbans d'étoffe noire trem-
» pée dans le sang de l'Asne & du
» Juif, ayant une main liée par der-
 riere

« riere à l'épaule, sans sabres, mais
« avec des Queües de chevaux noirs.
» qui traîneront à terre pour faire
« lever la poussiére en l'air.

« VII. Trois mille Janissaires sans
« armes avec des bâtons à la main
« traînans à terre, qui criéront. ALLA
« HASBI FAGAVURI! *Dieu est mon*
« *protecteur! qu'il me pardonne!*

« VIII. Le Grand Visir sur une
« Asne boiteux avec un Turban bleu,
« & ensanglanté se frappant la tête
« avec une canne & déplorant la
« derniere & funeste Bataille en ces
« termes: ESFA IA. MAULAI AN
» GIAFAI: *Seigneur pardonnez-moi*
» *mon ingratitude.*

» » IX. Une caisse remplie d'argent
» pour être jetté au Peuple; mais il
» ne sera permis de le ramasser qu'a-
» près la procession finie, sur peine
» d'être empâlé vif.

» X. Et enfin cette Procession sera
» fermée par une multitude innom-
» brable de peuples, au milieu de la-
» quelle il y aura cent Turcs Peni-
tens.

» tens, qui avec des couteaux se de-
» couperont la chair des bras, de la
» poitrine & du visage ; afin d'appai-
» ser d'autant mieux la colere du
» Grand Dieu & du Prophete Ma-
» homet : & à chaque quart d'un
» mille, ils éléveront la main droite
» & criéront de toutes leurs forces :
» ALLAH SIFAI CEDEDNI AHDAI :
» *Invoque Dieu de ma bouche afin qu'il*
» *me fortifie contre mes ennemis.*

Ce Formulaire ayant été publié dans tous les Etats du Grand Seigneur, eut tout l'effet que ce Monarque s'en étoit promis : le Peuple occupé de la dévotion ne songea plus à la révolte, & les Esprits se tranquiliserent. Cependant le Grand Seigneur n'osa retourner sitôt à Constantinople : il tint un Divan à Andrinople, d'où il dépêcha à Belgrade, des Plenipotentiaires pour traiter de la Paix. Cette députation étoit composée de l'Aga Turc cy-dessus, & de deux Bachas:

ces

ces trois Miniſtres avoient une ſuite nombreuſe, & ils étoient chargés de préſens portés ſur ſix brancards. La ſingularité de ces préſens m'a déterminé à en faire ici le détail.

Sur le premier de ces brancards étoient le Poteau, les Liens, les Courroyes, & les Verges qui ont ſervi à la flagellation de Jeſus-Chriſt.

Dans le ſecond, la Robe de pourpre dont il a été révêtu, la Couronne d'épines, & le Roſeau qu'on lui mit à la main au lieu de ſceptre.

Dans le troiſiéme, un Morceau fort conſidérable de la vraie Croix; quelques Cloux, & les Linceuils qu'on a trouvés dans le Tombeau après la Réſurrection.

Dans le quatriéme, les douze Corbeilles qui avoient été remplies des miettes lors de la multiplication des Pains dont parle l'Evangile; la Tête, les Cheveux, la Barbe,

& la Langue de Saint Jean-Baptiste.

Sur les deux derniers étoient les Corps de quelques Prophetes, Apôtres, Saints & Martyrs, entr'autres celui de S. Etienne.

Toutes ces saintes Reliques avoient été trouvées dans un caveau profond & bien muré au côté gauche de l'Eglise de Sainte Sophie, où elles avoient été renfermées lors de la prise de Constantinople par les Turcs. On prétend que ceux-ci ayant essayé plusieurs fois d'ouvrir ce caveau, avoient été punis de leur témérité, les uns étant tombés morts sur la place, & les autres étant devenus perclus de tous leurs membres, sourds ou aveugles: de sorte qu'ils furent obligés de se servir pour lors de deux cens Esclaves Chrétiens pour déboucher le Caveau, en tirer les Reliques, les charger sur les Brancards, & les escorter. Ils imputoient à ce dépôt tous les désastres qui leur

étoient arrivez pendant cette derniere guerre, & ils furent charmés de trouver cette occasion de s'en débarrasser, en faisant en même tems leur cour à l'Empereur qui connoissoit tout le prix de ces pieux Présens. Ces Brancards étoient portés par vingt-deux chameaux richement harnachés, accompagnés de plusieurs Lions, de quatre Pantheres; de quatorze beaux Chevaux Turcs bien équipés, & de treize Mulets; le tout conduit par les deux cens Esclaves Chrétiens, parmi lesquels il y avoit dix-sept Prêtres & Moines.

Le Comte de Saxe fut le dernier qui quitta l'Armée Impériale; car il y resta jusques à ce que les Commissaires respectifs de l'Empereur & du Grand Seigneur fûrent convenus d'un lieu pour y assigner le Congrès, afin d'y agiter les Articles d'un Traité de Paix; & après avoir examiné les Présens cy-dessus il partit de Belgrade

grade pour se rendre à Fravenstat Ville de Pologne où la Cour étoit pour lors. Il y arriva au commencement de l'année 1718, & le Roi de Pologne le décora de l'Ordre de l'Aigle Blanc.

Il y a en Allemagne deux Ordres de Chevalerie sous la protection de l'Aigle ; l'un en Pologne sous le nom de l'Aigle Blanc, & l'autre en Prusse sous celui de l'Aigle Noir : ce dernier a été institué par Frederic III. Marquis & Electeur de Brandebourg, lorsqu'il fut reconnu & couronné Roi de Prusse en 1701 : ce Monarque l'établit d'abord sous le nom de l'Ordre de la Fidelité, & donna aux Chevaliers pour marque, une Croix d'or émaillée de bleu, ayant au milieu les chiffres de son nom F.R. & aux angles un Aigle émaillé de Noir : cette Croix est attachée à un ruban de couleur d'orange : ces Chevaliers que l'on nomme aujourd'hui Chevaliers de l'Aigle Noir,

Noir, portent outre cela ſur le côté gauche de leurs habits ou de leurs manteaux, une Croix brodée en argent en forme d'étoile, au milieu de laquelle eſt un Aigle en broderie d'or, ſur un fond de ſoye aurore, l'Aigle tenant dans l'une de ſes ſerres une Couronne de laurier, & dans l'autre un foudre avec cette deviſe brodée en argent: *Suum cuique*. Le Roi de Pruſſe choiſit cette couleur de ruban en mémoire de ſa mere qui étoit Princeſſe d'Orange.

Mais quant à l'inſtitution de l'Ordre de l'Aigle Blanc en Pologne, elle eſt ſi ancienne qu'on n'en peut rien dire de certain. Quelques Hiſtoriens prétendent que cet Ordre a d'abord obligation de ſon établiſſement aux Souverains des Etats d'Autriche qui prirent dans leurs Enſeignes militaires un Aigle Blanc couronné, parceque ce Pays eſt le plus abondant de l'Allemagne en ces ſortes d'oiſeaux.

D'autres

D'autres en mettent l'origine plus loin de beaucoup, puisqu'ils en attribuent l'institution à Ladislas Roi de Pologne surnommé Lokter, lequel selon eux le créa pour le mariage de son fils Casimir en 1325, en mémoire de ce que Lechus premier Prince de Pologne trouva un nid d'Aiglons blancs, en faisant foüiller les fondemens de la Ville de Gnesne. Ces Chevaliers portent un Aigle d'Email blanc couronné, pendant à un Colier composé de chaînons d'Or. Cet ordre n'a pas subsisté long-tems, ayant été négligé à cause des différens troubles du Pays; mais Frederic Auguste Roi de Pologne, & Electeur de Saxe, le retablit dans son Royaume, pour récompenser ceux qui avoient suivi son parti contre le Roi Stanislas. Ce fut le deux Novembre 1705. que ce Monarque après l'avoir renouvellé fit la cérémonie de revêtir de cet Ordre les Seigneurs Polonnois qui l'accompagnoient pour lors

lors à Tikosin Ville de Pologne, au retour d'un voyage qu'il venoit de faire dans ses Etats d'Allemagne : il ajoûta à l'ancien Aigle blanc cette devise. *Pro lege, Rege & fide.* Cet Ordre ne se confère qu'aux Princes de la Maison Royale, ou qu'à des Personnes les plus considérables de l'Etat, en reconnoissance de leur mérite.

De toutes les différentes Nations qui ont déployé l'Aigle dans leurs Enseignes Militaires, les Perses ont été les premiers qui s'en sont servis. Après eux & à leur imitation les Romains en firent usage pour former leurs Legions. Les Toscans s'en servoient aussi dans le même tems. Cette Enseigne qui étoit déja fort ancienne parmi les Romains, fut la seule qu'ils conserverent sous le Consulat de Marius: chaque Legion avoit son Aigle au bout d'une picque, & ne servoit qu'en tems de guerre ; car en tems de paix on le déposoit dans le Tem-

ple

ple de Saturne. Ces Aigles s'appelloient les Dieux des Legions.

Les Aigles de chaque Legion étoient simples, & elle n'en portoit de doubles, que quand il y en avoit deux de réunies ensemble, ou quand la Legion avoit deux Chefs. De-là les doubles Aigles d'Allemagne. Le Roi des Romains ne porte qu'un Aigle simple, & l'Empereur un double, c'est-à-dire à deux têtes sur un seul corps, & *éployé*. On ne peut guères sçavoir le tems & la cause de cet usage. On remarque dans la Colonne Trajane un Soldat portant un Aigle à deux têtes sur son bouclier, & c'est le seul exemple que l'on ait de ces deux Têtes d'Aigle dans l'Antiquité. Quelques Historiens disent que Constantin le Grand fut le premier qui prit l'Aigle à deux têtes pour Armoiries de l'Empire, après s'être rendu maître de l'Empire d'Orient & d'Occident l'an 325. pour montrer que quoique l'Em-

pire parût divisé, ce n'étoit cependant qu'un même corps. Il y a à ce sujet différentes opinions : mais la plus vraisemblable est celle de ceux qui soutiennent que cet usage a été introduit dans l'Empire par Sigismond Fils de Charles IV. en 1410. parce qu'il n'y a que depuis cet Empereur qu'on trouve des monumens où l'on voit l'Aigle à deux Têtes. Dans la Bulle d'or même, faite par Charles IV. l'Aigle n'a qu'une seule tête. Cependant il y a encore quelques Piéces d'une petite monnoye d'argent de Robert de Baviére qui fut Empereur avant Sigismond, laquelle a d'un côté une fleur de Lis de Florence, de l'autre un saint Jean-Baptiste avec deux Ecussons de Baviére & au-dessus un petit Aigle à deux têtes : ce qui feroit penser que l'Aigle Imperial n'avoit originairement qu'une Tête ; mais que l'Empereur qui avoit aussi aux Armes de sa Maison un Aigle, le joignoit

joignoit à celui de l'Empire.

Jean Basile, Grand Duc de Moscovie, qui se disoit descendre des Empereurs Romains, prit aussi l'Aigle double pour les Armes de l'Empire de Russie.

Le réfroidissement qu'il y avoit eu entre le Comte de Saxe & la Comtesse son épouse ne faisant qu'augmenter de jour en jour, il ne souffroit jamais plus que lors que par bienséance il étoit obligé de se trouver à la Cour ou ailleurs avec elle. Envain le Roi de Pologne avoit voulu interposer son autorité pour rétablir la bonne harmonie. Envain Madame de Konismarc avoit épuisé les plus tendres remonstrances. Envain tous leurs amis communs s'étoient réunis dans la même vûe:, rien ne put vaincre cette répugnance réciproque qui s'opposoit à leur bonheur, par un ascendant surnaturel & indéfinissable. Quoiqu'il ne pa-

roiſſe pas bien décidé encore auquel des deux Epoux on devoit imputer la faute de cette meſintelligence, cependant il y a tout lieu de préſumer que la jalouſie de la Comteſſe de Saxe en fut la principale cauſe: elle avoit auprès d'elle une jeune Sileſienne d'une parfaite beauté. Elle plût au Comte; ſa vertu la mit pendant quelque tems à couvert de ſes pourſuites; mais il étoit lui-même d'une figure ſi prévenante en ſa faveur, que cette figure fit plus de la moitié de l'ouvrage; & ſa générosité jointe à ſes ſoins & à ſes aſſiduités, acheva de le faire triompher d'une vertu trop ébranlée déja par le tempérament, pour pouvoir réſiſter à tant de tablature. Si ſecret que fut leur commerce, il fut découvert par un Page de la Comteſſe de Saxe, qui le révela à ſa maîtreſſe, croyant bien lui faire ſa Cour. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la mauvaiſe humeur d'une femme qui

aimoit

aimoit passionnément son mari, qui eût voulu le suivre partout, & qui le suivoit effectivement où elle pouvoit, avec tant d'opiniâtreté, que plusieurs fois il a été forcé de lui dire, que son amitié lui étoit tant à charge, que volontiers il préféreroit sa haine, parce qu'au moins il seroit plus tranquile & moins importuné.

Ne pouvant plus tenir enfin contre les reproches, & les importunités de sa femme, le Comte de Saxe prit le parti de venir en France, où il arriva en 1720. Il fut d'abord faire sa cour au Duc d'Orleans qui étoit pour lors Régent du Royaume. Ce Prince le reçut parfaitement bien, & le caressa beaucoup : il lui donna toutes les louanges que méritoit la réputation qu'il s'étoit déja fait dans le militaire. Les Princes François qui avoient fait la Campagne de Hongrie avec lui, avoient rendu compte à S. A. R. de la façon dont le Comte de Saxe s'y étoit

étoit comporté. Le Duc d'Orleans estimoit les gens de mérite de quelque Nation qu'ils fussent, & cherchoit tous les moyens de les attacher à l'Etat. Notre jeune Etranger lui exagera d'abord l'envie démesurée qu'il avoit d'avoir l'honneur de voir un Prince dont le nom seul étoit en grande vénération par toute l'Europe, & lui exposa ensuite les raisons qu'il avoit eu de quitter sa Patrie. La facilité avec laquelle il s'expliqua plût infiniment à Mr. le Régent, & le prévint en sa faveur au point que ce Prince commença dès ce moment à s'intéresser pour lui. Il lui proposa de lui donner de l'emploi en France; le Comte de Saxe lui repondit en termes très-respectueux, que telle envie qu'il eût de se fixer dans un Royaume dont Son Altesse Royale faisoit le bonheur, il ne pouvoit disposer de lui sans la permission du Roi de Pologne son Pere; qu'il feroit son possible pour l'obtenir; &

& qu'il alloit partir exprès pour Dresde. Allez, lui dit Mr. le Régent; mais afin de déterminer Sa Majesté Polonnoise à vous accorder ce que vous lui demanderez, & pour lui prouver en même tems combien j'aurai à cœur votre avancement en cette Cour; portez-lui le Brevet de Maréchal de Camp, que je vas faire expédier en votre nom.

Cette marque de faveur dont il est peu d'exemples fit du bruit à la Cour, & prit mal chez quelques Seigneurs qui en murmurerent. Plusieurs firent des remontrances à M. le Blanc pour lors Ministre de la Guerre; mais elles furent inutiles, car le Brevet fut expédié & délivré au Comte de Saxe dans la forme qui suit:

AUJOURD'HUI septième jour d'Aoust 1720, *le Roi étant à Paris, voulant donner les moyens au Sieur Comte de Saxe d'entrer au Service de* SA MAJESTE' *dans un Rang proportionné*

tionné à sa Naissance, & lui marquer en même tems la parfaite consideration qu'elle a pour son Pere, SA MAJESTÉ, *de l'avis de M. le Duc d'Orleans Régent, l'a retenu, ordonné & établi en la Charge de Maréchal de Camp en ses Armées, pour dorénavant en faire les fonctions, en jouir & user, aux honneurs, autorités, prérogatives & preéminences qui y appartiennent, tels & semblables dont jouissent ceux qui sont pourvûs de pareilles Charges, & aux appointemens qui lui seront ordonnés par les Etats de* SA MAJESTÉ, *laquelle, pour témoignage de sa volonté, m'a recommandé de lui en expédier le present Brevet qu'Elle a signé de sa main, & fait contresigner par moi son Conseiller Secretaire d'Etat & de ses Commandemens & Finances. Signé* LOUIS.

Et plus bas LE BLANC.

Le Comte de Saxe ne s'amusa point beaucoup à Paris, & retourna à Dresde, où il fit les instances les plus pressantes auprès du Roi de Pologne pour

pour en obtenir la permiſſion de venir faire uſage en France du Brevet dont il avoit plû à Sa Majeſté trés-Chrétienne de l'honorer. Le Miniſtre dont nous avons parlé ci-deſſus, & qui avoit tant de raiſons pour redouter le Comte de Saxe, fut un de ceux qui s'employa le plus chaudement à engager Sa Majeſté à lui accorder ce qu'il lui demandoit. Ce Monarque lui expoſa plutôt en Pere qu'en Roi tous les inconvéniens qui pourroient réſulter du parti qu'il vouloit prendre; Que ſes revenus n'étoient point ſuffiſans pour le ſoutenir dans une Cour auſſi brillante que celle de France; Qu'il n'y auroit aucun rang ni aucun crédit; Que ſa conduite n'y étant éclairée par perſonne qui s'intéreſsât à lui, il donneroit peut-être dans des travers qui le déshonoreroient; Que s'il venoit à manquer d'argent il ſe trouveroit forcé de recourir à des expédiens indignes

de ſa Naiſſance ; Que ſa Femme ſeule devoit être pour lui un obſtacle invincible, en ce qu'elle ne conſentiroit jamais à le ſuivre, ni à s'expatrier pour lui ; & qu'enfin c'étoit bien peu ménager une Mere dont il étoit le ſeul objet de toute ſa tendreſſe.

Loin d'être ébranlé par aucune de ces objections, il répliqua au Roi: Que ſi ſes revenus n'étoient pas ſuffiſans pour ſubvenir à l'économie qu'il ſe propoſoit, en réduiſant toute ſa Maiſon à ſix Domeſtiques, il comptoit trop ſur les bontés de Sa Majeſté Polonoiſe, pour que cela le détournât de ſon deſſein ; Que le rang qu'il tiendroit toujours à la Cour de Dreſde, & que la place qu'il occuperoit toujours dans le cœur du Roi ſon Pere, lui tiendroient lieu de tout autre rang, en telle Cour que ce pût être ; Que le ſang qui couloit dans ſes veines étoit trop pur, pour lui inſpirer rien qui fût indigne

digne de lui ; Que sa Mere se départiroit de cette tendresse dont elle lui a donné tant de preuves, si elle s'opposoit à son bonheur & à son avancement ; & qu'enfin bien loin que sa femme fût un obstacle au parti qu'il avoit pris, elle en étoit la principale cause ; pour quoi il supplioit Sa Majesté par toute l'amitié qu'elle avoit pour lui, de lui accorder sa protection pour l'aider à s'en défaire. Une résolution si hardie surprit le Roi plus qu'elle ne le fâcha ; car il se reconnoissoit dans un pareil procédé ; & nous sommes toujours si charmés de voir nos enfans tenir de nous, que ce sont ordinairement ceux qui nous ressemblent le plus, qui nous sont les plus chers. Non seulement aussi il permit tout au Comte son Fils, mais il lui augmenta encore ses revenus en lui accordant la confiscation de biens considérables dont les Fiefs

se trouverent dans ce tems-là dans le cas de tomber au fisc du Roi.

Le Comte de Saxe avoit projetté depuis plusieurs années la dissolution de son Mariage : il avoit consulté les plus habiles Jurisconsultes sur la façon de s'y prendre pour réussir ; mais la chose ne leur avoit pas paru possible : il n'y avoit que par la preuve d'adultere contre l'un ou l'autre que cela pouvoit se faire ; & suivant les Loix du Pays l'adultere bien prouvé est un crime capital, & celui qui en est jugé coupable, doit être puni de mort. Ce parti, tout extrême qu'il fût, ne le rebuta point ; il pensa même qu'en le concertant avec la Comtesse de Saxe, il y auroit moins d'éclat & moins de difficultés : il n'ignoroit pas que si elle ne lui convenoit point, il ne lui convenoit guères aussi, & il comptoit qu'elle ne seroit point fâchée de redevenir la maîtresse de son sort,

&

& de tâcher de mieux aſſortir ſon humeur.

Il s'agiſſoit de lui en parler & d'en conferer avec elle. Après avoir bien fait des réfléxions ſur la façon dont il s'y prendroit, s'il chargeroit quelqu'un de cette commiſſion, ou s'il la feroit lui-même, il décida que perſonne ne pourroit s'en acquitter mieux que lui, ni plus promptement. Il fut la trouver un jour dans une de ſes Terres où elle étoit pour lors; & affectant, en arrivant, un air inquiet & de mauvaiſe humeur, il la prépara à lui expoſer le ſujet de ſon voyage par un prélude qui indiſpoſa auſſi à ſon tour la Comteſſe de Saxe au point qu'elle lui donna d'elle-même occaſion de la prendre au mot & de lui faire ſigner un conſentement de faire caſſer leur Mariage par toutes les voyes qu'il jugeroit les plus promptes.

Il revint à Dreſde communiquer cette Piéce au Roi, & lui demanda la permiſſion d'en faire uſage

ſuivant le plan qu'il en avoit imaginé. La Comteſſe de Saxe ſe rendit auſſi à la Cour quelques jours après, & ayant pris jour l'un & l'autre pour conſtater l'adultere, le Comte de Saxe fut trouvé un beau matin couché avec une des ſuivantes de la Comteſſe ſon épouſe : ſix Domeſtiques apposés pour être témoins de cette ſcene, dépoſerent le fait, & ſur leur dépoſition le mariage fut caſſé & le Comte de Saxe jugé par le Sénat ſuivant toute la rigueur des Loix. Mais tandis que le Sénat le condamnoit à mort, le Roi lui faiſoit expédier ſa grace, qu'il trouva effectivement le même jour ſous ſa ſerviette en dinant avec Sa Majeſté.

Outre différentes diſpoſitions de ce Jugement, par leſquelles les droits & les repriſes de la Comteſſe avoient été réglées, il y en avoit une principale par laquelle il lui étoit permis de ſe remarier à qui bon lui ſembleroit; & peu après elle épouſa

un

un Officier Saxon, avec lequel elle a toujours bien veçû, en ce que la convenance des humeurs se trouva mieux assortie dans ce second mariage, qu'elle ne l'avoit été dans le premier. Elle est morte il y a quelques années, & a laissé trois enfans. Depuis ce divorce le Comte de Saxe ne l'a point perdue de vue; il ne faisoit pas un voyage en Saxe sans l'aller voir; & il a eu pour elle des complaisances qui ne laissent point douter du regret qu'il en a eû depuis ce tems-là. Il lui avoit promis de ne jamais se remarier, & il lui a tenu parole; car quoiqu'il ait eu différentes occasions de le faire très-avantageusement pour lui, il n'a jamais voulu y consentir.

Cependant le Comte de Saxe étoit venu à Paris après avoir obtenu du Roi de Pologne son pere la permission d'y servir. Et dans le commencement de l'année 1722, qu'il y ar-

riva, n'y ayant point alors de Regiment Etranger vacant, il acheta bien cher celui de Spar, cidevant Gredders Allemand, lequel a porté son nom depuis, & porte aujourd'hui celui de Bentheim.

Sitôt qu'il eût son Regiment, il commença par en changer l'exercice, pour lui faire prendre celui qu'il avoit imaginé, & fait exécuter avec succés en Saxe. Cet exercice fut goûté par les connoisseurs: & voici en quels termes s'en explique le Chevalier Follard, lorsqu'après avoir parlé de différens exércices, il dit: « Ce que je viens » de dire est excellent; mais il faut » encore exercer les Troupes à tirer » selon la méthode que le Comte » de Saxe a introduite dans son » Regiment; méthode dont je fais » un très-grand cas, ainsi que de » son inventeur, qui est un de plus » beaux génies pour la guerre, que » j'aye

» j'aye connus;& l'on verra à la pre-
» mier guerre que je ne me trompe
» point dans ce que j'en pense. ».
Hist. de Polybe par le Chevalier Follard Tom 3. Livre II. Chap. 14. paragraphe 4.

Quoique le Comte de Saxe eût fixé son séjour en France dès cette même année 1722, & qu'il eût fait sa maison à Paris, où il vivoit suivant son rang, en voyant & recevant chez lui tout ce qu'il y avoit de Seigneurs à la Cour, cependant il faisoit de frequens voyages en Saxe & en Pologne; Et la France étant pour lors en paix avec ses voisins, il s'occupoit à se perfectionner dans le métier de la guerre pour lequel il avoit de si heureuses dispositions. Le Genie, les Fortifications, & les Mathématiques étoient les sciences qui partagoient ses momens : il y prenoit d'autant plus de plaisir, qu'il y trouvoit une facilité incompréhensible. Ce fut ainsi qu'il s'amusa

musa jusques à la fin de l'année 1725, qu'un événement des plus notables de sa vie le fit partir pour Dresde, & de-là pour Varsovie où la Cour de Pologne étoit alors.

Fin du second Livre.



HISTOIRE



HISTOIRE
DE MAURICE
COMTE DE SAXE.

LIVRE TROISIEME.

SOMMAIRE.

LE Comte de Saxe vise à la Souveraineté de la Curlande : il fait un voyage à Mittaw : il y voit la Duchesse Douairiere de Curlande : Universaux des Etats de Curlande ; Protestations contre ces Universaux de la part du Duc Ferdinand : Description des Duchés de Curlande & de Sémigalle : Le Comte de Saxe fait venir

venir des secours d'hommes & d'argent de France : il est élu Duc de Curlande ; son Diplôme : il écrit au Primat ; Mouvemens des Russiens pour faire casser son élection : le Prince Menzikoff fait investir la maison qu'ocupoit à Mittaw le Comte de Saxe, afin de l'enlever : sa défense : la Duchesse de Curlande envoye sa Garde à son secours ; Avanture singuliere. Il écrit au Ministre de Russie : la Czarine donne ordre à ses Troupes d'évacuer la Curlande : la Diette de Pologne assemblée à Grodno, demande que le Comte de Saxe soit rappellé de Curlande. Il écrit au Roi Auguste. Diplôme révocatoire : Acte de réunion de la Curlande à la Pologne. Troubles de Curlande : Son entretien avec le Vice-Chancelier de Pologne ; il passe dans l'Isle d'Usmaiz qu'il fortifie ; il en est chassé par les Russiens : Refroidissement de la Duchesse de Curlande, & les motifs ; il va à Berlin

Berlin : Mort du Madame de Konifmarc : fon éloge : il revient à Paris.

LE Prince Ferdinand de Curlande & de Semigalle, qui depuis quelques années ne jouiffoit point d'une bonne fanté, fut attaqué d'une maladie très-férieufe au mois de Decembre 1725 à Dantzic : la Republique de Pologne en ayant eu avis, fongea à effectuer le projet qu'elle méditoit depuis longtems de réunir ces Duchés à la Couronne, & de les diftribuer en Palatinats après la mort de ce Duc. C'eft ainfi que la Mazovie qui étoit un Duché autrefois auffi étendu que celui de Curlande, puifque les Ducs de Pruffe, de Curlande, & de Mazovie étoient trois Souverains égaux, relevans de la Pologne : c'eft ainfi, dis-je, que la Mazovie a perdu fa liberté & fes droits, & que ce Duché dont les Princes ont fouvent fecoué le joug de la

la Pologne, & où on comptoit quarante mille Gentilshommes en état de porter les armes, n'eſt plus connu que ſous le nom des trois Palatinats que l'on en a fait.

Les Curlandois informés de ce qui ſe trâmoit contre eux dans le Senat de Pologne, chercherent tous les moyens imaginables de traverſer la réſolution qu'on y avoit priſe. Outre pluſieurs Emiſſaires qu'ils entretenoient ſecretement à Warſovie, ils y avoient un Réſident nommé Brakel, homme fin, adroit, remuant, intelligent, & ſur la prudence duquel en un mot on pouvoit compter : ce Brakel, dis-je, après avoiré puiſé en vain toutes ſes reſſources pour faire réuſſir la Négociation dont il étoit chargé, & voyant la haute conſidération dans laquelle étoit à la Cour; le Comte de Saxe, crut que s'il pouvoit venir à bout de l'engager à accepter la Souveraineté de Curlande, ce ſeroit l'unique moyen

moyen de parer le coup qu'on vouloit porter à sa Patrie. Il envoya son projet à Mittaw avec tous les motifs sur lesquels il se fondoit : ce projet fut unanimement approuvé par une déliberation qui fut remise à Brakel avec ordre de la communiquer au Comte de Saxe : par cet expédient les Curlandois comptoient fort sur la protection du Roi de Pologne, qui favoriseroit son Fils dans un établissement digne de lui : & ils pensoient que la République, bien loin de s'opposer à cette résolution, y consentiroit, tant par déférence pour le Roi, que parce qu'on ne pouvoit jamais lui proposer un sujet qui lui dût être plus agréable.

Le Comte de Saxe étoit arrivé au commencement de l'année 1726 à Warsovie, où toute la Cour s'étoit rendue de Dresde pour prendre part aux Fêtes du Carnaval qui y devoient être des plus galantes, & des plus magnifiques : on

on peut bien dire aussi que jamais la Cour de Pologne n'a été plus brillante ni plus nombreuse qu'elle le fut dans ce tems-là. Brakel fut voir le Comte de Saxe, & lui communiqua la déliberation des Etats de Curlande; il en reçut pour toute réponse qu'il ne pouvoit rien décider qu'il n'eût parlé au Roi: & effectivement il fut sur le champ rendre compte à Sa Majesté de la proposition qui venoit de lui être faite. Quoique le Roi eut été sans doute charmé de procurer au Comte de Saxe son fils un établissement tel que celui de Duc de Curlande, cependant comme il prévoyoit dès lors toutes les difficultés qu'il y auroit à réussir, & les inconvénients qui en pourroient résulter, il lui ordonna de suspendre ses engagemens avec les Curlandois pour quelques tems; mais le Comte de Saxe en ayant conferé avec quelques amis particuliers qu'il avoit, & qui lui conseillerent

ſeillerent fort de profiter de cette circonſtance ; preſſé d'un autre côté par Brakel qui l'obſedoit journellement ; & enfin impatient de tenter fortune de ce côté là, n'héſita point à donner ſa parole, après avoir pris toutes les meſures qu'il croyoit les plus propres pour faire réuſſir une entrepriſe de cette importance : & réſolu de pouſſer les choſes juſqu'où elles pourroient aller, il ſe détermina à ſe rendre à Mittaw Ville Capitale de la Curlande, afin de s'y aſſûrer par lui-même d'un Parti aſſez conſidérable pour le ſoutenir en cas de beſoin. Il y arriva le dix-huit du mois de Mai. Il feignit en partant de Warſovie d'aller à la Cour de Ruſſie ſolliciter quelques prétentions de la Comteſſe Koniſmarc ſa mere ſur l'Iſle de Mohn dont les Ruſſiens s'étoient emparés dans la derniere guerre contre la Suede. Il fut reçû à bras ouverts à Mittaw par les Etats, & y ayant eû pluſieurs en-

trevûes ſecretes avec la Ducheſſe douairière de Curlande qui y réſidoit depuis la mort de ſon mari, il mit cette Princeſſe dans ſes intérêts ſous l'eſpoir de l'épouſer en cas de réuſſite dans le Projet dont il lui avoit fait confidence par interprête, car la Ducheſſe n'entendoit que la langue Ruſſe, & le Comte n'en ſçavoit pas un mot. La réputation que le Comte de Saxe s'étoit fait dans le Nord avoit prévenu en ſa faveur cette Princeſſe de façon qu'elle lui vouloit du bien ſans le connoître; mais quand elle l'eût vû, elle ne s'en tint point-là: ſon eſtime ſe changea en amitié, & ſon amitié en amour. Le Comte étoit galand, & il affectoit de la paſſion pour la Princeſſe: elle donna dans le panneau, & auroit été charmée de pouvoir le fixer. Elle lui promit de tout mettre en uſage pour faire réuſſir ſon entrépriſe, & elle s'y employa effectivement de tout ſon pouvoir.

Anne

Anne Jwanowna, Ducheſſe Douairiere de Curlande, étoit ſeconde fille du Czar Jwan Alexiewits, frere de Pierre-le-Grand: elle étoit née en 1693; avoit épouſé en 1710. le Prince Fréderic Guillaume Duc de Curlande, lequel étant mort ſans enfans en 1711, avoit laiſſé ſes Etats au Duc Ferdinand ſon frere qui en jouiſſoit pour lors. Rien ne paroiſſoit plus ſortable que cette alliance; & il eſt certain que ſi le Comte de Saxe avoit voulu s'y déterminer dans le tems, non ſeulement il ſe feroit ſoutenu en Curlande, mais il auroit encore partagé avec elle le Thrône de Ruſſie ſur lequel cette Princeſſe a monté depuis.

La Ducheſſe de Curlande, pour mieux favoriſer les vuës du Comte de Saxe, agit ſi efficacement auprès des Etats qu'elle fit aſſembler, que le vingtdeux du même mois de Mai, ils publierent les Univerſaux ſuivans au nom du Duc de Cur-

lande quoiqu'à ſon inſçu & ſans ſon ordre.

„ FERDINAND, par la grace de
„ Dieu Duc de Livonie, de Cur-
„ lande & de Semigalle, à nos bien-
„ aimés & fideles Etats, SALUT. Le
„ Noble Caſimir Chriſtophe de Bra-
„ kel, Capitaine Major de Mittaw,
„ & cy-devant Député de la Provin-
„ ce à Varſovie, d'où il eſt revenu de-
„ puis peu, nous ayant requis de con-
„ voquer une Aſſemblée Provinciale
„ & extraordinaire, afin qu'il pût
„ y faire rapport de ce qui s'eſt paſſé
„ à Varſovie pendant les deux an-
„ nées qu'il y a été en députation,
„ nous y avons conſenti, & avons
„ fixé l'ouverture de cette Aſſem-
„ blée au 26 du mois de Juin pro-
„ chain : exhortant l'Etat de la No-
„ bleſſe de munir ſes Députés d'inſ-
„ tructions néceſſaires tant pour aſſiſ-
„ ter au raport dudit Sr. Brakel, que
„ pour déliberer avec nous ſur les
„ moyens de conſerver à perpétuité
la

» la Province dans ses immunités & » libertés, de même que le Gouver- » nement Ducal à l'égard de l'Etat » Ecclésiastique & Civil, sous la hau- » te Protection du Roi de Pologne » notre très-clement Seigneur, & de » la Seréniſſime Republique, suivant » les conventions de dépendance, » afin que nous puiſſions ensuite pro- » curer & arrêter de concert ce qui » sera le plus convenable pour le bien » public de la Province pour nous » & pour nos Succeſſeurs.

» Nous ne celons point à l'Etat » de la Nobleſſe que le Sr. de Karp, » Commiſſaire des Guerres du grand » Duché de Lithuanie, nous a pro- » mis par ses Lettres du 18 Mars » dernier au nom du Palatin de Vil- » na Grand Général des Armées » de Lithuanie, toute l'aſſiſtance re- » quise pour la conſervation de nos » Droits, & de ceux de la Province, » & pour le maintien de ce que nous » établirons avec l'Etat de la No- » bleſſe, tant pour les affaires pu-

bliques

„ bliques & particulieres, que par ra-
„ port à la succession éventuelle sur
„ le fondement des Loix. DONNE'
„ à Mittaw le 22 May 1726.

„ *Signé* BRINKEN KEYSERLING, &
„ VANDER-BRAGGEN.

A peine ces Universaux eurent-ils été publiés que le Duc Ferdinand, à la sollicitation du Ministere de Pologne, fit paroitre la Protestation suivante.

FERDINAND, par la grace » de Dieu, Duc de Livonie, de Curlande & Sémigalle, à nos bien-aimés & fideles Etats, SALUT. » Nous nous sommes gracieusement confiés jusqu'à présent, que » nos principaux Conseillers, Officiers & Ministres, qui par leur serment sont engagés à veiller à notre intérêt Ducal, & au bien de » la Province, ne s'ingéreroient » point dans les Droits Regaliens » reservés à leur legitime Seigneur; » mais quelques-uns d'entre eux ayant

» ayant manqué au devoir de leurs
» charges, travaillans à l'accroiſ-
» ſement de leur autorité & puiſ-
» ſance privée, au préjudice des
» Droits & Prérogatives de leur
» Souverain. Nous avions eu con-
» fiance que l'Etat de la Nobleſſe
» qui nous a toujours été très-cher,
» rentrant enfin en lui-même, en-
» viſageroit ſon véritable intérêt,
» & ne ſouffriroit jamais qu'on ſe
» ſervît abuſivement de ſon cré-
» dit, pour exercer une puiſſance
» plus que Ducale : cependant l'am-
» bition de quelques uns de nos
» Conſeillers, s'eſt augmentée à
» tel excès que par divers artifi-
» ces ils ont induit l'Etat de la No-
» bleſſe à former contre notre in-
» tention, notre volonté, & notre
» ordre des entrepriſes contraires
» aux Loix de la Province ; & ce
» qui eſt ſans exemple, à abuſer
» contre nous-mêmes de notre
» Nom, de nos Titres & de notre
» Sceau. Enſorte qu'après Nous être
flattés

» flattés que tant de braves com-
» patriotes qui ont reçu de Nous &
» de nos Prédécesseurs des mar-
» ques éclatantes de notre faveur,
» n'auroient pas manqué de s'op-
» poser à ces différens efforts ten-
» dans à leur propre ruine, &
» d'employer les moyens convena-
» bles pour y parvenir; Nous avons
» nonobstant notre grande modé-
» ration & nos intentions favora-
» bles, été également frustrés dans
» notre attente.

» Nous avons donc été informés
» qu'à l'occasion de l'arrivée de
» Brakel, on a convoqué en notre
» Nom une Assemblée Provinciale
» pour le vingt six de ce mois, afin
» de recevoir son raport, d'expé-
» dier des affaires capitales qui
» devoient nous régarder seul, &
» de déliberer sur les prétentions
» du Palatin de Vilna Grand Gé-
» néral des Armées de Lithuanie.
» Nous ne pouvons ni ne voulons
» nous persuader que des hommes
de

» de bien puissent entreprendre un
» tel Acte: C'est pourquoi nous
» laissons juger tant à nos Con-
» seillers qu'à notre fidele Noblesse
» en particulier s'il est raisonna-
» ble que ce Brakel, qui indépen-
» damment de Nous & contre no-
» tre volonté, a été Député à Var-
» sovie pendant l'espace de deux
» ans, & y a publiquement négo-
» cié contre nos intérêts, entre-
» prenne de former sous votre nom
» même, une conspiration con-
» tre nous, oubliant que nous som-
» mes son naturel & légitime Sei-
» gneur, & que l'élévation de sa
» famille n'a d'autre fondement
» que notre faveur.

» Au reste nous esperons que l'Etat
» de la Noblesse ne présumera
» pas de rien statuer contre nos
» Ordres, ou sans notre participa-
» tion, surtout en des affaires qui
» ne peuvent avoir aucun effet sans
» notre approbation. Cependant
» afin que nos Conseillers fassent

» plus d'attention au devoir de » leurs charges, & que la Nobleſſe » ne s'écarte point du dévouement » qui nous eſt dû, nous les avertiſ-» ſons en notre affection paternelle » de prévenir l'effet de notre puiſ-» ſance Ducale; & de plein droit » nous leur défendons & interdi-» ſons d'attenter la moindre choſe » en l'abus de notre nom, & d'aſ-» ſiſter à cette Aſſemblée dont la » convocation eſt nulle de fait & » de droit.

» Notre intention eſt de pour-» voir tellement à toutes choſes, » qu'au tems de notre retour elles » ſoient entiérement rétablies ſe-» lon l'ancien cours. Ainſi que » chacun ait à ſe comporter con-» formément aux Droits de la Pa-» trie, & n'ait pas la hardieſſe de » former ouvertement des entre-» priſes qui tendent au renverſe-» ment de l'Etat. Souhaitant par » ces Préſentes à nos principaux » Conſeillers, & à tout l'Ordre de

la

» la Noblesse en général la protec-
» tion divine, & de plus sages con-
» seils. Nous les assûrons de notre
» faveur. DONNE' à Dantzig le
» 4 Juin 1726. *Signé*, FERDINAND.

La CURLANDE est un ancien Duché qui autrefois faisoit partie de la Livonie, appartenoit à l'Ordre Teutonique, & avoit séance dans la Diette de l'Empire où il est encore appellé, & où il a sa Chaire renversée : il comprend deux Provinces, la Curlande & la Semigalle, Il est devenu Etat Souverain, quoique dépendant de la Pologne, en 1562, que Gotlart Ketler Grand-Maître de l'Ordre Teutonique renonça à l'Ordre. Et ayant signé & juré à Vilna le Traité nommé PACTA SUBJECTIONIS, il fut proclamé au nom du Roi & de la République de Pologne, Duc de Curlande & de Semigalle; mais avec les mêmes Droits de souveraineté qu'il possedoit auparavant; comme celui de faire battre mon-

noye, Droit que les Rois de Pologne n'ont point eux-mêmes. Il a un pouvoir absolu tant dans le Spirituel que dans le Temporel, puisqu'il est en Curlande le SUMMUS EPISCOPUS: outre cela il fait les Loix, & leve des taxes avec le consentement des Etats du Pays qu'il peut convoquer quand il lui plaît: il possede ce Duché de la même maniere que l'Electeur de Brandebourg possede la Prusse; ce qui paroît par les Lettres d'Investiture, dans lesquelles il est dit "NOUS lui „ conferons le titre de Duc, de la „ même maniere & avec les mêmes „ dignités, honneurs, prérogatives, „ & priviléges qui ont été accordés „ à l'illustre Duc de Prusse.

Et pour donner une idée plus parfaite de l'indépendance du Duc de Curlande, il suffit de remarquer que c'est un Fief offert, & non donné; qu'il a droit de tenir un Ambassadeur à la Cour du Roi de Pologne; qu'il en reçoit aussi des

des Têtes Couronnées, & y en envoye; qu'il peut mettre sur pied quinze à dix-huit mille hommes; qu'il a entretenu sur Mer quarante Vaisseaux de ligne, depuis trente jusqu'à quatre-vingt piéces de Canon; & qu'enfin le Roi de France le traite de Cousin, l'Empereur d'Illustrissime, & la Pologne d'Illustrissime très-haut.

Gotlart Ketler étoit un Gentilhomme du Duché de Berge. Après la mort de Guillaume de Furstemberg en 1559, il fut élû Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, n'étant auparavant que Commandeur de Dunebourg en Livonie. Se trouvant pressé par les Moscovites, & n'ayant aucun secours à esperer d'Allemagne, il se mit sous la protection de Sigismond Roi de Pologne, qui le fit proclamer le 5 Mars 1562, Duc de Curlande & de Semigalle, & Gouverneur de le Livonie, par Nicolas Radzewil Palatin de Vilna. Il se fit Luthe-

rien, & mourut le 17 Mai, 1587. Fréderic ſon fils ainé lui ſucceda dans toutes ſes Dignités, & rendit de grands ſervices à la Pologne dans la guerre contre la Suede; car il aima mieux perdre tous ſes Etats que de quitter ſon parti; ſa Capitale ayant été priſe & pillée, elle ne lui fut rendue que par la Trêve de 1629.

Les Ducs de Curlande n'ont jamais pû obtenir d'être admis au nombre des Etats de Pologne, n'y d'avoir ſéance aux Diettes du Royaume: ils ſont Souverains dans leur Pays quoique dépendans de la Pologne; ils y rendent la juſtice à leurs Sujets, ſans que ceux-ci puiſſent en appeller, ſi ce n'eſt dans les affaires de la derniere importance, qu'ils ont droit de les remettre devant la Diette des Etats du Pays. Ils ont environ trois cens mille écus de revenu par an: on ne peut rien dire de poſitif par raport aux Troupes, n'en ayant jamais entretenus

à

à leurs frais; mais ils ont une Noblesse très-nombreuse, & toujours prête à se mettre en Campagne. Ils ne sont point obligés d'aller en personne rendre hommage au Roi de Pologne lors de leur Investiture, mais ils le font par procureur : ils sont tenus pour tout Droit Féodal envers la Pologne à entretenir pour son service en tems de guerre cent Cavaliers tout équipés.

Les Duchés de Curlande & de Semigalle sont partagés en quatre Capitaineries Générales qui sont Goldingen, Tuckum, Mittaw & Scelburg. Chacun de ces Capitaines Généraux a sous ses ordres deux Capitaines Particuliers, qui sont comme des Gouverneurs : cependant ils dépendent tous de la Régence qui est composée d'un Grand-Maître, d'un Chancelier, d'un grand Burgrave & d'un grand Maréchal.

Dans les huit Capitaineries qui composent la Curlande & le Se-

migalle, ſont ſoixante Baillages : les principales Villes du Pays ſont Mittaw, Libau, Goldingen, Windau & Bauske. Les Habitans ſont preſque tous Lutheriens, il y a cependant quelques Catholiques & quelques Calviniſtes; mais le Prince ne peut être que Lutherien: ſa réſidence eſt à Mittaw où le Palais Ducal eſt fort beau; la Riviere de Boldereau en remplit les foſſés après avoir baigné les murs de la Ville.

Les Ducs portent à leurs Armes, Ecartelé au premier, & au quatriéme, d'argent au Lion de Gueules couronné d'or, pour le Duché de Curlande; & pour celui de Semigalle, au deuxiéme & troiſiéme, d'azur, à un Chevreuil couronné au naturel, yſſant de la droite & de la gauche de l'Ecu. Et ſur le tout de Gueules, à une machoire d'âne en pal d'argent, couronné d'or, party d'or aux deux Lettres Majuſcules S. A. entrelaſ-

ſées

ſées de ſable, couronnées d'argent, qui ſont les Armes de la Maiſon de Ketler dont Gotlart étoit le premier Duc de Curlande & de Semigalle. L'Ecu eſt poſé ſous un manteau d'hermine & de pourpre ſoutenu par deux Lions d'or, couronnés de même, qui ſervent de Supports.

Outre que le Duc Ferdinand étoit peu agréable à ſes Sujets, en ce qu'ils l'avoient contraint de ſe retirer à Dantzic, à cauſe des exactions qu'il avoit exercées en Curlande, & qu'il étoit Catholique Romain & eux Lutheriens; la liberté qui fait l'unique eſpoir, & le plus parfait bonheur de toutes les Nations, & de tous les êtres mêmes, les excita à prendre toutes les meſures convenables pour rompre les projets de la République de Pologne, qui en les reduiſant en Palatinats, leur auroit donné des Palatins Catholiques Romains, & leur auroit inſenſiblement ôté la liberté

de

de professer ouvertement leur Religion. C'est pourquoi sans s'arrêter à la Protestation du Duc Ferdinand, mandiée par la Pologne, ils ne songerent qu'à donner à ce Prince un Successeur, qui en les maintenant dans leurs Droits & leurs libertés, fût en état de secouer le joug de toute autre Puissance qui entreprendroit d'y vouloir porter atteinte, & de les soutenir dans leur privilége de s'élire un Souverain.

Pendant que tout ceci se passoit en Curlande, le Comte de Saxe avoit remué en France, pour y avoir un secours d'hommes & d'argent; tous ses amis avoient souscrit pour cette entreprise, & le nommé Leger avoit été choisi pour sequestre des deniers de la souscription. La demoiselle le Couvreur, qui étoit pour lors attachée au Comte de Saxe, fut la plus empressée à s'exécuter pour fournir son contingent; on ne sçauroit trop rendre de justice à la mémoire de cette généreuse personne

perſonne, qui fit à cette occaſion une action heroïque, car elle mit ſes bijoux & ſa vaiſſelle en gages pour lui fournir une ſomme de 40000 liv. Il y avoit à Liége une perſonne affidée au Comte de Saxe, qui étoit chargée d'engager tous les déſerteurs qu'elle y pourroit ramaſſer de quelque Nation qu'ils fuſſent. Le plan étoit de lever trois mille de ces hommes; mais la dépenſe ayant excedé la recette, & le Banquier Leger, ayant diſcontinué d'envoyer des fonds, on n'enrôla que dix-huit cens hommes, dont la moitié déſerta avant d'arriver à Lubec où ils devoient s'ambarquer; deſorte que le Comte de Saxe ne reçut que huit cens hommes effectifs. Il les enregimenta à leur arrivée, & les exerça ſuivant ſa méthode.

Le ſeize du même mois de Juin 1726. l'Auditeur général Sentrowit étoit arrivé de ſaint Petersbourg à Mittaw avec des lettres de change

ge confidérables : il fit des propositions tant à la Regence qu'aux Nonces pour leur faire comprendre que personne ne leur convenoit mieux que le Prince Menzikoff. Bestuchef de son côté proposa le Duc de Holztein, & ils continuerent l'un & l'autre leurs sollicitations jusqu'à dix-neuf, que le Comte Maurice de Saxe parut sur les Rangs : ce fut alors que le parti des deux premiers Competiteurs diminua au point que le vingt-huit le Comte de Saxe fut unanimement élû pour successeur au Duc Ferdinand, & le Diplôme lui en fut expédié huit jours après ainsi qu'il suit.

SCAVOIR faisons à un chacun que la Providence ayant dirigé les choses de maniere que la Serénissime Maison de Gotlard Ketler Souverain des Duchés de Curlande & de Semigalle étant prête à s'éteindre dans la personne du Serénissime Duc Ferdinand ; la Noblesse

Nobleſſe & les Etats des ſuſdits Duchés, pour éviter les malheurs attachés aux interregnes, le bouleverſement de l'Etat, tous les troubles inteſtins & extérieurs, & aſſurer le maintien des Loix, ont jugé néceſſaire & ſalutaire de ſonger à une Succeſſion évantuelle qu'ils ont par la grace de Dieu effectuée dans la Perſonne du Séréniſſime Prince Maurice Comte de Saxe par une Délibération unanime de Meſſieurs les Conſeillers Suprêmes de la Régence & de toute la Nobleſſe, par le moyen de la convocation & du réſultat d'une Diette générale, dans laquelle ils ont unanimement, & par l'Acte qui termine cette Diette, conſtaté, aſſuré qu'eux, la Nobleſſe & les Etats deſdits Duchés ſe donnent au ſuſdit Prince & Seigneur, & le reconnoiſſent lui & ſes deſcendans mâles, comme leur Souverain, en cas que ſon Alteſſe Séréniſſime le Duc Ferdinand vienne à mourir ſans enfans mâles, promettans qu'ils ne ſe détacheront ni ne ſe laiſſeront détacher de lui d'aucune maniere;

niere ; mais au contraire , qu'ils réuniront toutes leurs forces & tout leur pouvoir pour que cette Election évantuelle soit approuvée , ratifiée & confirmée par Sa Majesté le Roi de Pologne comme le DOMINUS DIRECTUS.

En considération de quoi le Sérénissime Prince s'est fortement engagé , & s'oblige en vertu du présent Acte, ainsi que la Justice le demande , à seconder , aider , & proteger le Pays dans tous les besoins , nécessités , & cas qui peuvent arriver ; à professer la pure Religion Evangelique suivant la Confession d'Ausbourg , & à y maintenir le Pays ; comme aussi à conserver les Privileges Immunités , Prérogatives , Libertés , anciennes Coutûmes & Contrats , ainsi que les ci-devant & dernieres Décisions Commissoriales constatées ; à ne les point enfreindre , & à souffrir encore moins qu'elles soient enfreintes ; à éteindre principalement tous les Griefs , avant de prendre en main le Gouvernement ; & de recevoir l'hommage ; & à se conformer

conformer en tout aux Chartres que ses Sérénissimes Prédécesseurs ont donnés. EN FOI DE QUOI *& pour constater ce qui est contenu ci-devant, a été fait un double du présent Acte dont l'un a été signé & scellé d'une part par* S. A. S. *& l'autre par la Noblesse & les Etats du Pays conjointement avec Messieurs les Conseillers Suprêmes de la Régence.* DONNE' *à Mittaw le 5 Juillet l'an de Notre Seigneur J. C.* 1726. Signé H. de Brincken Grand Maître du Pays; J. C. de Saken, Maréchal des Nonces, & Nonce de Fravemboug; S. Kerf, Nonce de Talech; G. F. Klopmann, Nonce de Mittaw; W. H. Schroeders, Nonce de Bauske, Erkau, Neugutsch, & Baldou; B. H. de Heucking, Nonce de Jabel; G. E. de Saken, Nonce de Candau; H. J. Grotthus, Nonce de Goldingen; E. F. de Saken, Nonce de Dobleni; F. A. de Heucking, Nonce de Tucum; H. C. Kaiserling, Nonce de Tacum: C. J. E. Ronne, Nonce de Windau

part au Primat du Royaume de Pologne, ce qu'il fit par la lettre ſuivante, qu'il lui envoya par le même Exprès qu'il depêcha au Roi ſon Pere au quel il écrivoit ſécretement tout ce qui ſe paſſoit.

MONSEIGNEUR,

« La Nobleſſe de Curlande aſ-
» ſemblée, m'a élu pour Succeſſeur
» au Duc Ferdinand le 28 de ce
» mois : A ce début Votre Alteſſe
» me regardera peut-être comme
» le Chef d'un Peuple revolté ; mais
» je la ſupplie de ſuſpendre pour
» un inſtant ſa déciſion, & d'en-
» tendre les raiſons qui m'ont en-
» gagé à déférer à cette Election.
» J'avoue, MONSEIGNEUR, que per-
» ſuadé comme je le ſuis encore
» de la juſtice des Curlandois, j'aî
» pendant un tems eû des vûes
» pour cet établiſſement ; mais S.
» M. à mon départ m'ayant défen-
» du d'y penſer, je me rendis à Riga

 » pour

» pour y solliciter des prétentions
» que j'ai sur des Terres en Li-
» vonie, & voir s'il n'y avoit pas
» jour à traiter de mon Mariage
» avec la Duchesse de Curlande ;
» démarches qui ne pouvoient cho-
» quer ni le Roi, ni la Républi-
» que! En passant à Mittaw j'ai trou-
» vé la Noblesse convoquée depuis
» 15 jours, pour procéder à l'Elec-
» tion d'un Successeur au Duc Fer-
» dinand. Etant à Riga j'ai sçu que
» le Prince Menzikoff avoit en-
» voyé une de ses Créatures avec
» des sommes considérables pour
» faire déclarer la Diette en sa fa-
» veur. Le Duc de Holstein s'est
» aussi mis sur les rangs, se faisant
» fort de la protection de la Cour de
» Russie. Enfin le Duc Ferdinand
» a fait offrir aux Curlandois de
» renoncer à toutes ses prétentions
» s'ils vouloient élire un Prince de
» Hesse-Cassel, actuellement au
» service du Roi de Prusse, & qui
» devoit être soutenu par la Suede
&

» & par tout le Parti Proteſtant.
» J'ai craint, MONSEIGNEUR, & je
» crois avec raiſon, que les Cur-
» landois flattés par les Puiſſances
» voiſines, de la conſervation de
» leurs Privileges; & menacés par
» la Pologne de les perdre, ne
» priſſent un Parti également con-
» traire à la tranquilité & aux in-
» térêts de la République; c'eſt ce
» qui m'a déterminé à me mettre au
» nombre des Prétendans; & la
» Curlande n'a panché en ma fa-
» veur, que parce qu'elle a penſé
» qu'il n'y avoit point de ſujet qui
» dût être plus agréable au Roi & à
» la République, ni cauſer moins
» d'ombrage à la Pologne & à ſes
» voiſins.

„ Voilà ce que j'aurai l'honneur
„ de dire à Votre Alteſſe pour ma
„ juſtification: elle verra celle des
„ Curlandois, dans le Mémoire cy-
„ joint. Je vous ſupplie, MONSEI-
„ GNEUR, d'y faire attention, &
„ de vous mettre pour un moment

„ en la place d'une Nation mena-
„ cée de se voir privée d'une liberté
„ dont elle a joüi si longtems, &
„ qu'elle n'a point mérité de per-
„ dre. Je me flatte que Votre Al-
„ tesse, convaincuë de la justice de
„ sa cause, lui accordera sa protec-
„ tion. Je vous la demande, MON-
„ SEIGNEUR, & puis vous assurer
„ que tant que la Curlande aura
„ pour mes avis la déférence qu'elle
„ témoigne, elle demeurera invio-
„ lablement attachée à la Répu-
„ blique. Elle n'a point eu jusqu'à
„ present d'autres sentimens; mais
„ je ne voudrois pas garantir
„ qu'elle les conserveroit, au cas
„ qu'on la portât au désespoir. J'ai
„ l'honneur d'être, &c.

Signé. MAURICE DE SAXE.

A Mittaw ce 30 *Mai* 1726.

On ne pouvoit s'y prendre plus adroitement que le fit le Comte de Saxe, dans la tournure qu'il donna

à

à cette lettre; ses raisons y étoient apparentes & par conséquent séduisantes : cependant elle ne prit pas, aussi bien qu'il l'esperoit, dans l'esprit du Primat, parce que ce même Ministre qui s'étoit déclaré son ennemi & celui de Madame de Konismarc sa mere, remuoit tous les esprits pour empêcher que cet établissement eût lieu. Il y avoit avec cette Lettre un Mémoire signé de tous les Nonces & de tous les Principaux de la Noblesse de Curlande, par lequel ils justifioient leur conduite dans cette Election, en y détaillant au Roi, à la République, & à tout l'Univers même, qu'ils prenoient pour Arbitre, les motifs qui les avoient déterminés.

Le Prince Menzikoff qui se tenoit à Riga, envoya à Mittaw le Prince Dolgoruki le 7 Juillet, qui le lendemain fit assembler la Regence, & le Maréchal de la Diette, & s'y trouva pour y dire que l'Impératrice de Russie ne consentiroit

jamais

jamais à l'Election faite; qu'elle étoit fort mécontente & fort surprise de ce que les Curlandois vouloient ainsi se soustraire à sa haute protection; que s'ils faisoient tomber le choix d'un successeur sur le Duc de Holstein, ou sur le Prince Menzikoff, ou sur un des deux Princes de Hesse, elle les soutiendroit de toutes ses forces, & enfin il leur fit entrevoir des malheurs évitables, s'ils persistoient à vouloir déplaire à Sa Majesté Impériale, en soutenant l'Election illegale du Comte Maurice.

Les Curlandois qui venoient de signer un Traité d'union avec le Comte de Saxe leur nouveau Duc, par lequel ils s'étoient liés réciproquement de façon à ne pouvoir plus s'en dédire, répondirent avec fermeté au Prince Dolgoruki « Qu'ils » avoient toujours cherché avec » empressement à mériter la bien- » veillance de la Cour de Russie; » mais qu'ils ne connoissoient point » d'autre

» d'autre protection que celle du
» Roi & de la République de Polo-
» gne; qu'elle leur paroissoit suffi-
» sante, & qu'ils n'en reclame-
» roient jamais d'autre: Qu'ayant
» le droit de s'élire leur Souverain,
» ils ne pouvoient sans y renoncer,
» se soumettre à un Prince qu'on
„ vouloit les forçer de recevoir:
„ Que leurs droits étoient si bien
„ établis qu'on ne pouvoit, sans vio-
„ ler ce qu'il y a de plus sacré par-
„ mi les Nations policées, leur por-
„ ter la moindre atteinte; Que si
„ on entreprenoit d'anéantir ces
„ Droits, les Puissances voisines se-
„ roient elles-mêmes intéressées à
„ les soutenir; mais qu'ils ne recla-
„ meroient jamais leurs secours tant
„ que la Pologne ne leur rétireroit
„ point sa protection, voulant lui
„ demeurer attachés jusqu'à la der-
„ niere extrêmité: & enfin qu'à l'é-
„ gard des malheurs dont on les me-
„ naçoit, ils sçavoient que leur Pays
„ étoit ouvert & ne pouvoit résister
» aux

„ aux forces de Sa Majesté Impé-
„ riale de Russie, mais que leur
„ cause étant juste, & étant jusques
„ alors sous la protection de la Po-
„ logne, ils ne pouvoient être inti-
„ midés par aucunes menaces.

Cette réponse ayant été rendue au Prince Menzikoff, il se rendit à Mittaw sur le champ avec une suite nombreuse, & fit défiler dix-huit cens hommes dans la Ville: le lendemain le Comte de Saxe fut lui rendre visite, & la conversation étant tombée sur le sujet de son voyage, il reprit le même ton du Prince Dolgoruki; même avec plus de vivacité encore, car il déclara en termes precis, que l'intention de Sa Majesté Impériale de Russie, étoit "Que les Etats se réas-
„ semblassent pour proceder à une
„ nouvelle Election; qu'elle ne pou-
„ voit tomber que sur lui, Prince
„ Menzikoff, ou sur le Duc de
„ Holztein, ou sur l'un des deux
„ Princes de Hesse, & qu'il n'étoit
„ venu

„venu à Mittaw que pour faire finir
„cette affaire en sa présence.

Le Comte de Saxe lui repondit,
„que son dessein lui paroissoit im-
„possible dans son exécution, tant
„qu'il n'employeroit que les voyes
„de droit pour le faire réussir:
„Que la Diette des Etats de Cur-
„lande étant séparée, elle ne pou-
„voit être réassemblée; Que cette
„Diette l'ayant élû, & lui ayant
„donné une assurance autentique
„de n'en pouvoir élire un autre,
„elle ne pouvoit plus proceder à
„une nouvelle Election: Que si on
„la forçoit à le faire, la contrainte
„en ôteroit la validité; & qu'enfin
„le sort de la Curlande étoit, ou
„d'être partagée en Palatinats in-
„corporés à la République de Po-
„logne, ou de conserver l'ancienne
„forme de son Gouvernement, au-
„quel cas, lui Comte de Saxe, pou-
„voit seul en être le Souverain.

Toutes bonnes qu'étoient ces
raisons, elles ne furent point du

 goût

goût du Prince Menzikoff, qui partit de Mittaw le 13 Juillet 1726, protestant, Que si dans dix jours il n'avoit point une réponse positive des Etats & de la Regence, il feroit entrer vingt mille hommes dans le Pays, pour y vivre à discrétion, jusqu'à ce que Sa Majesté Russienne eût une pleine satisfaction sur tous les Points qu'il avoit proposés de sa part. Cependant le Comte de Saxe loin d'être intimidé, & de songer à quitter la partie, se disposa à une vigoureuse défense: La Noblesse lui promit de se joindre à lui; & la Bourgeoisie ne lui témoigna pas moins d'empressement à le soutenir de tout son pouvoir. Pendant qu'il se préparoit ainsi à tout évenement contre les Russiens & qu'il attendoit à chaque moment l'effet de leurs menaces, il reçut du Primat de Pologne la réponse suivante à la Lettre qu'il lui avoit écrite.

MONSIEUR,

MONSIEUR,

» C'eſt tout le Senat aſſemblé
» en préſence du Roi ; & le Miniſ-
» ſtere de Pologne & de Lithua-
» nie, qui avons ſupplié S. M. ſui-
» vant la foi jurée, de faire expé-
» dier un Reſcript pour défendre
» des Congrès, projettés à deſſein
» d'entrer en matiere de la ſucceſ-
» ſion éventuelle en Curlande, &
» pour annuller tous les attentats
» par les raiſons exprimées au mê-
» me Reſcript. On avoit de plus
» repréſenté d'autres raiſons au
» Roi, pendant que Votre Excel-
» lence étoit encore à Varſovie,
» qui avoient porté S. M. à vous dé-
» fendre de penſer à la Curlande,
» comme Votre Excellence l'avoue
» elle même.

» Mais les choſes étant venues
» au point où Votre Excellence me
» marque qu'elles ſont ; & la ré-
» aſſomption de la Diette étant

» déjà déterminé, ſans m'étendre
» davantage ſur cette matiere, je
» la remets à la déciſion des Etats
» aſſemblés; ne pouvant cependant
» point me diſpenſer, par l'obliga-
» tion de ma Charge, de proteſter
» contre une entrepriſe ſi contraire
» à la volonté de Sa Majeſté, & à
» ſes Droits, ainſi qu'à ceux de la
» République &c.

A Eabile, ce 17 Juillet 1726.

Tandis qu'il liſoit cette Lettre, il entendit dans la rue un bruit qui lui paroiſſoit extraordinaire; & comme il étoit toujours ſur la méfiance, il mit la tête à la fenêtre pour voir ce que c'étoit. Quoique le jour commençât à tomber, il reconnut cependant que c'étoit à lui qu'on en vouloit, & que ſa maiſon étoit inveſtie de tous côtés par des gens armés : il jugea d'abord que c'étoit un Détachement que le Prince Menzikoff envoyoit pour l'enlever; & il ne ſe trompoit

trompoit point; car effectivement c'étoit un Corps de huit cens Ruſſes qui avoient ordre de le prendre mort ou vif. Il ne perdit point de tems; & conſervant toujours cette préſence d'eſprit qui lui étoit particuliere, & qui l'a fait réuſſir dans toutes ſes expéditions, il fit bien barricader les avenues de ſa maiſon: & après avoir fait prendre les armes à tout ce qu'il avoit de monde chez lui pour lors. Il ſongea à employer les mêmes moyens dont il s'étoit ſervi pour la défenſe de l'Auberge de Crachnitz: Il partagea environ ſoixante hommes qu'il avoit dans les diférens appartements de ſa Maiſon dont il fit enfoncer tous les planchers: & afin de pouvoir communiquer les uns avec les autres, il avoit eû auſſi la précaution de faire abattre toutes les cloiſons.

Cette levée de bouclier de la part du Prince Menzikoff fit trop d'éclat dans la Ville pour que la Ducheſſe de

Curlande n'en fut point informée auſſitôt. Cette Princeſſe s'intéreſſoit trop au Comte de Saxe, pour l'abandonner dans une occaſion comme celle-ci : elle fit montet ſur le champ toute ſa Garde, & l'envoya à ſon ſecours : l'Officier qui commandoit les Ruſſes ne jugea point à propos de paſſer outre : dès qu'il reconnut la Garde du Palais, & qu'il vit que la Princeſſe s'en mêloit, il raſſembla tout ſon monde le plus promptement qu'il pût, abandonna la partie & ſortit de la Ville le ſoir même. Il n'eſt pas douteux que ſans cela le Comte de Saxe eût été forcé de ſuccomber & de ceder au grand nombre : car ſa maiſon étoit une ſimple maiſon bourgeoiſe, de bois, environnée d'autres mauvaiſes maſures, dont les Ruſſes s'étoient emparés pour pénétrer dans la ſienne. Déja il y en avoit de montés ſur les toits qui faiſoient feu de toutes parts : déja d'autres avoient eſcaladé les

murs du jardin, d'où ils pouvoient entrer dans la maiſon, ou y mettre le feu, ainſi qu'ils en avoient l'ordre, en cas de réſiſtance. Par les ſages diſpoſitions qu'avoit fait le Comte de Saxe, il n'eut que deux hommes bleſſés legerement; mais les Aſſiégeants en eurent ſeize tués, & plus de ſoixante bleſſés, du nombre deſquels fut l'Officier qui les commandoit; ce qui ne contribua pas peu à le déterminer à ſe retirer plus promptement qu'il n'auroit peut-être fait, s'il n'eût point été bleſſé.

Cet évenement fut accompagné d'une avanture ſi particuliere que j'ai cru ne devoir pas me diſpenſer de la raporter, pour diverſifier un peu la matiere. La fille d'un des Bourgeois de la Ville étant venue ce jour là rendre une viſite ſecrete au Comte de Saxe, attendoit la nuit pour s'en retourner chez elle: Lorſque la Maiſon fut inveſtie, elle y étoit encore; & malgré toute

l'envie qu'elle eut de s'échapper à la faveur de l'obſcurité de la nuit qui ne faiſoit que commencer, il n'y eut pas moyen de pouvoir le faire ſans riſquer d'être reconnue; & c'étoit ce qu'elle craignoit le plus au monde. Le Comte de Saxe qui avoit pour lors des affaires bien plus ſérieuſes à penſer, puiſque s'il eût été pris, il auroit été infailliblement tranſporté dans le fond de la Siberie, d'où on n'auroit jamais entendu parler de lui; abandonna le ſoin de cette belle fille à un de ſes valets de chambre, qui crut ne pouvoir trouver de moyen plus ſûr pour la faire évader, que de la déguiſer en homme: il lui donna à cet effet un des habits de ſon Maître, & la deſcendit enſuite avec une corde par une fenêtre dans un jardin voiſin: Des Ruſſes qui étoient montés ſur les toits, la virent deſcendre: ils crurent que c'étoit le Comte de Saxe, qui cherchoit à s'échapper; ils y courru-

rent au nombre de plus de cinquante la bayonnette au bout du fusil, & l'arreterent. Quelques uns ayant reconnu son habit assurerent que c'étoit lui-même, & l'emmenerent bien escorté, à celui qui les commandoit. L'illusion ne dura pas long tems; les pleurs que versoit abondamment cette tendre, mais malheureuse fille déclarerent d'abord son sexe; mais sa beauté, & sa jeunesse ayant frappé l'Officier Russien, il ordonna qu'on en prit soin; & bien loin de la laisser aller comme elle le demandoit avec une instance capable d'émouvoir les pierres mêmes, il l'emmena avec lui lorsqu'il se retira, & on a appris depuis, que cet Officier l'avoit épousée.

C'est ainsi donc que la Duchesse de Curlande, qui veilloit à la sûreté du Comte de Saxe, le tira d'affaire; & sa maison n'étant plus pratiquable par les démolitions qu'il y avoit fait faire, elle l'engagea à accepter

dans

dans ſon Palais un Appartement qu'il a toujours occupé depuis, tant qu'il a reſté à Mittaw : il y étoit ſervi aux depens de la Princeſſe qui avoit pour lui toutes ſortes d'attentions : elle envoyoit un Page tous les jours à ſon lever, pour s'informer de ſa ſanté, & un Officier pour prendre ſes ordres: mais quoiqu'elle eût pour lui toutes les prévenances imaginables, il y repondoit plutôt par bienſéance, que par inclination ; car il a avoué depuis que jamais il n'avoit rien ſenti pour elle, au de-là de la reconnoiſſance. Cependant ne croyant jamais rien faire de trop pour un Prince en qui elle trouvoit tant de mérite ; elle partit pour Riga afin d'engager le Prince Menzikoff qui y étoit pour lors, à ſe déſiſter de ſes prétentions: elle ſe rendit enſuite à Saint Petersbourg, où elle redoubla ſes ſollicitations en faveur de l'Election qui avoit été faite. Le Comte de Saxe écrivit en même tems au Baron d'Oſterman

d'Osterman, Conseiller, Privé de l'Impératrice, la lettre suivante.

MONSIEUR,

» Le Public parle si avantageuse-
» ment de votre Excellence, & je
» suis si persuadé qu'il ne se trompe
» point, que je m'adresse avec con-
» fiance à un Ministre dont la pru-
» dence égale la capacité. Je supplie
» votre Excellence de croire que
» ceci n'est point un compliment ;
» la franchise avec laquelle je vas
» me livrer à elle, doit l'en con-
» vaincre.

» Les Curlandois menacés de
» perdre leurs Priviléges ne s'atten-
» doient pas que dans les mesures
» qu'ils prenoient pour les conser-
» ver, les ambarras leur vinssent du
» côté de la Russie : Le principe sur
» sur lequel ils ont fondé leur espé-
» rance, est que l'intention du feu
» Empereur, & celle de l'Impéra-
» trice Regnante étoit, & doit être
« encore

» encore de maintenir le Gouver-
» nement de la Curlande sur le
» pied où il est actuellement : Les
» assurances fréquentes que Leurs
» Majestés Impériales leur ont don-
» nées à ce sujet ne leur laissoit pas
» lieu d'en douter.

» J'ai agi en conséquence : mes
» démarches n'ont point été ca-
» chées ; la Cour de Russie ne les a
» point ignorées, & ne m'a témoi-
» gné en rien qu'elles lui fussent
» desagréables : Les Curlandois ne
» pouvoient plus differer : Il étoit
» question de prévenir les résolu-
» tions que l'on devoit prendre à
» Grodno, pour partager leur Pays
» en Palatinats. C'est ce qui a dé-
» terminé leur Régence à convo-
» quer si précipitamment une Diette
» où l'on pût convenir de ce qui se-
» roit le plus efficace pour la con-
» servation de la liberté.

» On n'a point trouvé d'expé-
» dient plus sûr que d'élire un Suc-
» cesseur au Duc Ferdinand. Il fal-
» loit

» loit que ce fût un Sujet agréable
» au Roi de Pologne, & qui ne pût
» donner de jalousie aux voisins:
» On a cru le rencontrer en moi,
» on m'a élû: L'Election a été una-
» nime: & la Diette consommée
» par un Traité entre la Noblesse
» & moi, qui nous lie de façon, que
» nous ne pouvons nous separer
» sans renoncer au point-d'hon-
» neur. Les choses en étoient là
» quand on a publié que le Prince
» Menzikoff venoit en Livonie peu
» satisfait de ce qui avoit été reglé à
» Mittaw.

» Sur le bruit qui s'étoit répandu
» que votre Excellence devoit l'ac-
» compagner, j'avois envoyé une
» personne de confiance à Riga
» pour la saluer de ma part, l'in-
» former de tout ce qui s'étoit pas-
» sé, & la conjurer de s'intéresser
» pour la justice de ma cause & de
» celle des Curlandois. Ayant ap-
» pris que votre Excellence étoit
» demeurée à Saint Petersbourg,
» j'ai

„ j'ai écrit au Prince Menzikoff, „ dans les termes que j'ai crû les „ plus convenables pour l'adoucir: „ La Duchesse de Curlande de son » coté l'a fortement sollicité en faveur du Pays; mais rien n'a pû le » fléchir. A son arrivée à Mittaw, » il a assemblé la Régence, & veut „ la forcer à convoquer une seconde Diette, qui casse mon Election, » & l'instale en ma place. On menace les Chefs de la Régence de » les envoyer en Siberie, & le Pays » de le mettre à la discrétion de » vingt mille hommes, si la Diette » n'est pas réassemblée dans dix » jours.

» Je ne discuterai point si ces » menaces sont de droit; j'en laisse » juger votre Excellence: mais je » dis que les Curlandois ne peuvent » déferer aux volontés de Sa Majesté Impériale, quelques dispositions qu'ils eussent à le faire relevans de la Pologne, oseroient-» ils reconnoître d'autre protection

sans

ſans s'expoſer à être juridique-
» ment dépouillés de leurs privilé-
» ges? Cependant s'ils réſiſtent aux
» ordres qu'on vient de leur don-
» ner, ils s'expoſent à une ruine
» entiere : & s'ils obéiſſent ils re-
» noncent à leur Traité, à leurs ſer-
» mens, & encourent la juſte indi-
» gnation de la Pologne.
» Voilà, Monſieur, où ſont ré-
» duits les Curlandois ; & c'eſt ſur
» une lettre de créance de Sa Ma-
» jeſté Impériale, dont le Prince
» Dolgoruki eſt porteur, que l'on-
» en agit ainſi avec eux. Que di-
» roit l'Empire de Ruſſie ſi l'on
» traitoit de même les Peuples qui
» ſont ſous ſa protection? Je ne vous
» écris point comme à un Miniſtre ;
» mais comme à un homme dont
» j'aurois fort à cœur de gagner
» l'eſtime & l'amitié : je me flatte
» que celle qui eſt entre vous
» & le Prince Menzikoff, ne vous
» empêchera pas de réfléchir ſur
» le ſort qu'on prépare aux Curlan-
dois

„ dois, & qu'ils n'ont mérité par „ aucune démarche. Que votre Ex„ cellence envisage aussi les suites „ qui peuvent en résulter. S'il n'y „ avoit que moi d'intéressé à leur „ conservation, on pourroit les dé„truire sans faire attention aux con„ séquences ; mais ils ont une pro„ tection plus Puissante ; & la situa„ tion présente de l'Europe est tel„ le, que la moindre étincelle y peut „ causer un embrasement général. „ J'ai l'honneur d'être avec toute la „ considération possible de votre Ex„ cellence, &c. *Signé* MAURICE DE SAXE. A Mittaw ce 15 Juillet 1726.

A l'appui des vives sollicitations de la Duchesse de Curlande, & des impressions favorables que cette Lettre occasiona, survint une Déclaration que fit notifier au Ministre de Russie à Varsovie, le Roi de Pologne, par laquelle Sa Majesté se plaignoit de la conduite des Princes Menzikoff & Dolgoruki : de sorte que le Baron d'Osterman fit expédier

expédier des ordres aux Troupes qui étoient en Curlande, de l'évacuer. Si le Comte de Saxe vit renaître ses espérances par la retraite des Troupes Russiennes, ce fut un plaisir dont il ne jouit pas longtems; car il reçut des nouvelles de Pologne, par lesquelles on lui marquoit tout ce qui s'y passoit contre lui. Son Election lui avoit suscité de nouveaux ennemis, & bien des jaloux. La Diette étoit sur le point de s'assembler à Grodno, où elle avoit été convoquée pour le vingt-huit de Septembre. Il s'y rendit *incognito* le six Octobre mais ceux qui s'intéressoient le plus à lui, ne lui cacherent point que son affaire étoit celle qui attiroit toute l'attention de la Diette, & lui conseillerent de se retirer.

Quoique le Roi de Pologne ne fût peut être pas intérieurement fâché de l'élévation du Comte de Saxe son fils à la Souveraineté de la Curlande, cependant il étoit obligé de dissimuler. Il

avoit fait bâtir à Warsovie plusieurs Palais magnifiques qui lui avoient coûté des sommes immenses ; il en sollicitoit la propriété à la Diette, c'est pourquoi il avoit des raisons pour la menager. On y avoit debuté par l'affaire de Curlande : Quelques Nonces y avoient insisté sur ce qu'avant toutes choses, le Roi seroit très-humblement supplié de faire expédier un Diplôme pour rappeller le Comte de Saxe, & annuler son Election ; d'autres y avoient soutenu qu'un Diplôme révocatoire n'étant point suffisant, il falloit que Sa Majesté, comme ayant seul un pouvoir absolu sur lui, se chargeât de le faire revenir. La plus grande partie des Nonces pensoit que le Roi avoit lui-même favorisé cette Election, mais tous la condamnoient hautement : Il n'y eut que celui de Posnanie qui pour la justifier, dit » qu'on ne devoit point blâmer le » Comte Maurice, Seigneur distin-
» gué

» gué par sa naissance & par son mé-
» rite, d'avoir eu l'ambition de
„ pousser sa fortune aussi loin qu'il
„ lui auroit été possible; mais que
„ ceux-là seuls étoient coupables,
„ qui lui avoient inspiré de se faire
„ élire Successeur du Duc Ferdi-
„ nand, & qu'il falloit les décou-
„ vrir & les juger suivant toute la
„ rigueur des Loix.„ Les débats augmentant journellement, le Roi pour satisfaire aux importunité réiterées qui lui furent faites à ce sujet, se trouva forcé d'écrire au Comte de Saxe, en termes assez durs, de revenir sans délai, & de rapporter à la Diette l'Acte de son Election,&tous ceux qui pourroient y avoir quelque raport. Sa Majesté n'ayant point eu de réponse à sa premiere lettre du onze Octobre, elle en écrivit une seconde le dix-huit du même mois, encor plus vive & plus pressante que la premiere: le Comte de Saxe y répondit en ces termes:

V2 SIRE,

SIRE,

" Je ſuis contraint par une fatale
„ néceſſité de déſobéir aux Ordres
„ ſi ſouvent réiterés par Votre Ma-
„ jeſté, & que ſon Miniſtre Mr. le
„ Comte de Witzdorff me déclara
„ encore en dernier lieu, de ne plus
„ ſonger à la Curlande. Je ne puis
„ que me jetter aux pieds de Vo-
„ tre Majeſté par cette dernie-
„ re inſtance pour la ſupplier avec
„ toute la ſoumiſſion poſſible de
„ ſuſpendre pour un moment les
„ conſidérations rélatives au De-
„ cret de la Diette de Grodno pour
„ enviſager mes engagemens du
„ côté de l'honneur & de la répu-
„ tation qui me touchent en parti-
„ ulier.

„ Je dois tout à Votre Majeſté; &
„ ma vie eſt le moindre ſacrifice
„ que je voudrois lui faire : Mais,
„ SIRE, des ſentimens d'honneur
„ me lient bien plus étroitement à
„ l'obligation

„ l'obligation de ne jamais faire au-
„ cune démarche indigne de votre
„ Sang. Je ne ſuis plus à moi : je ne
„ puis plus abandonner un parti ho-
„ norable, ni me dédire & man-
„ quer à ma parole ; car cela en
„ traineroit un blâme, & des réfle-
„ xions que tout honnête hom-
„ me ne peut concevoir ſans fré-
„ mir.

„ J'occupe un Emploi diſtingué
„ dans les Armées du Roi T. C.
„ où la lâcheté & la trahiſon ne
„ ſouffrent ni modification, ni ex-
„ cuſe, ni déguiſement ; & je dois
„ m'appliquer à y en mériter encore
„ de plus éminens. Mais, SIRE,
„ quand je voudrois paſſer ſur tou-
„ tes ces conſidérations eſſentiel-
„ les, pourois-je éviter le repro-
„ che continuel de ma propre conſ-
„ cience, & me réſoudre à paſſer
„ mes jours dans un mépris mani-
„ feſte ?

„ Je n'ai rien de plus profondé-
„ ment gravé dans mon cœur
„ qu'une

„ qu'une entiere résignation aux „ ordres de V. M. Mais la réputation SIRE, ne peut reconnoître „ que soi-même: j'en dois répondre „ seul ; & si je suis capable de m'écarter un instant de ce principe, „ je ne mérite plus vos bontés. Ce „ n'est ni par caprice, ni par légéreté que j'ai donné les mains à „ mon Election : j'ai été unanimement élu par cette illustre Nation, par ce Corps de Noblesse „ qui s'est signalé depuis plusieurs „ Siecles par son attachement à la „ Pologne ; qui a plus d'une fois „ contribué à sa gloire & à ses avantages ; qui ne cherche, ne demande & n'aspire à autre chose „ qu'à persister dans la fidélité de „ ses Ancêtres, & qui n'en départira jamais, à moins que d'y être „ forcé.

„ On nous a condamné à Grodno, SIRE ; mais nonobstant „ toute la cabale, il y a eu des avis „ justes qui vouloient qu'on nous „ écoutât :

„ écoutât, on ne l'a point fait ; c'eſt „ le fondement de la juſte crainte „ des Curlandois ; & la cauſe de la „ ſituation amere où je me trouve. „ On veut établir un Tribunal „ de l'Inquiſition en Curlande, „ comme on a déja fait, en d'autres „ lieux ; je l'attendrai avec toutes „ les diſpoſitions d'une ame ferme „ & inébranlable ſur tout ce que la „ prudence preſcrit en pareille con- „ jonćture. Mais je ne pourrois, „ SIRE, qu'être inconſolable pour „ jamais, ſi ces diſpoſitions me pri- „ voient des bontés & des graces de „ Votre Majeſté.

„ Daignez, SIRE, faire quel- „ qu'attention aux vérités que j'oſe „ vous expoſer, & qui doivent me „ rendre plus digne de votre pitié „ que de votre colére. Je ſuis avec „ un reſpećt infini, de Votre Ma- „ jeſté, &c. „ *Signé* MAURICE DE SAXE à MITTAW ce 23 *Oćtobre* 1726.

A peine le Comte de Saxe eut-il fait partir cette lettre pour Grodno,

dno, qu'il reçut le Diplôme suivant, que le Roi de Pologne n'avoit pû se dispenser de rendre contre lui pour satisfaire à l'empressement & aux instances des Nonces.

AUGUSTE II. par la grace de Dieu Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, &c. D'autant que nous avons toujours regardé l'amitié & l'affection de nos très-chers Bourgeois & Habitans de ce Royaume comme le principal & le plus solide de notre Régence, & que nous avons tâché & tâchons encore d'étendre les frontieres de la Republique, & d'y rejoindre les Pays qui en ont été demembrés: A CES CAUSES, *& pour prévenir tous les prétextes qui pourroient causer quelque méfiance entre S. M. & la liberté en conséquence des* PACTA CONVENTA, *nous avons bien voulu promettre & engager notre parole Royale que nous ne permettrons à qui que ce soit de demembrer la Province de Curlande du Corps de la République auquel*

quel elle a été jointe depuis tant de tems, & qui en vertu des PACTA SUBJECTIONIS, *ou Convention de soumission, doit rentrer sous la dépendance du Roi, & des Etats du Royaume & du Grand Duché de Lithuanie, après la mort du Duc Ferdinand sans enfans mâles.*

Dans cette vuë, & pour ôter toute esperance à ceux qui aspirent à cette succession, nous déclarons que nous n'accorderons jamais l'investiture à un nouveau Duc soit en particulier, ou conjointement avec les Etats. Nous ne donnerons aussi aucun secours à qui que ce soit, directement ou indirectement; au contraire nous envoyons ordre au Comte Maurice de Saxe de se retirer incessamment du Duché de Curlande, sans pouvoir y retourner, ni y prendre aucun intérêt, sous quelque Prétexte, Prétention, ou Titre que ce puisse être.

Nous déclarons de plus que nous obligerons ledit Comte à rendre tous les Instruments & Lettres qui ont été faits

faits en sa faveur dans une Assemblée défendue, pour les remettre aux Etats de cette République, actuellement assemblés en Diette, comme étant de nulle valeur : & les Curlandois qui ont été les Auteurs de ces Instrumens & Actes, seront jugés devant nos Tribunaux de relation.

Ordonnons & permettons que le présent Diplôme signé par nous, & scellé du Sceau de la Couronne & du Grand Duché de Lithuanie, soit remis entre les mains du Maréchal de la Diette, & inseré non seulement dans les Loix mais aussi dans la Matricule de chaque Palatinat. Signé FREDERIC AUGUSTE. *A Grodno ce 26 Octobre 1726.*

Par deux Constitutions de la Diette le Comte de Saxe fut mis au Ban, pour n'y avoir point comparû, & n'avoir point rendu l'Acte de son Election. On prétend que ce fut encore là un trait politique de la part du Roi de Pologne pour légitimer les prétentions de son fils

fils sur la Curlande ; car n'étant point né Polonnois, la Diette n'avoit aucun droit de le mettre au Ban ; & en l'y mettant, c'étoit en quelque façon le reconnoître pour Duc de Curlande, & comme tel, sujet aux Constitutions de la Diette.

Les Nonces n'étant point encore contents, après avoir mis la patience du Roi à toutes ces épreuves, ils établirent une Commission Locale qui devoit s'ouvrir avant la fin de l'année pour rechercher les Auteurs de la convocation des Etats de Curlande, & ceux qui avoient concourus à l'Election du Comte de Saxe : cette Commission fut inserée dans le projet de la réunion de la Curlande à la Pologne, & approuvée au nom du Roi par la Diette la veille de sa cloture : en voici la traduction.

AUGUSTE II. par la grace de Dieu Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie &c. D'autant que l'expé-

rience fait voir que les Etats qui sont réunis sous un Chef, & qui n'ont qu'une seule forme de Régence, rendent un Corps plus heureux, plus puissant & plus facile à gouverner, que lorsqu'ils sont partagés ou désunis &c. A CES CAUSES, *Nous réunissons & incorporons au Royaume de Pologne, & au grand Duché de Lithuanie, le Duché de Curlande & de Semigalle, dans le Territoire de Pilten, & tout ce qui en dépend, de la même maniere qu'ils ont été cy-devant réunis & incorporés aux autres Etats de la République: Nous les recevons comme Citoyens de la Couronne & du grand Duché de Lithuanie, ainsi qu'ils ont été reçus cy-devant avec les Droits, Privileges & Libertés qui leur ont été accordés. Nous leur promettons de les assister & défendre avec les Armées de la République, contre toute possession injuste, & contre toute invasion des Ennemis.*

En excluant, rejettant & abolissant à perpétuité toute Substitution ou Investiture d'un nouveau Successeur après la

la mort du present Duc Ferdinand, Nous rompons, & annulons en même tems, toutes les Entreprises & Pratiques qui ont été faites injustement contre nos Mandats, ordres & défenses, & particulierement la derniere Assemblée illicite, avec tous les Actes qui y ont été dressés, touchant une prétendue Succession Eventuelle: Et en vertu de notre Pouvoir Suprême, & de la Puissance immédiate de la République, Nous déclarons par une Loi perpétuelle & irrévocable toutes ces Entreprises, Pratiques & Actes illicites, de nulle valeur & insubsistans, sans qu'on en puisse jamais tirer aucun avantage.

Et afin que les demandes & représentations des Etats de la Province de Curlande, au sujet des affaires domestiques, & des arrangemens pris pour l'affermissement du bien intérieur & de la Régence même, puissent être exépdiées & terminées plus promptement à l'avantage d'un chacun, Nous nommons du consentement de tous les Etats de la Republique pour Commis-

 saires

ſaires de la part du Senat, l'Evêque d'Ermeland, avec les Palatins de Mazovie, de Plosko, & de Trocko, non ſeulement pour écouter & examiner leſdites demandes & repréſentations, mais auſſi pour faire tous les Reglemens de cette Province, & en conſequence ajuſter tous les differens & toutes les prétentions domeſtiques & étrangeres, avec ordre de faire raport de tout à la Republique, afin d'en recevoir l'approbation & la confirmation à la prochaine Diette.

Nous donnons pouvoir auſdits Commiſſaires de juger promptement & de faire punir tous ceux qui pouroient s'opoſer où ſe rebeller contre les Droits de la République, le pouvoir des Commiſſaires, & la préſente Conſtitution. Enjoignant avec l'autorité de la préſente Diette aux Généraux des deux Nations de les aſſiſter de Troupes, lorſqu'ils en ſeront requis ; & voulons que leſdits Commiſſaires ayant fixé le tems de ladite Commiſſion, par des lettres circulaires, ils l'exécutent auſſi promptement qu'il leur ſera poſſible.

Nous

Nous défendons en même tems, par autorité de la présente Diette, à tous les Habitans du Duché de Curlande & de Semigalle & du Territoire de Pilten, soit en general ou en particulier, d'entretenir aucune correspondance, negociation ou liaison avec les Ministres Etrangers; de faire quelques nouveautés, ou de fomenter des Eentreprises prejudiciables aux Droits de la République, soit directement o indi-u rectement, sous quelque titre, ou apparence que ce puisse être sous peine de crime de Leze-Majesté, de Haute Trahison, & de toute autre punition, suivant la rigueur des Loix; à quoi seront aussi sujets tous ceux qui seront découverts dans la suite être fauteurs, complices & exécuteurs desdites conventions conformément aux Loix établies par le Traité de Varsovie.

Signé FREDERIC AUGUSTE.
A Grodno, ce 9 Novembre 1726.

Voilà jusqu'où fut poussée cette affaire à laquelle la Russie paroissoit d'autant plus s'intéresser, que le

Prince Menzikoff s'étoit toujours flatté de déterminer la Régence de Curlande en sa faveur. Il est vrai aussi que ces Etats comptoient toujours sur la protection de l'Impératrice, dans le cas où ils seroient poussés à bout de la part de la Pologne, & ç'auroit été le pis aller; car ils redoutoient le despotisme de la Cour de Russie, qui, avec le temps n'auroit pas manqué de prétexte pour les gouverner comme elle auroit voulu, puisqu'elle auroit pû les considérer, comme Pays conquis. Ce n'auroit pas été la premiere fois qu'on auroit vû les protecteurs, & ceux qui étoient venus au secours d'une autre Nation, s'en rendre eux-mêmes les maîtres : c'est pourquoi il n'est point étonnant que les Curlandois se trouvassent alors dans une perplexité bien inquiétante. Le Comte de Saxe étoit lui-même fort ambarassé : d'un côté il voyoit les Polonois irrités, le condamner sans vouloir l'entendre

l'entendre, & sans vouloir même prendre connoissance de ses moyens de justification: de l'autre, ceux qui venoient de l'élire étoient menacés des derniers supplices. Ces intérêts respectifs unirent intimement à eux le Comte de Saxe, & leur fit prendre de concert toutes les mesures les plus expédientes pour leur commune conservation & celle de la Patrie.

Tandis que par la Diette, la tête du Comte de Saxe avoit été mise à prix, ainsi que celle des Députés des Etats de Curlande, qui y avoient été cités en vain différentes fois, il partit *incognito* pour Dresde. L'argent lui manquoit; & après en avoir ramassé le plus qu'il put en Saxe, il retourna à Mittavv le 25 Novembre. A son arrivée il se forma une Garde de trois cent hommes, bien résolu de se défendre jusqu'à la derniere extrêmité, & qu'en cas qu'il fût forcé de rendre son Acte d'Election, de

ne

ne le remettre au moins, qu'aux Etats de qui il l'avoit reçu. La Régence de Curlande, qui appréhendoit que cette levée de bouclier n'irritât encore davantage les Polonnois, lui fit quelques repréſentations : mais bien éloigné d'y adhérer, il lui parla alors, pour la premiere fois, en Souverain, & commença par vouloir uſer de ſes Droits, en exigeant de la Nobleſſe les ſecours dont il pourroit avoir beſoin, & l'invitant à ſe joindre elle-même à lui, & à monter à cheval, ſi le cas le requieroit pour le ſalut commun de la Province.

Sa Majeſté Polonnoiſe étant tombée malade à Bialloſtok, le Comte de Saxe, tout proſcrit qu'il étoit, hazarda de s'y rendre au commencement de l'année ſuivante 1727.

Il vit ſecretement pluſieurs fois le Roi ſon Pere ; & ce fut dans ces entrevuës particulieres que le Roi lui défendit très-ſérieuſement de pouſſer

pousser plus loin les affaires en Curlande, & il le pressa même assez vivement de lui remettre son Diplôme d'Election : mais le Comte s'en excusa toujours sous différens prétextes.

Il se peut fort bien faire, & c'est même le sentiment général de tous ceux qui ont eû part à cette affaire, que Sa Majesté Polonnoise ait eû dans les commencemens, quelque sorte d'envie que cela eût réussi ; mais les Polonnois avoient pris le contraire trop à cœur, pour qu'il y eût la moindre esperance de les faire revenir: ils apprehendoient que si une fois la Curlande étoit possedée par un Prince de la Maison de Saxe, ou la Couronne de Pologne deviendroit héreditaire dans cette Maison, ou la Curlande seroit réunie un jour à l'Electorat de Saxe ; cette alternative leur étoit également préjudiciable. Le Roi de Pologne, qui avoit un intérêt sensible de menager les Polonnois

lonnois, afin de pouvoir conserver son Thrône après lui au Prince Royal & Electoral son fils, songea pour lors de bonne foi à éviter toutes les occasions de leur causer le moindre ombrage; c'est ce qui engagea ce Monarque à faire par lui-même, & à faire faire auprès du Comte de Saxe, toutes les démarches qu'il crut les plus propres à le porter à se désister de ses prétentions sur la Curlande, & à remettre à la Diette tous les Instrumens de son Election. Mais rien ne put l'y déterminer; & il partit pour Mittaw où il arriva le 4 du mois de Février de la même année. Peu de tems après le Roi, excédé par les pressantes sollicitations des Ministres Polonnois, lui fit expédier de nouveaux ordres de se retirer de la Curlande pour retourner à son Regiment en France; & il enjoignit à tous ceux de son Parti de le quitter & de se rendre à Warsovie pour y rendre compte de leur conduite. L'Evêque

que d'Ermeland envoya auſſi dans le même tems un de ſes Officiers à Mittaw, pour y préparer les quartiers, & faire les proviſions neceſſaires pour tous les Commiſſaires & leur ſuite. Ces préparatifs engagerent les Conſeillers de la Régence, dans de fréquentes conférences avec les Miniſtres Ruſſiens, afin de concerter avec eux les meſures qu'ils devoient prendre dans la conjoncture préſente. Le 14 du même mois de Février le jeune Comte de Tolſtoi arriva à Mittaw chargé d'une Commiſſion de l'Impératrice, pour tout mettre en uſage afin de détourner les Etats de conſentir à l'incorporation de ce Duché à la Pologne, & les engager au contraire à tenir bon, & à ſoutenir leurs Droits, juſqu'à la derniere extrêmité.

Les Etats qui étoient aſſemblés depuis le 21 Février, réſolurent d'envoyer une Députation au Duc Ferdinand à Dantzik, pour l'invi-

ter à se rendre à Mittaw, afin de les venir gouverner, & pour le prier, en cas qu'il ne répondît point à leurs vœux, de confirmer l'Election Eventuelle qu'ils avoient fait en dernier lieu en faveur du Comte de Saxe. Ils nommerent en même tems des Deputés pour aller conferer avec les Commissaires de la République de Pologne, au sujet de ces deux points, dont ils résolurent de ne jamais se départir, attendu qu'ils comptoient sur les secours de la Russie.

Toutes ces démarches ayant été inutiles, la Régence envoya à Varsovie le sieur Meden en qualité de Député du Duché, pour tâcher d'empêcher la Commission qu'on vouloit envoyer en Curlande, parce que, suivant ses instructions, la Constitution de la derniere Diette de Grodno à ce sujet devoit être régardée comme nulle, s'étant faite asns le concours des Etats & sans leur participation; Mais le Senat ayant

ayant jugé cette conduite coupable de rebellion, & après en avoir fait rapport au Roi, on ordonna au Grand Marêchal de la Couronne, de faire mettre aux arrêts ledit sieur Meden ; ce qu'il exécuta après s'être saisi de ses papiers & instructions. Les motifs qui engagerent le Senat à cette résolution, furent parce que dans l'instruction de ce Député, 1o. il paroissoit une rebellion ouverte, en ce qu'on y protestoit contre la Commission nommée. 2°. Parce que ce Deputé n'a été envoyé que par une partie de la Noblesse seulement, assemblée au Conventicule désapprouvé par le Duc Ferdinand. 3°. Afin que le Roi, le Senat, & le Ministere pussent se mettre à couvert des soupçons de connivence & d'adherence. 4°. Parce que la révolte étant publique, il falloit aussi en montrer un ressentiment public afin que les Puissances voisines vissent la résolution où étoit la République de

de défendre cette Province, pour que les bons Curlandois fussent affermis dans leur fidelité, & les mauvais intimidés. 5°. Pour que tout le monde sçût que ce n'étoit point envain que la République formoit des Loix, & que dans son independance elle n'apprehendoit aucune Puissance étrangere. Et enfin parce que par cette séverité, le Comte de Saxe pourroit être instruit à obéir aux volontés du Roi, & aux ordres de la République.

La Régence n'eut pas plutôt après la détention de son Deputé, qu'elle en fut extrêmement allarmée & consternée. Le Comte de Saxe qui avoit épuisé toutes les bourses de ses amis, & qui manquoit de finances, partit pour Leypsik où il ramassa autant d'argent qu'il lui fût possible. Ayant été informé que le Roi de Pologne étoit à Pilnitz pour quelques jours, il s'y rendit & y passa avec Sa Majesté tout le tems qu'elle y resta; après quoi il partit pour

pour Mittaw; où il arriva le 15 du mois de Juin suivant; non à la vérité sans prendre sur la route, toutes les mesures necessaires; car la République ayant promis une somme considérable à celui qui l'arrêteroit, il devoit être toujours sur ses gardes; & s'il eût été arreté, peut-être le Roi lui-même n'auroit-il pû être le maître de son sort: Cependant telle précaution qu'il prit pour se déguiser, il fut rencontré differentes fois, mais par de bons Polonnois qui feignirent de ne pas le connoître.

Cependant le Roi de Pologne qui vouloit voir la Tournure que prendroient les affaires en Curlande, differoit tant qu'il pouvoit de donner l'Investiture de ce Duché au Duc Ferdinand qui la sollicitoit ouvertement; & ce sous prétexte que ce Duc étant en Procès avec la Noblesse du Pays, il ne convenoit point de le mettre en possession de ces Etats, parce que ce se-

roit lui donner raison, sans sçavoir s'il l'avoit ou non, & lui fournir les moyens de se venger de ses Parties. S.M. envoya seulement un Rescript aux Etats de Curlande, par lequel elle leur ordonnoit de payer les revenus qui étoient dûs à ce Prince, & elle lui en fit donner avis pour qu'il pût en exiger le payement.

Pendant le séjour que fit à Pilnitz le Comte de Saxe, il eut avec le Vice-Chancelier de la Couronne de Pologne, qui n'étoit pas de ses amis, quoiqu'il feignoit bien de l'être, une conférence des plus vives; il lui dit entr'autres choses »que la conduite du Senat à son »égard étoit très-dure, très-in-»juste, & peu respectable pour le »Roi même. Celui-ci lui répondit »que s'il eût obéi dans le tems, en »remettant à la Diette l'Acte de »son Election, on n'en seroit pas »venu à ces extrêmités, & que la »Diette auroit pû faire quelque »chose en sa faveur, autant par considération

» considération pour son mérite » personnel, que par respect pour » S. M. à laquelle il avoit l'honneur » d'appartenir. On ne doit pas s'attendre, *repliqua-t'il*, » que j'abandonne jamais les Curlandois, qui » sont prêts à sacrifier pour moi leur » biens & leurs vies. Pendant la » tenuë de la Diette de Grodno, » j'y ai fait faire des propositions » qui non seulement auroient dû » contenter la République, mais » qui m'auroient tiré avec honneur » du pas glissant où je me suis mis: » cependant on n'a pas daigné m'écouter, & la jalousie de mes ennemis y a prévalû sur la droiture » de mes intentions & la justice de » ma cause. Je ne suis plus cependant le maître aujourd'hui de » retirer la parole que j'ai donnée » aux Curlandois, ni de me désister » de mes engagemens; parce que » dans cette pressante nécessité, » ils ne manqueroient pas de s'adresser au Prince Menzikoff, &

» de le reconnoître pour Duc de
» Curlande en ma place.

» L'obéiſſance, *reprit le Vice-*
» *Chancelier*, eſt le premier devoir
» des Sujets; c'eſt un principe fon-
» damental dont vous deviez l'é-
» xemple à tous égards, en com-
» mençant par vous ſoumettre à ce
» que la République exigeoit de
» vous,&attendre de ſa complaiſan-
» ce ce que vous ne pouviez penſer
» en pouvoir obtenir par la force;
» car vous n'ignorez pas qu'elle
» eſt en état de réſiſter à votre Ex-
» cellence, & au Prince Menzikoff;
» & elle eſt bien réſoluë à ne rien
» ceder de ſes droits,quand même
» il en devroit réſulter une guerre.
»La République,*interrompit le Com-*
» *te*: ne peut s'emparer de la Cur-
» lande ſans injuſtice, & ſans beau-
» coup de peine: cependant ſi les
» Commiſſaires veulent entrer avec
» moi en négociation ſur cette af-
» faire, je ſuis prêt tant par rapport
» au profond reſpect que je porte
au Roi

» au Roi, que par égard pour la
» République, de faire mes soumis-
» sions à la Diette, sous condition
» qu'en ratifiant mon Election, elle
» me reconnoîtra pour Duc de Cur-
» lande & de Semigalle : mais en
» cas de refus, je vous proteste que
» la Commission pourra bien être
» infructueuse, & que les Commis-
» saires auront peut-être lieu de
» s'en repentir.

Une déclaration aussi vive de la part du Comte de Saxe, bien loin d'intimider le Vice-Chancelier, ne servit encore qu'à l'irriter davantage, & il ne négligea rien pour accelerer le départ des Commissaires.

Cependant le Comte de Saxe sentant bien qu'il ne pouvoit rester à Mittaw plus long-tems, parce que s'il attendoit la Commission il pourroit y être arrêté, il fut prendre congé de la Duchesse de Curlande, mit ordre à ses affaires, & se retira à Conisberg, pour y attendre le résultat, tant de la

Commiſſion, que des Négociations qu'il avoit hazardées avec différentes Cours, & notamment avec celle de Londres, ſur laquelle il fondoit de grandes eſperances: mais ayant été informé que ſes Négociations n'avoient point réuſſi, il jugea à propos de quitter Coniſberg pour ſe rendre à Libau, où ſon monde qui avoit reſté à Dantzic, vint le joindre pour l'eſcorter de là, dans l'Iſle d'Uſmaiz, où il arriva le 8 Aouſt de la même année 1727.

Deux jours après qu'il fut arrivé dans cette Iſle, il ſongea à s'y fortifier: il y reçut un convoi conſidérable de munitions de guerre & de bouche. Outre trois cens Soldats qu'il avoit, il fit venir 100 Payſans des environs, qu'il envoya prendre de force chez eux, pour les employer à faire des retranchemens: & le 18 du même mois il fit publier un Reſcript par lequel il invitoit les Curlandois à le joindre

joindre dans son Isle, mais ceux-ci loin d'oser se déclarer ouvertement en sa faveur, ne voulurent par même permettre que cette Patente fût publiée dans leurs Villages, & ils penserent très sérieusement à ménager la Commission qui étoit sur le point d'arriver, & à chercher les moyens de garantir leur Pays des troubles dont il étoit menacé.

RESCRIPT DU C. DE SAXE.

MAURICE, Comte de Saxe, par la grace de Dieu, Duc de Curlande & de Semigalle, Marèchal des Camps & Armées de Sa Majesté Très-Chrétienne, à nos Amés & Fideles Etats & Sujets, SALUT. *Les Troupes Etrangeres dont la Curlande est remplie aujourd'hui contre tout le Droit des Gens, ne permettent pas de douter de leurs mauvaises intentions; Et le salut commun de la Patrie devant être le premier soin d'un Souverain, Nous avons crû devoir nous servir de toute notre autorité Ducale, pour con-*

courir de toutes les forces qu'il a plû à Dieu nous mettre en main, en dissipant un Ennemi qui vient injustement & à main armée menacer nos vies & nos biens. Bien persuadés que Nous sommes, que ce sont les hommes qui décorent les Souverains de leurs Titres, mais que c'est Dieu seul qui leur donne la puissance; après avoir mis en lui toute notre confiance, & l'avoir imploré de tout notre cœur, de s'intéresser à la justice de notre cause, NOUS avons mandé, enjoint & ordonné; enjoignons, mandons & ordonnons par ces Présentes signées de notre main, & scellées du sceau de notre Chancellerie, à tous nos Sujets en état de porter les armes, de quelqu'état, profession, condition & qualité qu'ils soient, de s'armer incontinent, & de venir se joindre à Nous dans l'Isle d'Usmaiz, pour y prendre nos ordres: Nous invitons aussi la Noblesse, après avoir donné l'exemple à leurs Vassaux, en s'armant pour la deffense commune, de se rendre auprès de Nous, pour y conférer sur les

moyens les plus prompts & les plus expédiens pour éloigner de nous les malheurs & les calamités dont nous sommes menacés : Pourquoi nous mandons à tous nos Grands Officiers, Gouverneurs, Capitaines Generaux, Capitaines Particuliers & Baillifs, de tenir chacun en droit soy, la main à la prompte exécution de notre present Rescript, qui sera lû, publié & affiché dans toutes les Villes, Bourgades, Châteaux & Villages de notre obéissance; DONNE' dans notre Camp de l'Isle d'Usmaiz le 18 Aoust 1727.

Signé MAURICE DE SAXE.

Quoique l'Impératrice de Russie fut morte le 17 du mois de Mai de cette même année 1727, cela n'avoit produit aucun changement dans l'esprit du Ministre, ni dans la politique de cette Cour, au sujet des affaires de Curlande: Il est vrai que le Prince Menzikoff, trop occupé pour lors, étant devenu, pour ainsi dire, Régent de cet Empire,

ne penſoit plus à ſe faire proclamer Succeſſeur du Duc Ferdinand ; mais le Conſeil du jeune Czar ſentoit toujours trop bien combien il lui importoit que la Curlande ne fût point réunie à la Pologne, pour ne pas continuer de s'y oppoſer. C'eſt pourquoi il envoya à Mittaw le Général Lacy qui commandoit en Chef l'Armée Ruſſienne près de Riga, lequel y arriva le 13 du même mois d'Août accompagné du Général Bibikoff : Ces deux Généraux firent ſçavoir aux principaux Conſeillers de la Régence qu'ils avoient quelques propoſitions à leur faire de la part de l'Empereur de Ruſſie. Le Chancelier & le Maréchal du Pays s'étant rendus chez eux le lendemain, ils eurent communication du Créditif Impérial qui portoit en ſubſtance, „ Que l'Empereur à cauſe „ du voiſinage, ayant fort à cœur le „ bien de la Curlande, avoit réſolu „ de la conſerver dans ſes Privile-
ges

„ges & Prérogatives ; mais que „comme la République de Pologne avoit conçu une grande animosité contre les Curlandois, à „l'occasion de l'Election faite en „faveur du Comte de Saxe, & „qu'elle avoit résolu de partager „leur Pays en Palatinats, ayant „nommée pour cet effet une grande Commission, Sa Majesté Impériale souhaitoit qu'ils se desistassent de cette Election, leur promettant non seulement d'obliger „ledit Comte Maurice à quitter la „Curlande, mais aussi d'engager la „République par toutes sortes de „voyes, à ne point exécuter l'incorporation projettée : „ Sur quoi le Chancelier & le Marêchal du Pays témoignerent leur reconnoissance de la gracieuse protection offerte, ils demanderent du tems pour déliberer sur une affaire de si grande importance, & ils dépêcherent Messieurs de Reck & Keserling au Comte de Saxe qui étoit toujours

dans ſon Iſle d'Uſmaiz, pour lui faire part des intentions de l'Empereur de Ruſſie, mais il ne fit aucune réponſe.

Les Généraux Ruſſiens informés de la retraite du Comte de Saxe, firent défiler des Troupes vers le Lac d'Uſmaiz, où ils devoient ſe rendre auſſi, afin d'y conferer avec lui, & aller enſuite audevant des Commiſſaires & des Troupes de Pologne, pour leur déclarer que s'ils perſiſtoient dans le deſſein d'entrer en Curlande pour y exécuter la réſolution priſe à ce ſujet dans la derniere Diette de Grodno, & de partager ce Duché en Palatinats, ils avoient ordre de s'y oppoſer formellement.

Le Général Bibikoff fit demander une entrevûe au Comte de Saxe qui la lui accorda ; & la converſation étant tombée ſur les motifs de ſa Miſſion, & lui ayant déclaré les intentions de la Cour de Ruſſie, le Comte lui répondit, « qu'il étoit bien

„ bien malheureux d'avoir encouru „ la disgrace de l'Empereur, & que „ comme il se sentoit trop foible „ pour résister à ses forces & à ses „ ordres, il étoit prêt à renoncer „ aux engagemens qu'il avoit con- „ tractés avec les Curlandois, pour- „ vû qu'on lui accordât une retraite „ honorable, & qu'on lui donnât dix „ jours pour retirer ses effets, baga- „ ges & munitions, Bibikoff ne put prendre sur son compte de lui répondre positivement sur ce qu'il demandoit, & lui dit qu'il en alloit réferer au Général Lacy, & se retira

Ce delai de dix jours que le Comte de Saxe demandoit étoit moins pour être employé à renvoyer son monde & ses bagages, comme il prétextoit, que pour avoir le tems de perfectionner les retranchemens & les Ouvrages qu'il avoit commencés, & qui étoient déja fort avancés: car il est certain que si ces retranchemens eussent

été achevés, suivant le Plan qu'il en avoit formé, vingt mille Russiens ne l'auroient pas delogé aisement de cette Isle, quoiqu'il n'eût que trois cens hommes pour la défendre.

Le Général Lacy pénetra son dessein, & sur le rapport du Général Bibikoff, il médita de le surprendre par adresse. A cet effet il fit entourer l'Isle, & lui envoya un Trompette le 18 du même mois d'Août 1727, pour le prier de venir lui parler. Le Comte de Saxe toujours sur la méfiance refusa d'y aller, & lui fit proposer d'y venir lui-même, mais seul. Le Russien avoit disposé 1200 hommes autour de l'Isle, & leur avoit donné un signal à la vûe duquel ils devoient fondre sur l'endroit d'où il partiroit. Il vint effectivement seul le lendemain au matin trouver le Comte de Saxe, qui étant instruit du projet qu'il avoit formé contre lui, lui dit „ que s'il n'étoit pas plus généreux

„généreux que lui, il le poignar-
„deroit lui-même dans le moment;
„qu'il étoit indigne d'un Général
„qui avoit quatre mille hommes
„avec lui, de vouloir employer la
„trahison contre celui qui n'en avoit
„que trois cens, & le renvoya sans
vouloir conferer. Le signal n'ayant point paru, les Russiens resterent dans leur poste, & n'en sortirent que le soir, que le Général Lacy leur en donna ordre, & fit dire au Comte de Saxe qu'il ne lui accordoit que vingt-quatre heures pour se retirer, sinon qu'il n'y auroit plus de quartier à esperer.

Le Comte de Saxe qui prévoyoit qu'il alloit être accablé par le nombre, ses retranchemens n'étant point achevés, prit le parti de se retirer le même jour 19 Août à Widau, & laissa tous ses bagages à la merci des Russiens qui s'en emparerent, & firent tous ses gens prisonniers : Ils eurent tous les égards possibles pour ses Officiers

qu'ils traiterent fort civilement, entr'autres le Lieutenant Général Belling, le Comte Cronhielm Suedois, le Chambellan Dasteley, les Lieutenans Brink, Schelling, Bruneau & plusieurs nobles Curlandois qui avoient suivi son parti.

Cependant dès le 26 du mois d'Août de cette même année 1727, les Commissaires du Roi & de la République de Pologne, escortés par cinq cens Dragons, avoient fait leur entrée publique dans Mittaw où la Bourgeoisie avoit pris les Armes pour les recevoir: Ils s'étoient rendus d'abord à l'Eglise Catholique Romaine, & y avoient assisté à la Messe célébrée par l'Evêque d'Ermeland. Ils avoient été ensuite à la Maison de Ville, où après la lecture de plusieurs Constitutions Royales relatives à l'établissement de leur Jurisdiction, l'Evêque d'Ermeland avoit fait un discours sur les motifs qui avoient déterminé le Roi & la République

publique à faire cette démarche. Le lendemain le Général de la Couronne étoit arrivé avec encore cinq cens hommes, qui s'étoient emparés des portes de la Ville, & montoient la garde sur la grande Place du Marché.

Le Général Lacy, après son expédition de l'Isle d'Usmaiz, se rendit à Mittaw dans le mois de Septembre : Il représenta aux Commissaires de Pologne : » Que le Comte » de Saxe ayant été forcé par les » Troupes Russiennes d'évacuer l'Isle » d'Usmaiz, & d'abandonner la » Curlande, il lui paroissoit inutile » qu'ils continuassent leur Commis» sion : mais l'Evêque d'Ermeland lui répondit au nom des autres Commissaires » Qu'étant eux-mêmes en » état de déloger ledit Comte, ils » n'en étoient nullement redeva» bles aux Russiens ; qu'au contraire » ils regardoient cette entreprise » dans une Province de la Couron» ne de Pologne, & du Grand Duché

» ché de Lithuanie comme une in-
» fraction ; d'autant que le Roi & la
» République les avoient constitués
» pour examiner l'affaire de l'Elec-
» tion, & que pour cet effet, ils
» étoient indispensablement obli-
» gés d'exécuter leurs ordres ; Que
» comme la Couronne de Pologne
» ne faisoit point de pareilles dé-
» marches avec ses Troupes dans les
» Provinces de Russie, & se mêloit
» encore moins de leurs affaires,
» ils se flattoient que les Généraux
» Russiens enverroient des ordres
» aux Regimens qu'ils avoient fait
» entrer en Curlande, d'en sortir
» au plutôt, sans quoi ils seroient
» obligés de prendre là dessus les
» mesures convenables; « à quoi le
Général Lacy répliqua, » Que l'Em-
» pereur n'avoit pû souffrir que le
» Comte de Saxe fit bâtir, contre le
» Traité d'Oliva, des Forteresses en
» Curlande, se fortifiât dans l'Isle
» d'Usmaiz, & y fit venir des Vais-
» seaux chargés de Troupes & de
Munitions

» Munitions ; d'autant plus que le
» differend de sa Cour avec la
» Grande Bretagne, sur laquelle
» ledit Comte se reposoit pour en
» être secouru, n'étoit pas encore
» terminé, & qu'ainsi pour n'avoir
» point de guerre dans le voisi-
» nage, l'Empereur de Russie avoit
» jugé à propos d'étouffer les hosti-
» lités dès leur naissance : Ce Général offrit cependant aux Commissaires de leur remettre les Effets du Comte de Saxe, inventoriés dans l'Isle d'Usmaiz, & les Prisonniers qui avoient été faits. Ceux-ci insisterent avant toutes choses sur la retraite des Troupes Russiennes; ce qui fut exécuté, & l'ouverture des Etats de Curlande fixée au 15 du mois de Septembre 1727.

Les Députés du Pays ayant comparus le 23 devant les Commissaires, on y agita bien des affaires : on y porta de grandes plaintes contre les sieurs Van-Brinken, Grand

Grand Maître d'Hôtel ; Keserling Chancelier & Brackel Marêchal du Pays: On leur imputa entr'autres choses d'avoir été les auteurs de l'Election du Comte de Saxe, en ce qu'ils avoient invité ce jeune Seigneur par lettre à se rendre en Curlande; ils furent aussi accusés d'avoir approuvé de nouveau dans une seconde Assemblée des Etats, la susdite Election, quoiqu'annullée par la Constitution de la Diette de Grodno, & cassée par le Roi & la République de Pologne: & sur ces accusations, on fit investir leurs maisons le 25 du même mois de Septembre afin de les ygarder à vûe.

Arriverent dans ce tems-là sous une forte escorte Russienne tous les équipages du Comte de Saxe qui furent déposés dans le Château: les Officiers & les Soldats qui s'étoient rendus prisonniers aux Troupes Russiennes dans l'Isle d'Usmaiz, les accompagnerent, & on leur indiqua des logemens

où

où la Bourgeoisie leur fournissoit des vivres & des ustenciles.

Le Comte de Saxe qui avoit été de Conisberg à Elbourg au sortir de l'Isle d'Usmaiz, arriva à Dantzic *incognito* le premier Octobre; il y reçut de sa mere qui étoit à Leipsic des remises considerables en argent, & il y fut joint par nombre de Seigneurs Curlandois attachés à son parti.

La Commission continuoit toutes ses opérations; & le 27 Septembre ayant mandé les trois Accusés, elle prononça contre eux le Decret suivant: Que quoiqu'ils fussent les auteurs de l'Election du » Comte de Saxe, ils seroient néanmoins par grace, & sans tirer à conséquence, absous des accusations, » comme représentans la Noblesse » & les Etats, moyennant qu'ils promettroient par serment de ne plus » entretenir à l'avenir aucune correspondance avec des Puissances » étrangeres par rapport à l'Election d'un

» d'un Duc de Curlande, & qu'au » contraire ils seroient & demeure- » roient fideles au Roi & à la Ré- » publique de Pologne. Ces trois Accusés ayant non-seulement prêté ce serment, mais aussi en ayant confirmé le contenu par leur signature, on les mit en liberté, & on retira la Garde de leurs maisons.

Le 29 les mêmes Commissaires firent conduire au Camp Polonois les Prisonniers, & les équipages du Comte de Saxe, lesquels leur avoient été remis par les Généraux Russiens; ses chevaux furent distribués aux Officiers de la République, qui n'en avoient point; & les Etats de Curlande ayant remis à la Commission les conditions ausquelles ils consentoient que ce Duché fût incorporé à la Pologne, les Généraux Russiens protesterent de nouveau contre les Decrets prononcés par la Commission Royale; contre les *Reversalia* donnés par les Etats de Curlande;

lande, & contre tout ce qui pourroit être fait par la ſuite au préjudice de la Cour de Ruſſie ; à quoi les Commiſſaires répondirent » que » la République perſiſtoit dans la ré» ſolution de maintenir ſes droits, » & qu'elle ne ſe laiſſeroit jamais » impoſer des Loix par aucune Puiſ» ſance étrangere.

Quelques jours après le Général Lacy offrit aux Commiſſaires de leur remettre une caſſette du Comte de Saxe, qui avoit été trouvée parmi ſes bagages, à condition qu'il ſeroit préſent à l'ouverture & à l'examen des papiers qu'elle contenoit, afin de pouvoir découvrir les véritables moteurs de ſon Election, ſes correſpondances étrangeres, & les Puiſſances qui l'avoient ſoutenu & protegé. Les Commiſſaires répondirent » que » le Roi de Pologne étoit le ſeul » auquel on dût remettre cette » caſſette ; le Général Lacy dit que » cet effet étant de bonne priſe,

» il devoit être & appartenir à
» l'Empereur son Maître, n'ayant
» rendu les autres que par bien-
» séance ; & après avoir apposé
trois différens cachets sur ladite
cassette, il la fit partir pour Petersbourg. On croyoit y trouver
son Diplôme, mais un nommé
Beauvais son Valet de chambre,
dont l'attachement pour son Maître a été connu jusques à la mort,
avoit trouvé le moyen de le sauver en partant de l'Isle d'Usmaiz
avec lui ; il l'avoit mis dans sa
chemise, dans la crainte d'être arrêté & fouillé ; & ce Diplôme
subsiste encore en original tel que
je l'ai donné traduit ci-devant.
Dans tel besoin d'argent que se
soit trouvé le Comte de Saxe, il
n'a jamais voulu consentir à le remettre ; cependant il s'est trouvé
différentes conjonctures dans lesquelles on lui en a offert des sommes très considérables ; mais il a
toujours voulu conserver un Titre
qui lui avoit tant couté à acquerir,

rir, & dont il croyoit les prétentions toujours bien fondées: on a trouvé dans cette cassette qui a été ouverte ensuite à Saint Petersbourg des papiers de la derniere importance, & des lettres surtout, qu'il n'avoit pû garder sans indiscrétion; c'est aussi ce qu'il a le plus regretté tant qu'il a vécu; car n'ayant point eû le tems de les faire bruler devant lui quand il partit de son Isle d'Usmaiz, il s'en rapporta à son Valet de chambre qui n'eût que le tems d'en tirer son Diplôme, & de se sauver.

Au commencement du mois de Novembre suivant, la Noblesse réïtera ses instances pour empêcher que le Duché de Curlande fût un jour partagé en Palatinats, souhaitant au contraire que S. M. Polonoise prît par la suite le Titre de Duc de Curlande & de Sémigalle, & s'engageât à protéger ces Etats en les conservant dans leurs franchises; mais le Comte de Bes-

tuchef qui arriva de Saint Peterſbourg à Mittaw le 22 Decembre ſuivant avec de nouvelles inſtructions de ſa Cour, y déclara de la part de l'Empereur ſon Maître aux Commiſſaires de Pologne » que S. „ M. Imperiale ne ſouffriroit ja„ mais que la Curlande après la „ mort du Duc Ferdinand fût incor„ porée à la Pologne, ni diviſée en „ Palatinats, mais ſoutiendroit au „ contraire les Curlandois, de con„ cert avec l'Empereur des Romains „ & le Roi de Pruſſe, dans le droit „ de s'élire un Duc.

Cette nouvelle déclaration toute menaçante qu'elle étoit, n'empêcha point les Commiſſaires de remplir l'objet de leur Miſſion; & quoiqu'ils euſſent par leur Decret du 27 Septembre proviſionnellement abſous le Chancelier Keſerling, ils recommencerent ſon procès, & après l'avoir examiné de nouveau, ils le déclarerent coupable

pable de haute trahison le 8 Decembre suivant, le dépossederent de sa Charge, & le condamnerent à trois années de prison. Ils créerent aussi quatre nouveaux Grands Officiers qui signerent le nouveau plan de Régence qu'ils avoient projetté tel qu'il suit.

ARTICLE I.

Les Duchés de Curlande & de Semigalle seront soumis à l'obeissance & Jurisdiction de la Couronne de Pologne, en cas que le Duc Ferdinand vienne à mourir sans héritiers mâles.

II.

Le prétendu Acte d'Election du Comte de Saxe sera aboli, & toutes les autres prétentions qu'on pourroit avoir sur cette succession sont déclarées nulles; le tout en conséquence des Decrets de la derniere Diette de Grodno.

III.

Les Privileges, les Libertés & les Prérogatives accordés ci-devant à ce Duché par le Roi Sigismond de glorieuse mémoire, seront maintenus en entier, tant dans les Affaires Ecclésiastiques que Politiques.

IV.

Les Catholiques Romains, de même que les Protestans, seront tolerés & élevés aux Charges & Dignités.

V.

Les Duchés de Curlande & de Semigalle seront considerés immédiatement après la mort du Duc Ferdinand sans heritiers mâles, comme Duchés incorporés à la Couronne de Pologne, en conservant néanmoins leurs droits naturels dont ils ont joui ci-devant.

VI.

Aucun Noble ni autre Sujet ne pourra être dépouillé de ses biens sans procédure légitime ; & toutes les plaintes & differends seront portés devant le Tribunal de S. M. Polonoise, pour y être jugés, sans préjudice aux droits du Duché.

VII.

La Noblesse & les Sujets seront obligés en cas de guerre de contribuer la premiere année, trente mille écus, & vingt mille les suivantes.

VIII.

On accorde à la Régence des deux Duchés le libre exercice des droits nommés *Regalia* dont le Duc regnant est en possession, & entr'autres celui de faire battre monnoie.

IX.

Au cas que la Régence ait besoin de quelque assistance militaire pour

pour la perception de ſes droits, on lui donnera à ſa diſpoſition, douze Cavaliers & trente Fantaſſins qui ſeront payés des revenus du Duc.

X.

Les biens & les poſſeſſions du Duc ne changeront jamais de nature; enſorte que les biens qui du tems de l'inveſtiture ſeront ſéculiers, ne pourront jamais devenir Eccléſiaſtiques.

XI.

La Nobleſſe reſtera pour toujours dans la poſſeſſion des droits de Doüanes ou Paſſages; mais il ne lui ſera point permis d'établir de nouvelles Doüanes dans l'étendue de la Juriſdiction de ſes Terres.

XII.

Les Duchés de Curlande & de Semigalle ne pourront être

ſéparés

séparés de la Couronne de Pologne & du Grand Duché de Lithuanie, ni cédés à aucune autre Puissance; mais ils seront toujours regardés comme un Membre inséparable du Corps politique de la République & ses Sujets immédiats : & l'on n'entreprendra jamais de changer aucune disposition de la présente Constitution sans le consentement du Magistrat & de la Noblesse. Fait à Mittaw le 8 Décembre 1727.

Après cette opération les Commissaires du Roi & de la République retournerent chez eux, comptant avoir réussi à rendre la tranquillité dans un Pays qui ne respiroit cependant que le soulevement: Car à peine furent-ils partis, que la Noblesse députa trois Nobles Curlandois pour aller faire leurs remontrances à Warsovie, & trois autres à Saint Petersbourg, pour y ménager des secours en cas

de besoin. Le Comte de Saxe ne manqua point aussi de faire ses protestations contre l'Acte ci-dessus, aussitôt qu'il en eût connoissance; & le Duc Ferdinand fit aussi les siennes de son côté.

Le Comte de Saxe s'étant rendu à Dresde dans le commencement de l'année 1728, il y fit faire une livrée neuve, & profita de l'arrivée du Roi de Prusse, pour faire sa paix avec le Roi de Pologne; car Sa Majesté Prussienne étant arrivée à Dresde le 14 Janvier 1728 avec le Prince Royal, le Comte de Saxe ne quitta point la Cour; & après avoir resté six semaines tant à Dresde qu'à Quedlinbourg, il revint en France pour la revûe de son Régiment; après quoi il repartit pour Dantzic où il arriva le 20 Avril suivant. La Duchesse Douairiere de Curlande y étoit pour lors, il fut lui rendre visite, mais il n'en fut point reçu comme à l'ordinaire; cette Princesse avoit pris son parti, & toutes les belles

paroles

paroles ne purent la ramener, elle lui déclara même pour l'engager à ne plus penser à elle, que l'on négocioit son mariage avec le Prince de Hesse-Hombourg, ainsi qu'il en étoit réellement question dans ce temps-là.

La Duchesse de Curlande s'étoit véritablement attachée au Comde Saxe, & sa main étoit le moindre des biens qu'elle eût souhaité lui procurer; mais pendant son séjour à Mittaw elle avoit découvert en lui tant d'intrigues galantes qu'elle ne pouvoit lui pardonner, parce qu'elle l'avoit aimé de trop bonne foi; c'étoit tous les jours nouveaux reproches qu'elle lui faisoit sans qu'il se corrigeât. L'amitié lui suggera d'abord ces reproches; la jalousie les anima bientôt après, & enfin le peu d'espérance qu'elle voyoit de pouvoir fixer son inconstance, lui avoit fait prendre tout de bon le parti de l'indifférence; parti qui à la vérité lui coûta

 beau-

beaucoup, mais dont la conduite du Comte la justifioit. Il est certain aussi que cette Princesse avoit eû tous les sujets du monde d'être mécontente de lui; insensible aux attentions qu'elle avoit journellement pour lui, il sembloit éviter les occasions de se trouver avec elle, & de lui faire sa cour. Elle avoit auprès d'elle une Alliée du Comte de Bestuchef, qui fixoit toute la tendresse du Comte de Saxe dans les premiers tems; il y en eut trois autres ensuite qui se releverent alternativement dans les mêmes fonctions.

Une derniere avanture qui lui étoit arrivée étant devenue publique, avoit servi à faire découvrir toutes les autres. J'ai déja dit qu'il étoit logé à Mittaw dans le Palais de la Duchesse de Curlande: son appartement étoit séparé de celui de la Princesse par une grande & vaste cour: les Demoiselles de la suite étoient logées dans un rez-de

chaussée

chaussée à côté de leur Maîtresse: le Comte de Saxe en aimoit une passionnément, & il en étoit aimé; mais il n'y avoit pas moyen qu'il pût s'introduire chez elle, à cause du voisinage des autres. Pour remédier à cet inconvénient, ils étoient convenus que tous les soirs sitôt que tout le monde seroit retiré, il iroit la prendre à sa fenêtre, pour la conduire chez lui, & que tous les matins il la reconduiroit chez elle avant le jour. Cela réussit fort bien pendant quelque tems: mais enfin un jour, un malheureux jour que la terre étoit couverte de neige, il l'avoit apportée chez lui le soir sur ses épaules afin de lui éviter la fraîcheur de la neige, & dans le moment qu'il la reportoit chez elle le matin, passa une bonne femme avec sa lanterne allumée. Cette Vieille fut effrayée d'une telle rencontre, & se mit à crier: le Comte surpris aussi, fit un mouvement pour éteindre sa lumiere, & voulut jet-

ter la lanterne d'un coup de pied; l'autre lui manqua, & il tomba dans la neige avec sa charge, pardessus la vieille qui redoubla ses cris. Un sentinelle accourut; les Acteurs furent reconnus, & la scene divulguée le lendemain par toute la Ville. La Princesse ne fut pas plutôt éveillée, que croyant bien la faire rire, on l'informa de ce qui s'étoit passé; mais elle en eut tant de dépit, qu'avec ce qu'elle sçavoit déja, & ce qu'on lui dit encore, il n'en fallut pas davantage pour la faire passer de l'indifference au mépris; il n'y a qu'un pas de l'un à l'autre, & elle le fit sans peine: cependant elle sçut dissimuler, jusqu'au dernier moment.

Le Ministre qui avoit tant fait de mal au Comte de Saxe & à sa mere, étant mort à Vienne le 30 Avril de cette même année 1728, après quatre jours de maladie, la nouvelle en fut reçue à Dresde le 2 du mois de Mai. Le Comte de Saxe

avoit été tant de fois la victime de la haine & du ressentiment de ce Ministre, que loin d'être touché de cet évenement, il en conçut des esperances très-favorables: il partit pour Mauritzbourg où le Roi de Pologne étoit pour lors; & un jour que Sa Majesté faisoit part à ceux qui étoient à son lever, des depêches qu'elle venoit de recevoir de Vienne, par lesquelles on lui marquoit entr'autres choses, que le Plombier s'étant trompé dans ses mesures, le Cercueil de ce Ministre s'étant trouvé trop court d'un grand pied, sa veuve par ménage ou plutôt par avarice, avoit ordonné qu'on lui cassât les jambes plutôt que d'en faire refaire un autre; le Comte de Saxe lui répartit, *que cette femme avoit rendu à son mari mort, la justice que Sa Majesté auroit dû lui rendre de son vivant*: *Comte Maurice*, reprit le Roi, *on ne doit jamais se venger sur la mémoire de son ennemi.*

Dans le voyage qu'avoit fait au mois de Janvier dernier à Dresde le Roi de Prusse, ce Monarque avoit invité le Roi de Pologne à venir le voir dans le mois de Mai. Ce voyage eut lieu; Sa Majesté Polonoise arriva à Postdam avec le Prince Royal & Electoral le 25 Mai, & le Comte de Saxe s'y rendit aussi le même jour de Dantzic, où il avoit été prendre ses équipages: on y resta jusques au 14 du mois de Juin suivant, après avoir assisté à des Fêtes aussi dignes de la grandeur du Monarque qui les donnoit, que de la Majesté de celui pour qui elles avoient été ordonnées.

A peine la Cour fut-elle retournée à Dresde, qu'il y fut question d'un nouveau mariage du Comte de Saxe: le Ministre dont nous venons de parler avoit laissé en mourant des biens immenses: sa Veuve étoit jeune encore & très-aimable: elle n'avoit jamais trempé dans les injustices

injuſtices du défunt. La haine implacable que le Comte de Saxe avoit juſtement jurée au mari, lui avoit fait mépriſer la beauté de ſa femme : Enfin cet ennemi étoit mort; il laiſſoit une veuve bien fraiche qui jouiſſoit d'une fortune capable de rétablir toutes ſes affaires: elle étoit outre cela d'une des premieres familles de Pologne, & elle lui plût à tous égards, au point qu'il imagina qu'il ne pouvoit jamais ſe venger plus à propos du mari, qu'en épouſant ſa veuve: ſes Tréſors lui offroient de quoi ſe dédommager amplement du préjudice qu'il en avoit reçû ; & il regardoit déja cette affaire comme une reſtitution qui lui étoit dûe. La choſe fut propoſée & acceptée, mais il ne ménagea pas mieux cette fortune, que celle de la Ducheſſe de Curlande; car les mêmes raiſons qui lui avoient fait manquer la premiere, lui firent encore échaper la ſeconde; de ſorte que le tout fut rompu en peu de tems.

Madame de Konifmarc, dont la fanté étoit devenue bien chancelante depuis quelques années, mourut à peu près dans ces circonftances : le Comte de Saxe témoigna à cette occafion combien il étoit fenfible à cette perte, qui en étoit effectivement une véritable pour lui ; car outre qu'il avoit toujours trouvé dans cette tendre mere toutes les reffources dont elle avoit été capable, c'eft qu'il perdoit en elle un appui bien puiffant auprès du Roi, qui avoit confervé pour elle toute la confiance & toute la confidération imaginable. Les regrets dont ce Monarque fut pénétré à cet évenement, juftifierent fa fenfibilité ; & ceux de toute la Cour firent de cette vertueufe Dame l'éloge le moins fufpect & le moins équivoque : Il me fuffit d'y ajoûter que fa Mémoire eft encore en fi grande vénération dans le Pays, que tous ceux qui en parlent, ne le font qu'avec refpect : elle n'avoit

que

que quarante-huit ans quand elle mourut. Rien ne prouve mieux son génie & ses talens que le choix que fit d'elle le Roi de Pologne, lorsque pressé de toutes parts par le Roi de Suede qui étoit prêt à fondre sur ses Etats en 1702, il l'honora du titre d'Ambassadrice Plénipotentiaire & extraordinaire auprès de ce Monarque ; honneur dont l'Histoire ne nous fournit d'autre exemple encore que celui de la Maréchale de Guebriant, qui en 1646, fut revêtue des mêmes Titres par la Reine Anne d'Autriche, Régente du Royaume pendant la minorité de Louis XIV. Cette Dame fut envoyée à Varsovie pour y conduire & remettre à Uladislas Sigismond Roi de Pologne, la Princesse Marie Louise de Gonzagues-Cleves, que ce Monarque avoit épousée par procuration : La Commission de cette Maréchale n'expira point quand elle eut livrée la Princesse au Roi son mari ; car elle étoit chargée

encore

encore des Négociations particulieres tant en Pologne qu'en différentes Cours d'Allemagne, dont elle se tira avec honneur. Madame de Konismarc fut donc choisie par le Roi Auguste pour aller négocier ses affaires avec Charles XII. Mais ce Monarque qui redoutoit la présence de cette illustre Ambassadrice, autant que son éloquence, refusa de lui donner Audience, la salua trèsgracieusement, & lui tourna le dos: Elle s'en plaignit par un Epigramme qu'elle fit à ce sujet: elle y disoit entr'autres mille jolies choses & exprimées finement »Qu'elle étoit bien malheu»reuse d'être la seule personne au »monde à laquelle ce grand Prince »eût jamais tourné le dos.» Elle se plaisoit à faire des Vers François, & elle fit ceux-ci, en l'honneur du Roi de Suede, qu'elle lui présenta quand ce Monarque eut la témérité de venir voir à Dresde le Roi Auguste qu'il venoit de détrôner.

A la Table des Dieux Mercure louoit fort
Le jeune Monarque du Nord :
En parlant des Heros qui régnent sur la Terre.
Mars surtout vantoit les lauriers
Qu'il a remportés à la guerre.
Mais Jupiter fut des premiers
A faire remarquer sa bonté, sa clémence,
Sa piété, sa tempérance
Si rare parmi les Guerriers.
Minerve applaudissoit sans cesse
Et sa prudence & sa sagesse.
Ce Roi-là, dit Momus, ne sera pas un sot.
Enfin chacun des Dieux discourant sur sa gloire,
Le plaçoit par avance au Temple de Mémoire ;
Mais Venus & Bachus n'en dirent pas un mot.

Après la mort de Madame de Konismarc, il revint au Comte de Saxe un mobilier assez considérable, pour le mettre au-dessus de ses affaires ; & après avoir tout arrangé en Saxe, il en partit pour Paris, où il arriva dans le commencement de l'année 1729.

Fin du troisiéme Livre.



HISTOIRE



HISTOIRE
DE MAURICE
COMTE DE SAXE.

LIVRE QUATRIEME.

SOMMAIRE.

Le Comte de Saxe part pour Dantzik où il confere avec plusieurs Seigneurs Curlandois qui s'y étoient rendus. Mort du jeune Czar: la Duchesse Douairiere de Curlande proclamée Impératrice de Russie: Camp de Muhlberg: le Comte de Saxe s'y distingue: il s'applique aux Méchaniques

niques : il fait de vaines tentatives pour se rétablir dans les bonnes graces de la Czarine. Camp de Varsovie : mort du Roi de Pologne ; détail de sa maladie. Troubles de l'Europe à l'occasion de cette mort. Diverses Déclarations de guerre. Siege & prise du Fort de Kel : Siege & prise de Trarbach : Comminges inventées & mises en usage pour la premiere fois : le Comte de Saxe force les Lignes d'Etlingen : Siege de Philisbourg : le Marêchal Duc de Barwich y est tué : Prise de Philisbourg : le Comte de Saxe est fait Lieutenant Général : il prend differens Magasins des Impériaux : il tue de sa main le Commandant d'un parti de Hussards ennemis : Suspension d'armes publiée à la tête des deux Armées : Affaires d'Italie : Mr. du Theil va à Vienne en qualité de Ministre Plénipotentiaire : Mariage du Duc de Lorraine avec l'Archiduchesse Marie-Therese d'Autriche : Abdication du Roi Stanislas : Traité de Paix signé définitivement à Vienne.

Réunion

réunion de la Lorraine à la France : le Comte de Biron élu Duc de Curlande : il va à Dresde avec le Marquis de Livry : il fait un voyage en Provence pour y prendre les Eaux de Balaruc : mort de l'Empereur CHARLES VI. *Troubles de l'Allemagne pour le partage de sa Succession : Manifeste du Roi de Prusse en entrant en Silesie : Description de ce Duché : Mort de l'Imperatrice de Russie : le Comte de Biron, Duc de Curlande, est arrêté.*

MAlgré les mauvais succès qui avoient suivi l'Election du Comte de Saxe à la Souveraineté des Duchés de Curlande & de Semigalle, cependant il ne perdit point courage ; & après avoir mis ordre dans son Domestique à Paris, il en partit au mois d'Avril 1729. pour aller dans differentes Cours d'Allemagne, & arriva à Dantzic

Dantzic au mois de Juin, où il trouva nombre de Seigneurs Curlandois avec lesquels il fut tous les jours en conférence sur les affaires de leur Pays; il fit ensuite partir ses Domestiques & ses équipages pour Berlin.

Le jeune Czar étant mort de la petite verole au mois de Janvier 1730, il en conçut les esperances les plus favorables du monde pour son affaire de Curlande, & surtout quand il fut informé que le Senat & les Grands de l'Empire avoient proclamé la Duchesse Douairiere de Curlande, Imperatrice & Souveraine de toutes les Russies. Cette Princesse étoit à Mittaw lors de cet évênement; on lui députa le Prince Dogoruckio accompagné de trois Seigneurs Russiens, & d'un Lieutenant des Gardes, pour lui porter cette nouvelle, qu'elle reçut avec toute la tranquillité imaginable, & elle partit le 7 Fevrier pour Moscou.

Le Roi de Prusse, informé des Fêtes qui se donnoient à Dresde à l'occasion du mariage de la Comtesse de Cosel, y arriva *incognito* le 18 Fevrier, & après s'être déguisé sous un Domino, il se rendit à la Salle où l'on célébroit la Nôce en présence de Sa Majesté Polonoise & de toute la Cour : le Roi de Prusse fit le tour des deux tables, & s'arrêta derriere le fauteuil du Roi de Pologne : peu de tems après, voyant que tout le monde paroissoit inquiet, & craignant de devenir suspect, s'il tardoit plus long-tems à se faire connoître, il ôta son masque, & se découvrit au Roi de Pologne qui l'ayant réconnu sur le champ, se leva de table, ainsi que toute la compagnie. Les deux Monarques s'embrasserent & se donnerent mutuellement les marques les plus vives & les plus tendres d'une parfaite amitié : le Roi de Pologne ayant remercié celui de Prusse de la peine qu'il

s'étoit donné de le venir voir, celui-ci lui repondit, *que le desir de le voir étoit si grand, & le tourmentoit depuis si longtems, qu'il n'auroit pas manqué de venir à Dresde en cette occasion, quand même il auroit été obligé d'y venir à pied.* Ce Monarque se mit à table à côté de la Mariée, & assista à toutes les Fêtes qui se donnerent à ce sujet jusqu'au 25 du même mois qu'il partit pour Postdam.

Pendant le séjour du Roi de Prusse à Dresde, le Roi de Pologne lui avoit proposé d'honorer de sa présence un Camp qu'il avoit dessein de former au mois de Juin suivant à Mulberg. S. M. Prussienne l'avoit accepté, & pour en préparer la magnificence, le Roi de Pologne donna les ordres les plus précis; il en fit informer le Comte de Saxe afin qu'il eût à s'y trouver, & son Quartier fut placé auprès de celui du Roi de Prusse du coté de Radewitz

Radewitz : les Quartiers qu'y occuperoient les Princes & autres Seigneurs furent nommés aussi le 12 May, & le Roi fit faire pour le Comte de Saxe, un Equipage aussi magnifique que celui du Prince Electoral.

Le Camp de Muleberg a été le plus beau, le plus brillant & le plus nombreux qui se soit jamais vu : le cheval de chaque sous-Lieutenant de Cavalerie & le harnois étoient estimés plus de mille écus: dans le Quartier du Roi, il y avoit trois tables de vingt-quatre Couverts garnies & servies en vaisselle d'or, & deux autres de trois cens couverts en argent. Les Tentes seules du Quartier de S. M. étoient estimées dix millions : il y avoit un nombre prodigieux de chevaux de main, & outre les Troupes qui composoient le camp, on y comptoit trois cens mille bouches.

Le Roi de Pologne, accompagné du Prince Electoral & du

Comte de Saxe, s'y rendit pour voir arriver les Troupes ; & le 28 May il les fit mettre en Bataille, afin de les faire voir au Marquis de Monti pour lors Ambassadeur de France, qui étoit obligé de se rendre à Paris, avant qu'il fut commencé. Le Roi de Prusse arriva à ce Camp le 31 avec une suite de Princes & d'Officiers Généraux, aussi nombreuse que celle du Roi de Pologne.

Le premier jour de Juin, les deux Rois firent la revûe générale de ce Camp, qui dura vingt-six jours, pendant lesquels il y eut nombre de divertissemens, qui varioient les exercices militaires, qui s'y firent à la satisfaction réciproque des deux Rois, & de tous ceux qui y assisterent. Le Comte de Saxe surtout s'y distingua par la vîtesse & par l'adresse de ses évolutions ; & s'y attira les complimens de leurs Majestés & de leurs Altesses Royales. Les divertissemens & le Camp finirent

finirent par une grande chasse dans laquelle on tua onze cent pieces, tant Cerfs, que Biches, Chevreuils & Sangliers.

Quand le Comte de Saxe eut conduit le Roi de Pologne à Dresde, il revint à Paris, où il s'appliqua à se fortifier dans les Mathématiques ; de-là il prit du goût pour les Mécaniques, & il inventa une Machine avec laquelle il prétendoit pouvoir faire monter les Bateaux de Roüen à Paris, sans se servir de Chevaux pour les tirer, comme il est d'usage. Il fut à Roüen faire l'épreuve de sa Machine, & la fit monter en sa présence ; mais ayant reconnu qu'elle ne pourroit réussir, il l'abandonna, après y avoir dépensé des sommes immenses, ainsi que le sieur Bonier avec lequel il s'étoit associé dans cette entreprise. C'est toujours à lui en partie que l'on doit la perfection de la Machine qui est actuellement sous le Pont-Neuf à Paris, & qui sert à monter les Bateaux depuis le Pont-

Royal

Royal jusques dans le Baſſin ſans le ſecours des chevaux, dont l'uſage étoit très-incommode auparavant pour le Public.

Les Curlandois, toujours inquietés par les Polonois, menacés par les Ruſſes auprès deſquels ils n'avoient pû rien obtenir, tourmentés par des Troupes Etrangeres qui ravageoient leur Pays, & enfin ſe ſentant hors d'état de pouvoir jamais ſoutenir l'Election qu'ils avoient faite en faveur du Comte de Saxe, s'aſſemblerent un jour; & après avoir épuiſé tous les differens moyens de ramener la tranquillité chez eux, ils n'en trouverent point de plus expédient que celui-ci.

Leurs troubles ne provenoient que de l'état du Duc Ferdinand leur Souverain : Ce dernier Prince de l'ancienne & illuſtre Maiſon des Ketlers, étoit fort âgé, & d'une ſanté très-chancelante : s'il eût été marié, & s'il eût eu des enfans mâles, plus de difficultés pour ſa Succeſſion

ceſſion : la République de Pologne n'auroit jamais penſé à l'incorporation de ſes Etats, ni la Ruſſie à lui donner un Succeſſeur. Ils imaginerent donc, que s'ils pouvoient déterminer ce Prince à ſe marier, peut-être pourroit-il encore ſe donner un Succeſſeur qui mettroit d'accord tous les autres Concurrens : mais ils connoiſſoient ſa façon de penſer à cet égard ; ils n'ignoroient pas que tels Partis qu'on lui eût propoſés, il n'avoit jamais voulu entendre à aucun : Cependant comme c'étoit leur derniere reſſource de le lui faire propoſer encore, ils députerent quatre d'entr'eux pour aller à Dantzic l'en requerir, au nom de toute la Nation. Ils avoient aſſaiſonné leur demande à ce Prince de tant d'expoſitions touchantes, qu'il ſe laiſſa perſuader, & que malgré cette averſion naturelle qu'il avoit toujours eûe pour le mariage, malgré encore ſon grand âge, & ſes infirmités, il épouſa cette même

même année 1730. la Princesse Jeanne-Madeleine de Saxe Weissenfels, âgée pour lors de vingt-quatre ans.

Cet évenement ; en suspendant les prétentions des Competiteurs de la Souveraineté de ses Etats, tranquilisa au moins pour quelque tems les Curlandois, qui faisoient des vœux pour que leur jeune Duchesse devint enceinte. Le Comte de Saxe ne perdit cependant point courage, & comme il esperoit toujours avec le tems de faire valoir ses Droits, il renouvella le bail de l'Hôtel qu'il avoit à Dantzic le 25 Mars de l'année suivante 1731.

Ce fut pour lors que regrettant de n'avoir point profité des dispositions favorables que lui avoit ci-devant témoigné la Duchesse de Curlande devenue Imperatrice de Russie, il mit tout en usage pour se rétablir dans ses bonnes graces, mais il n'en put jamais venir à bout; car un Chambellan de ses Favoris,

&

& ami du Comte de Saxe, ayant voulu lui parler un jour en sa faveur, elle le disgracia, & ne lui a jamais pardonné, de lui avoir parlé d'un homme sur le compte duquel elle s'étoit expliquée nettement. La disgrace de ce Favori vallut au Comte de Biron la faveur dans laquelle il est entré depuis auprès de cette Princesse, qui s'est intéressée à sa Fortune tant qu'elle a veçû, l'ayant fait Chambellan, Colonel de ses Gardes & Duc de Curlande, malgré toutes les Protestations qu'ait fait faire à ce sujet le Comte de Saxe.

Voyant qu'il ne pouvoit réussir du côté de la Czarine, auprès de laquelle il avoit un ennemi redoutable qui s'étoit déclaré dans la personne du Comte de Biron, il partit de Dresde sur la fin d'Avril de cette même année 1731, & arriva en France pour la révûe de son Regiment, qu'il fit habiller de neuf cette année-là, & reprit ensuite ses occu-

pations ordinaires, qu'il continua jusqu'au mois de Juillet de l'année suivante, qu'il se rendit à Varsovie où le Roi de Pologne étoit pour lors & qui avoit formé un Camp près de cette Ville afin de contenter la Noblesse Polonnoise qui n'avoit pû voir celui de Muhlberg. Ce Camp commença le premier Août, & dura jusques au vingt. Il étoit en petit, ce qu'étoit celui de Muhlberg en grand. Cependant le Roi n'y épargna point la dépense, & y signala cette magnificence qui lui étoit si naturelle. Le Comte de Saxe n'y fut point occupé, par ce qu'il n'y eût que des Troupes Polonnoises d'employées. Il revint à Paris au mois de Septembre suivant, & le Roi de Pologne étant revenu dans son Electorat, il se rendit à Dresde sur la fin de l'année avec le Chevalier Follard Ingenieur François, fameux par son Commentaire sur le Polybe, & dont il prenoit journellement des leçons. Il fut question dans ce même

même tems d'une Diette extraordinaire en Pologne, & on s'y proposoit bien d'y remettre encore sur le tapis l'affaire de Curlande, que les Polonnois n'avoient point perdus de vûe, persistans toujours à vouloir réunir ce Duché à la Couronne de Pologne. Cependant le Comte de Saxe avoit été relevé de sa proscription, & il paroissoit n'avoir aucune part à la résistance que continuoient les Curlandois à adherer aux prétentions de la République quoi qu'il en fût toujours auteur secret, par la corespondance qu'il entretenoit à Mittaw, avec plusieurs conseillers de la Régence qui lui étoient demeurés attachés

Le Comte de Saxe révenu à Paris fut faire sa Cour à Versailles dans le premiers jours de l'année 1733, & il partit ensuite pour Dresde, où il arriva le 12 du même mois, comptant y trouver encore le Roi de Pologne son pere: mais ce Monarque en étant parti le dix, pour Varsovie, il se disposoit à s'y rendre aussi, lorsqu'un

qu'un Page du Roi, nommé Marchal, arriva à Dresde pour y apporter au Prince Electoral la triste nouvelle de la mort du Roi de Pologne. Avant son départ de Dresde on lui avoit répresenté les justes allarmes que causoit un si long voyage entrepris dans la saison la plus rude de l'année, & dans la circonstance d'une santé fort chancelante; mais Sa Majesté au lieu de ceder à des instances si justes & si raisonables, avoit fait réponse *qu'elle sentoit bien tout le danger qu'il y avoit pour elle, mais qu'elle devoit plus à ses Peuples qu'à elle-même.* Lorsque ce Prince fut à quelques lieues de Varsovie, il demanda *s'il en étoit encore loin*, & comme on lui dit qu'il y seroit dans deux heures: *j'en suis fort aise*, répliquat'il, *car je me sens extrêmement fatigué.* On lui proposa d'arrêter, mais il ne voulut point. Lorsqu'il fut arrivé, les Heiduques étant venus pour le sortir de son carosse, & le porter au Palais,

Palais, il s'embarassa le pied droit dans sa capotte, & se froissa le gauche avec tant de rudesse, que le sang en sortit. Il jetta un grand cri, & la douleur qu'il ressentit le fit tomber en foiblesse: les Heiduques le porterent en cet état au Palais; & à force de soins il revint de sa foiblesse. On le saigna, & on lui fit prendre pendant quelques jours des remedes, contre le mal de tête dont il se plaignoit beaucoup; ce qui l'empêcha de se trouver à l'ouverture de la Diette, qui se fit le vingt-six. Le vingt-neuf il se sentit attaqué d'une violente migraine, & son pied lui fit plus de mal qu'à l'ordinaire: sur le soir la fiévre survint: elle rédoubla le trente; & le trente-un la gangrêne se manifesta au pied. Sentant alors que le mal étoit sans rémede, il employa le peu de tems qui lui restoit, à régler quelques affaires de son Electorat: & enfin le premier jour de Février à deux heures après minuit, on lui

adminiſtra les Sacremens, qu'il reçut avec toute le réſignation & la préſence d'eſprit imaginable: & entre quatre & cinq heures du matin, il expira avec cette même fermeté dont il avoit donné des preuves en tant d'occaſions, n'étant âgé que de ſoixante & trois ans.

Cette fâcheuſe nouvelle cauſa d'autant plus de ſurpriſe à la Cour de Dreſde, qu'on y avoit ignoré que Sa Majeſté eût même été malade. Le Comte de Saxe fut bien touché de cet évenement: il perdoit un Pere qui l'avoit toujours tendrement aimé; un Prince qui n'avoit point diſcontinué de s'intéreſſer à ſon ſort, depuis qu'il avoit connu par lui-même tout ſon mérite; un Bienfaiteur enfin, qui ſe plaiſoit à lui donner journellement de généreuſes marques de ſa bienveillance. Il s'enferma pendant quelques jours, ſans vouloir recevoir perſonne, afin de donner une carriere plus libre à ſes juſtes regrets

grets : & après avoir payé à la Nature le tribut légitime, qu'elle exigeoit de lui en pareil cas, il parut à la Cour, & se rendit auprès du Prince Royal, qui lui augmenta sa pension, ainsi que celle du Comte Rutowski & du Chevalier de Saxe: Trait admirable de la générosité naturelle de ce Prince, qui devenu maître de suprimer nombre de pareilles pensions, dont les Finances de son Electorat étoient chargées, respecta la mémoire de son Pere jusques au point de les augmenter encore.

La mort du Roi de Pologne causa de grands troubles dans l'Europe. La France qui crut devoir profiter de cette conjoncture, pour faire revivre les prétentions du Roi Stanislas sur cette Couronne, fut informée que l'Empereur de concert avec la Czarine, prenoit des mesures pour troubler la liberté de l'Election, en faisant passer des Troupes en Silesie & en Pologne ;

 c'est

c'est ce qui la détermina à faire une Ligue offensive& défensive avec les Rois d'Espagne & de Sardaigne.

La République de Pologne bien embarrassée elle-même, étoit à la veille de voir éclore une révolution Nationale. En général cependant elle paroissoit être du parti de la France,& lePrimat,qui de droit,est Regent du Royaume pendant l'Interregne, s'étoit déclaré au nom de toute la Noblesse,d'une façon bien décisive en faveur du Roi Stanislas. Pour répondre à l'empressement des Polonnois, & les encourager à soutenir ce parti, M. Chauvelin,pour lors Ministre des Affaires Etrangeres en France, fit communiquer le 15 Mars de la même année de la part du Roi Très-Chrétien la Déclaration suivante à tous les Ministres Etrangers qui étoient pour lors à la Cour de Versailles.

„ Le Roi Très-Chrétien auroit „ suspendu son Jugement sur la „ marche d'un Corps considérable „ de

„ de Troupes Imperiales en Silesie, „ si les Déclarations ou Discours des „ Ministres de l'Empereur, tant à „ Vienne qu'en plusieurs Cours E- „ trangeres, ne faisoient pas connoî- „ tre, de maniere à n'en pas douter, „ que le but de ce Prince étoit de „ poser des bornes à la Liberté par- „ faite & entiere, dont la Nation „ Polonoise devoit jouir dans la „ prochaine Election d'un Roi fu- „ tur, conformément aux Loix fon- „ damentales de la République.

„ La Dignité du Roi Très-Chré- „ tien, le Rang qu'il tient entre „ les principales Puissances de „ l'Europe, & le désir qu'il a si „ frequemment manifesté, pour le „ maintien de la tranquilité publi- „ que, ne lui permettent pas de „ voir avec indifférence, qu'il soit „ entrepris par aucune autre Puis- „ sance sur les Droits les plus sacrès „ d'une République amie & alliée „ de la France.

„ Sur ces principes le Roi dé-

„ clare

„ clare, qu'il s'oppoſera avec toutes
„ ſes forces, aux entrepriſes qui ten-
„ droient à gêner la liberté, dont
„ la Pologne doit jouir dans l'E-
„ lection d'un Roi futur, confor-
„ mément aux Déclarations qui en
„ ont été, ou ſeront faites à ceux
„ qui repréſentent ladite Nation.

L'Empereur répondit à cette Déclaration de S. M. Très-Chrétienne, par une Contre-Déclaration, & fit expédier en même tems des Couriers à Berlin, à S. Peterſbourg, à la Haye, à Verſailles & à Londres, avec ordre aux Miniſtres Impériaux qui réſidoient en ces Cours, de la notifier dans la forme qu'il convenoit. Cette Contre-Déclaration fut publiée au mois d'Avril, & portoit en ſubſtance.

„ Que ſans faire attention aux inſi-
„ nuations mal fondées qu'on em-
„ ployoit en Pologne, S. M. Impé-
„ riale étoit réſolue de maintenir
„ les Polonnois dans la liberté de
„ ſe choiſir nn Roi; qu'elle les aſſiſ-
„ teroit

„ teroit contre tous ceux qui en-
„ treprendroient de la gêner ;
„ Qu'étant Souveraine dans ses
„ Etats héréditaires, elle n'avoit au-
„ cun compte à rendre sur la mar-
„ che de ses Troupes en Silesie ;
„ Que la justice qui étoit la regle or-
„ dinaire de sa conduite, ne devoit
„ laisser aucun doute sur le but qu'el-
„ le se proposoit ; & qu'enfin elle fe-
„ roit paroître en cette occasion,
„ comme en toute autre, autant d'é-
„ quité pour les droits d'autrui,
„ que de fermeté à soutenir les siens,
„ & ceux de ses Alliés.

Ces Préludes opérerent de grands préparatifs de Guerre de part & d'autre. La République de Pologne qui n'avoit d'autre objet que celui de se conserver la liberté de se choisir un Roi, mit toutes ses forces en état de s'opposer aux Russiens, qui vouloient entrer sur ses Terres. L'Empereur & le Roi Très-Chrétien se disposoient à des hostilités réciproques : l'Electeur de Saxe qui se voyoit

voyoit ſoutenu par l'Empereur & la Czarine, fit pour lors une augmentation conſidérable dans ſes Troupes, afin d'encourager les Polonois de ſon parti à le ſoutenir, & pour engager ceux qui n'oſoient ſe déclarer en ſa faveur, à le faire plus hardiment: Le Roi Staniſlas, qui indépendamment des ſecours qu'il attendoit de la France, avoit pour lui la meilleure partie des Grands de Pologne, s'efforçoit de faire valoir ſes prétentions ſur une Couronne qu'il penſoit devoir lui être reſtituée; de ſorte que tout ſembloit ne reſpirer que la Guerre, & elle étoit effectivement inévitable. L'Electeur de Saxe fit tout ce qu'il put pour engager le Comte de Saxe ſon frere, dont il ſentoit avoir beſoin, a accepter le Commandement de ſon Armée: mais ce dernier informé de ce qui ſe paſſoit en France, & certain d'y être employé, s'en excuſa, & aima mieux rejoindre ſon

Régiment, après avoir pris congé de la Cour de Dresde, d'où il partit pour se rendre à Paris le 28 de Juillet de cette même année 1733.

On s'étonnera sans doute de la conduite du Comte de Saxe, qui n'étant pour lors que Maréchal de Camp en France, refusa le Commandement Général des Troupes Saxonnes ; mais c'est peut-être le plus bel endroit de sa vie, & cette preuve de son attachement pour la France, l'a naturalisé dès ce moment dans tous les cœurs : il fut nommé pour servir sur le Rhin sous les ordres du Maréchal de Berwick, & il fut un des premiers rendus à son poste.

La marche des Troupes Impériales, Russiennes & Saxonnes, n'empêcha point que le Roi Stanislas, qui s'étoit tendu *incognito* de Chambord à Varsovie par terre ne fut unanimement élû pour la seconde fois, Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie le 12 du mois de Septembre, à quatre heures après midi, par la

plus

plus grande partie de la Noblesse assemblée au Colo. Le lendemain 13 il y eut protestation de la part des Opposants à son Election, & le 23 ce Monarque fut obligé, à l'approche des Russiens qui paroissoient déja sur les Glacis de Varsovie, d'en sortir pour se retirer à Dantzick, où il arriva le 3 Octobre.

Le 5 du même mois, l'Electeur de Saxe fut aussi proclamé Roi de Pologne; & le 10 la France fit publier le Manifeste suivant contre l'Empereur.

» SA MAJESTE' depuis son Ave-
» nement à la Couronne n'a rien eu
» plus à cœur, que de concourir à
» tout ce qui peut contribuer au
» maintien de la Paix: mais l'injure
» que l'Empereur vient de lui faire
» en la personne du Roi de Pologne
» son beau pere, interesse trop l'hon-
» neur de S. M. & la gloire de sa
» Couronne, pour ne pas employer
» les forces que Dieu lui a confiées,
» à en tirer une juste vengeance.

» Dans

» Dans cette vûe, après avoir ré-
» pandu dans toutes les Cours de
» l'Europe les justes motifs qui l'ont
» forcée à prendre les armes, elle
» a resolu de déclarer la guerre,
» comme elle la déclare par la pré-
» sente, par Mer & par Terre à
» l'Empereur; persuadée que Dieu
» qui connoit le désintéressement
» & la justice de ses intentions,
» voudra bien les favoriser de sa
» divine Protection. Ordonne &
» enjonit S. M. à tous ses Sujets,
» Vassaux & Serviteurs de courre
» sus aux Sujets de l'Empereur: leur
» fait très-expresses inhibitions, &c.
Fait à Fontainebleau le 10 Octobre 1733. *Signé* LOUIS. *& plus bas* PHELIPAUX.

Jusques-là on s'en étoit tenu de part & d'autre à l'observative, & aux ménaces; mais bientôt quelques petites escarmouches de la part des Troupes légeres sur le bord du Rhin, donnerent le signal des operations, sous les ordres

dres du Marêchal de Barwick ; tandis que le Marêchal de Villars se disposoit en Italie à s'y rendre maître du Milanois. Plus de cinquante mille hommes de Troupes étrangeres ravageoient le Royaume de Pologne, & la discorde en fureur sembloit avoir allumé ses flambeaux pour mettre le feu aux quatre coins de l'Europe.

L'Empereur qui n'avoit point eu le tems d'assembler ses forces sur le Rhin, & qui croyoit que la saison trop avancée ne permettroit point aux François de rien entreprendre avant la fin de l'année, se tenoit sur la défensive & se contenta de renforcer autant qu'il put, d'hommes & de munitions les Places les plus exposées. Cependant le Comte de Saxe, qui n'étoit pour lors que Marêchal de Camp, mais dont la valeur étoit connuë du Marêchal de Barwick, fut détaché le 12 Octobre 1733 par ce Général avec vingt Compagnies

pagnies de Grenadiers & deux mille Fusiliers, pour passer le Rhin dans plusieurs Batteaux, vers un endroit où il ne paroissoit point d'Ennemis: le Comte de Saxe éxécuta l'ordre avec autant de promptitude que de secret, & il arriva à trois heures après midi au Village d'Ognat, dont les habitans, surpris d'une visite si imprevue, prirent la fuite avec leurs meilleurs Effets. Mais ayant fait venir le Ministre Lutherien & le Bailly de ce Village, il les rassura, en leur notifiant que les Troupes du Roi ne feroient aucun désordre. Le lendemain à sept heures du matin on commença à construire à gauche du Fort de Kehl, un Pont de Batteaux qui fut achevé à une heure après midy. Le Prevôt de l'Armée passa le premier sur ce Pont, avec sa Suite, pour aller signifier aux habitans des Villages de l'autre côté du Rhin, de ne point quitter leurs maisons;

qu'ils pouvoient y rester en toute sureté, & qu'on n'éxigeroit d'eux que du bois & de la paille en payant comptant. On fit ensuite passer un Détachement d'Infanterie & de Cavalerie qui fut suivi du reste de l'Armée.

Le 14 après midy, le Marêchal de Barwick passa le Rhin avec les Princes de Conty & de Dombes, le Comte d'Eu & plusieurs Généraux. Les Troupes qui campoient à Schelestat passerent aussi le Rhin le même jour, après avoir pris du pain & des vivres pour quatre jours. Vers le soir, le Fort de Kehl fut investi sous les ordres de Mr. de Puisegur : on avoit travaillé encore ce jour-là à la construction d'un autre Pont, à la droite du Fort, & il fut achevé le 15. Les Paysans des Baillages voisins furent commandés, pour aller faire des fascines & des gabions dans différentes Isles du Rhin : la nuit du 17 au 18 la Tranchée fut ouverte;

verte. Les Officiers qui commandoient dans ce Fort, s'étoient si peu attendus à une attaque si prochaine, qu'ils n'avoient fait aucune disposition pour se défendre; de sorte que leur Batteries n'étant pas même encore en état, ils ne commencerent à incommoder les Assiégeans, & à tirer, que le 22. Le Comte de Saxe monta la Tranchée la nuit du 23 au 24, & y essuya un feu si vif & si continuel, que le Sieur de la Serre Capitaine des Grenadiers du Régiment de Richelieu, y fut tué à côté de lui. Le 26 on donna un Assaut général dans lequel il ne se ménagea point : mais cet Assaut n'ayant point réussi, il fut remis au 28. Le Général Phul qui commandoit dans le Fort, en ayant été informé, & craignant dêtre pris d'assaut, fit battre la chamade le 27, & signa la Capitulation le lendemain.

Les Assiégés qui étoient au nom-

bre de deux mille cinq cens hommes, n'en ont eu que cinquante tués & blessés, malgré le feu continuel des Assiégeans qui en ont perdu cent cinquante, y compris quatrevingt Soldats qui ont été pendus pour avoir été marauder contre les défenses expresses du Marêchal de Barwick; car ce Général étoit si inéxorable à ce sujet, que dès le lendemain que ses Troupes eurent passé le Rhin, ayant fait publier un Ban à la tête de l'Armée pour défendre sur peine de la vie aux Soldats d'aller en maraude, & de faire aucun dégat, cependant quelques-uns ayant contrevenu à ces défenses, & ayant été arrêtés, auroient été pendus tous, si le Prince de Conty n'eût intercédé pour eux; & ce ne fut qu'après s'être bien fait prier, qu'il accorda à ce Prince de les faire tirer au sort pour n'en faire pendre qu'un d'eux. Quoique quelques

quelques ennemis du Marêchal de Barwick ayent blâmé ce Général d'avoir usé de trop de sévérité envers les Maraudeurs, cependant il est certain qu'il seroit extrêmement dangereux de les tolérer dans une Armée, ou dans une Garnison; & tous les bons Généraux conviennent qu'on ne sçauroit trop tenir la main à cette partie, de laquelle dépend entiérement la discipline militaire.

Cependant l'Armée Impériale, commandée par le Duc de Beveren, s'avançoit à grandes journées du côté du Rhin; ce qui détermina le Marêchal de Barwick à tenir campagne, malgré la dureté de la saison qui étoit déja avancée; & après avoir détaché le Chevalier de Givry le 2 Novembre avec six Bataillons & un Régiment de Dragons, pour se rendre à Huningue, afin d'y rétablir le Pont sur le Rhin, il se mit en marche le 3. & fut camper le 5 vis-à-vis le

Fort-

Fort-Louis avec une partie de l'Armée, tandis que le Duc de Noailles fut se loger avec le reste dans les lignes des Villages de Stolhoffen & d'Engelsheim.

Le Canton de Bâle ne parut pas peu inquiet de la construction du Fort, que les François avoient fait élever, & munir d'Artillerie à la tête du Pont d'Huningue : il envoya des Députés au Maréchal de Barwick, pour lui représenter, que cette entreprise étoit contraire à tous les Traités ; mais ce Général en rassurant ces Députés par lui-même, fit déclarer encore par Mr. de Bonnac Ambassadeur de France pour lors, en Suisse, » que » ces Ouvrages étoient indispen- » sablement nécessaires dans la » conjoncture présente, mais que » les Troupes Françoises n'entre- » prendroient rien qui pût être » préjudiciable au louable & ma- » gnifique Corps Helvetique ; & ce Maréchal revint à Paris le 20 Novembre

Novembre après avoir laiſſé le Commandement de ſon Armée à Mr. de Quadt, plus ancien Lieutenant Général & fort expérimenté dans l'Art Militaire.

Les pluies continuelles ayant comblé les Lignes des François, ils furent obligés de les abandonner, de repaſſer le Rhin & de prendre des Quartiers d'Hiver. Cependant Mr. de Quadt avoit laiſſé une Garde ſuffiſante dans les nouveaux Ouvrages, & avoit fait cantonner pluſieurs Regimens dans les Villages voiſins, d'où ils étoient à portée, de venir ſecourir leſdits Ouvrages, en cas de beſoin. Cette précaution fut très ſage; car quelques jours après, les Imperiaux voulant profiter de la retraite des François, s'avancerent vers le Rhin, & un détachement de Huſſards ayant traverſé la Forêt noire, vint attaquer une Garde avancée de Dragons François: mais Mr. de Silly Lieutenant Général

Général ayant eu ordre de s'y porter afin d'obſerver leurs mouvemens, & de faire les diſpoſitions néceſſaires pour la ſûreté des Ouvrages qu'on avoit conſtruits, ce Général s'y porta avec le Comte de Saxe, & leurs Troupes parurent en ſi bonne contenance que les Impériaux, bien loin d'oſer rien entreprendre, ne penſerent plus qu'à ſe procurer auſſi des Quartiers d'hyver ; & ce parti fit prendre aux Généraux François celui de ſéparer entiérement leur Armée, en attendant une ſaiſon plus favorable.

Au commencement de l'année ſuivante 1734 les François ſe diſpoſerent à continuer leurs opérations ſur le plan qui en avoit été formé l'année précédente, & qui avoit été ratifié à la Cour de Verſaill : en conſéquence Mr. de Quadt eut ordre de faire défiler des Troupes vers Spire dès le vingt-ſix Fevrier, & il fit augmenter les Fortifications

Fortifications des Ouvrages qu'on avoit fait conftruire au delà du Rhin vis-à-vis d'Huningue. Tous ces préparatifs & les differens mouvemens des François fembloient faire preffentir qu'ils ouvriroient la Campagne par le Siége de Philifbourg ; mais pour donner le change aux Imperiaux, & pour leur en ôter le foupçon, ils firent marcher un Corps confidérable de Troupes du côté de Luxembourg. Tous les Officiers Généraux étoient rendus à l'Armée avant la fin du mois de Mars, & en attendant le Marêchal de Barwick, qui ne fe rendit au Camp devant Spire que le 2 Avril, on s'amufa de part & d'autre à la petite Guerre & à former des Magafins. Le Comte de Saxe dans cet intervale fe rendit maître d'un Convoi confidérable de vivres, deftiné pour Luxembourg : il fit en cette occafion le coup le plus témeraire du monde ; car il

n'avoit pour cette expédition qu'un Détachement de deux cens Dragons, & ce Convoi étoit eſcorté par douze cens hommes.

Le Comte de Belliſle avoit reçu ordre de prendre la route de Trêves avec trois Régimens de Dragons, vingt d'Infanterie, & quarante Compagnies de Grenadiers, pour aller inveſtir Trarback, petite Ville du Palatinat dont la ſituation rendoit la priſe d'autant plus importante aux François, qu'ayant un bon Château ſur la Moſelle, & en étant les maîtres, ils pouvoient diſputer le paſſage de cette Riviere aux Imperiaux, en cas qu'ils euſſent voulu pénétrer dans le pays Meſſin: le Corps du Comte de Belliſle chargé de cette expédition, fut encore renforcé juſqu'à quarante mille hommes par d'autres Troupes de differens Corps: le 6 Avril ce Général fit occuper la Ville de Trêves par ſix mille hommes

hommes ; & le 8 ayant fait investir Trarback, il en fit sommer le Commandant de se rendre ; mais celui-ci s'étant retiré le soir même avec sa Garnison dans le Château, le Siége en fut commencé le 13. Ce fut à ce Siége que se fit l'essai des Bombes que l'on nomme Comminges, du nom de leur inventeur : chacune de ces Bombes pésoit cinq cens livres, & faisoit plus d'effet en tombant, que dix autres ensemble, par leur pésanteur. Le vingt-sept du même mois d'Avril au soir, on donna deux assauts consécutifs à ce Château sans pouvoir l'emporter : le Comte de Saxe se trouva à tous les deux, & il manqua bien de périr au second, car il vit sept Grenadiers tomber morts autour de lui. Cependant les Comminges avoient tellement ruiné les casemates & les voutes souterraines de ce Fort, que la Garnison ne pouvant plus se mettre à l'abri de ces Bombes, & n'étans

tant plus en état de se défendre, le Commandant se rendit à composition ledeuxMaisuivant. Tousles Officiers qui en sortirent avouerent qu'ils n'avoient jamais vû un feu si terrible ni si bien servi.

L'Armée Françoise sur le Rhin étoit partagée pour lors en trois Corps: Celui du Marêchal de Barwick qui étoit de cinquante mille hommes, occupoit les environs de Spire, & on l'appelloit l'Armée des Princes ; car le Comte de Clermont, le Prince de Conty, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu & le Prince de Carignan s'y étoient rendus: Le deuxiéme commandé par le Duc de Noailles, & composé de vingt-cinq mille hommes, avoit étendu ses Quartiers depuis la Sarre, jusqu'à Keyserlouter, d'où il étoit en état de communiquer avec celui du Marêchal de Barwick : Et le troisiéme commandé par le Comte de Bellisle avoit eu ordre, après la prise de

de Trarback, de marcher à Coblentz : & effectivement ce Général avoit fait passer le Rhin à son Armée à Neckereau le cinq Mai, & avoit investi Coblentz, tandis que le Marêchal de Barwick avoit passé au Fort-Louis, pour aller forcer les Lignes d'Etlingen dont les Imperiaux s'étoient emparés, & de là s'avancer à Dourlack. Mais on ne sçauroit passer ici sous silence les prodiges de valeur que fit voir en cette occasion le Comte de Saxe : car quoique destiné à servir seulement dans le Corps d'Armée du Comte de Belisle, sitôt qu'il sçût que le Marêchal de Barwick étoit en marche pour aller chasser les Ennemis des Lignes d'Etlingen, il laissa le Blocus de Coblentz où il étoit oisif, pour aller participer aux travaux & à la gloire de cette entreprise. Le Marêchal de Barwick le reçut avec d'autant plus de plaisir, que ce Général avoit une confiance si particuliere en lui,
 que

Le Prince Eugene, qui n'étoit arrivé à l'Armée Imperiale que le 26 Avril, où le Roi de Prusse s'étoit rendu aussi pour faire cette Campagne en qualité de Volontaire, avoit fait travailler nuit & jour aux Fortifications de Mayence & de Rheinsfelds; & après que ses Troupes eurent été chassées des Lignes d'Etlingen, il rassembla son Armée à Geilbron où il attendoit les Troupes Auxiliaires de l'Empire, en se fortifiant dans ce Camp. Le Maréchal de Barwick n'en étoit éloigné que de deux lieües, & il faisoit subsister son Armée, des contributions qu'il levoit dans le Pays ennemi, & dans le Wirtemberg.

Le vingt-cinq Mai les François, au nombre de quarante mille hommes, investirent Pilisbourg sous les ordres du Marquis d'Asfeldt Lieutenant Général, avec cent trente Piéces de Canon de vingt-quatre livres de balles, & soixante Mortiers, dont douze pour les

Comminges : & afin de proteger ce Siége, le Marêchal de Barwick changea la situation de son Camp, & vint occuper les Hauteurs de Grausberg à Kisloch où il établit son Quartier Général. Le vingt-sept son Armée marcha sur trois Colonnes: Le Prince de Conty étoit à l'avant-Garde avec le Duc de Noailles qui marchoit à la tête de la Maison du Roi. Le Marêchal de Barwick étoit au Centre ; & le Comte de Saxe formoit l'Arriere-Garde pour observer les Impériaux qui avoient un gros Détachement de Cavalerie & d'Infanterie à Epingen, avec lequel ils auroient pû incommoder la marche des François, comme ils tenterent de le faire; mais quoique le Comte de Saxe fût de beaucoup inferieur en nombre, ils ne purent jamais l'entamer.

La nuit du premier au deux Juin de cette même année 1734, le Comte de Saxe fut détaché avec Monsieur de Gession pour aller

ler attaquer un Fort vis-à-vis de Philisbourg. Ils y furent, & les Impériaux qui le gardoient l'abandonnerent à la faveur de la nuit. Quoique le Canon de la Place incommodât beaucoup les Travailleurs François, occupés à desséicher les marais; cependant la tranchée fut ouverte le six Juin, & le sept les Assiégés étant sortis au nombre de six cens d'une Redoute qui étoit sur l'avant-Fossé, ils furent répoussés si vivement par deux Compagnies de Grénadiers du Regiment de Bourbonnois, que commandoit le Comte de Saxe, qu'il s'empara de la Redoute, fit prisonnier un Lieutenant avec neuf Soldats; en tua vingt-deux, & obligea le reste à se sauver dans des marais, où il en périt plus de la moitié. Le Lieutenant, qui étoit un jeune homme de condition, ayant dit au Comte de Saxe qu'il avoit beaucoup de hardes & d'équipages dans la Ville, & que le tout lui seroit volé s'il ne
le

le faisoit point reclamer, parce qu'on le croiroit au nombre des morts, le Comte de Saxe envoya un Tambour au Gouverneur de Philisbourg avec un billet signé du jeune Officier pour le prier de lui envoyer ce qui lui appartenoit, & le Tambour revint peu de tems après, & lui rapporta tous ses Equipages.

Le douze du même mois de Juin, le Marêchal de Barwick fut emporté par un boulet de Canon à neuf heures du matin, en allant visiter la Tranchée. Ce Général fut universellement regreté. Le Marquis d'Asfeldt prit le Commandement de l'Armée, & fut fait Marêchal de France deux jours après, ainsi que le Duc de Noailles. Le seize le Comte de Saxe fut commandé pour la premiere attaque en face du marais de Staremberg avec son Regiment, & celui de Routh; il s'y porta avec une intrépidité extraordinaire. Le dix-huit

le

le Maréchal de Noailles l'emmena avec lui à Manheim ; ils y eurent une longue conférence avec l'Electeur Palatin qui s'y étoit rendu, dinerent avec lui, & revinrent au Camp le soir. Le vingt-quatre ayant été chargé par le Maréchal d'Asfeldt de l'attaque d'une Redoute dans laquelle commandoit le Neveu du Général Wutgeneau Commandant de Philisbourg, la Redoute fut emportée, & tous ceux qui la defendoient furent faits prisonniers.

Le premier Juillet le Prince Eugene qui voyoit que les travaux du Siége avançoient extrêmement malgré le mauvais tems, les pluyes continuelles, & le débordement du Rhin, sentit bien que la Place ne tiendroit pas encore long-tems : & pour inquiéter les Assiégeans, il fit décamper son Armée de Bruchsal pour venir prendre poste à Wisenthal, vis-à-vis des Retranchemens des François. Ce même jour la

Garnison

Garnison de Philisbourg qui avoit eu avis de ce mouvement, fit une sortie qui fut bien meurtriere de part & d'autre, mais qui ne retarda point les Travaux. Le Comte de Saxe fut de Tranchée la nuit du douze au treize, & le quatorze il donna un Assaut à l'Ouvrage Couronné, qui fut emporté d'emblée. Le Commandant qui se voyoit hors d'état d'être secouru par le Prince Eugene, & qui craignoit un Assaut au Corps de la Place, demanda à capituler le dix-sept, & livra la Place aux François le lendemain. La Garnison de Philisbourg, qui étoit au commencement du Siége de quatre mille six cent hommes, se trouva réduite à trois mille. La prise de cette Place a coûté à la France deux mille cinq cens hommes, sans plus de deux cent qui ont péri dans l'innondation qui combloit les Tranchées à cause du débordement du Rhin.

Tout

Tout ce qui peut contribuer à relever l'éclat d'une entreprise de cette importance, se trouva rassemblé dans celle-ci; & il n'en faut pour témoin que la Lettre du Roi à l'Archevêque de Paris du vingt-deux Juillet 1734: Voici en quels termes Sa Majesté y parle du Siége & de la prise de Philisbourg. "Les „ principales forces de l'Empereur „ & de l'Empire campées en présen-„ ce des François, les crues prodi-„ gieuses du Rhin, qui jettoient les „ Troupes dans la nécessité de traver-„ ser de longues inondations à décou-„ vert, & sous le feu de la place, & la „ nombreuse Artillerie que les Assié-„ gés leur ont continuellement opo-„ sée, n'ont pû ébranler leur fermeté: „ animés à la vue des obstacles, ils „ les ont surmontés avec une patien-„ ce & un courage dont il y a peu „ d'exemple, &c.

Après la prise de Philisbourg le Prince Eugêne quitta son Camp de Wilenthal pour reprendre celui

lui de Bruhsal, & le Maréchal d'Asfeld fit avancer quarante mille hommes sous Mayence : ce qui obligea l'Armée Impériale de décamper le 30 Juillet de Bruchsal, pour marcher à Heidelberg. Mais le Maréchal d'Asfeldt après avoir laissé vingt-cinq mille hommes dans le Camp devant Philisbourg aux ordres du Maréchal de Noailles, & douze mille Pionniers pour en combler les Tranchées, ce Général avoit repassé le Rhin le 27 Juillet, avec soixante & douze Bataillons pour aller rejoindre le Corps de Troupes qui étoit aux environs de Worms, sous les ordres du Comte de Bellisle qui s'étoit emparé de cette Place dès le 23, pour marcher ensuite à Mayence.

Le premier Août suivant le Comte de Saxe fut detaché pour aller attaquer le Château de Nieder-Ulm, dont il se rendit maître, & où il fit deux cens prisonniers : il y avoit dans ce Château des Ma-

gazins considérables de vivre. Ce fut ce même jour premier Août 1734, que sur le fidéle rapport fait au Roi de la façon dont le Comte de Saxe s'étoit comporté au Siége de Philisbourg, Sa Majesté le fit Lieutenant Général : voici la copie du Pouyoir qui lui en fut expédié.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, A tous ceux qui ces Présentes Lettres verront, SALUT. *Désirant reconnoître les bons & importans services que notre cher & bien amé le Sieur Comte de Saxe, Maréchal de Camp en nos Armées, nous a rendus pendant de longues années, en diverses Charges & Emplois de Guerre, que nous lui avons confiés, dans lesquels il a donné des preuves signalées de son courage, de sa valeur, de son expérience dans les faits militaires, d'une sage & prudente conduite, & de tous les talens que nous pouvons désirer dans un Officier destiné à commander nos Trou-*

pes

pes avec Caractere supérieur : & desirant lui témoigner l'estime particuliere que nous faisons de sa personne, & le mettre en état de nous servir de plus en plus utilement, nous avons resolu de l'honnorer de la Charge d'un de nos Lieutenans Généraux en nos Armées : SÇAVOIR FAISONS, *que pour ces causes & autres à ce nous mouvans, nous avons ledit Sieur Comte de Saxe fait, constitué, ordonné, & établi ; faisons, constituons, ordonnons & établissons par ces Présentes signées de notre main, l'un de nos Lieutenans Généraux en nos Armées, & ladite Charge lui avons donnée & octroyée, donnons & octroyons, pour en cette qualité, en l'absence & sous l'autorité de nos Lieutenans Généraux, qui commanderont en Chef nos Armées dans lesquelles il aura ordre de servir, commander les Troupes dont nosdites Armées seront composées, les faire agir partout où besoin sera pour le bien & avantage de notre service, & pour l'effet de*

nos

nos intentions, repouſſer nos Ennemis, les attaquer, & aſſaillir; entrer en leur Pays; aſſiéger & faire battre les Villes, Places & Châteaux qui refuſeront de nous obéir: y donner aſſaut, les prendre à telle compoſition qu'il aviſera; s'oppoſer aux entrepriſes qu'il verra être au préjudice de notre ſervice; livrer Batailles, Rencontres, Eſcarmouches, & faire tous autres Actes & Exploits de Guerre que beſoin ſera; faire faire les revûes & montres des Troupes, dont noſdites Armées ſeront compoſées, par les Commiſſaires & Contrôleurs ordinaires des Guerres par nous à ce départis; commander & ordonner à tous nos Officiers d'Artillerie, des Vivres & autres étant en noſdites Armées, ce qu'il jugera être neceſſaire & à propos pour le bien de notre ſervice; faire vivre noſdits Gens de Guerre en bon ordre, police & diſcipline ſuivant nos Réglemens & Ordonnances Militaires, Ordonner des payemens deſdits Gens de Guerre & des dépenſes à faire en

nosdites Armées, suivant nos Etats, & généralement faire les choses susdites, circonstances, & dépendances, & tout ce que nous-mêmes ferions & pourrions faire si nous y étions présent en personne, encore bien que le cas requierre Mandement plus spécial qu'il n'est porté par cesdites Presentes : le tout comme dit est, en l'absence & sous l'autorité de nos Lieutenans Généraux qui commanderont en Chef nosdites Armées : MANDONS & ORDONNONS *à tous Marêchaux de Camp, Brigadiers, Mestres de-Camp, Colonels, Lieutenans de notre Artillerie, Général des Vivres, Chefs & Conducteurs de nos Gens de Guerre, tant de cheval que de pied, François & Etrangers, & tous autres nos Officiers & Sujets qui serviront en nos Armées, de reconnoître ledit sieur Comte de Saxe, & de lui obeir & entendre en ladite qualité de l'un de nos Lieutenans Généraux en nos Armées, & en toutes les choses qu'il leur commandera & ordonnera*

pour

pour notre Service, en l'absence & sous l'autorité de nos Lieutenans Généraux qui les commanderont en Chef, tout ainsi qu'ils feroient à notre propre Personne sans difficulté : CAR TEL EST NOTRE PLAISIR : *En témoin de quoi nous avons fait mettre notre Scel à cesdites Presentes.* DONNE' *à Versailles le premier jour du mois d'Août, l'an de Grace 1734 & de notre Regne le dix-neuviéme. Signé LOUIS. Et sur le replis : Par le Roy. Signé* BAUYN.

Les François quitterent le Camp de Worms le quatre Août, & s'avancerent vers Oppenheim dans la vûe de chercher les Impériaux & de leur livrer Bataille. On ne fut occupé pendant quelques jours que de differens mouvemens de part & d'autre. Les François se rendirent à Spire le seize, & le Marêchal de Noailles partit avec trente mille hommes pour aller investir le vieux Brissac. Les differentes courses que le Marêchal

d'Asfeldt faisoit faire à son Armée avoient trois objets: le premier étoit de refaire dans ce Pays sa Cavalerie qui manquoit de fourages, & d'en tirer des Contributions: le second d'y attirer le Prince Eugene pour achever de ruiner tout le Pays; & le troisiéme de lui donner assez d'inquiétude pour l'empêcher d'envoyer de son Armée des Troupes en Italie, où les affaires de la France n'étoient pas en si bon état que sur le Rhin. Il réussit dans ces trois points. Et ensuite il s'approcha de Rastadt, afin d'y être à portée de faire payer le restant des contributions convenues dans le Wirtemberg, & d'y faire reposer pendant quelques jours ses Troupes qui avoient beaucoup souffert par leur differentes marches.

Le Comte de Saxe fut détaché le deux Septembre avec quatre Bataillons, & quatre Escadrons pour aller s'emparer d'un petit Bourg nommé Altrich, près de Manheim, ce qu'il

qu'il fit ſans donner aux Ennemis le tems de ſe reconnoître : outre cent cinquante priſonniers qu'il y fit, il s'y empara d'un Magaſin conſidérable, qui y étoit, & le ſept du même mois M. de Quard s'empara d'Offenbourg.

Le douze le Marêchal d'Asfeldt, qui appelloit le Comte de Saxe *ſon bras droit*, le détacha avec douze cent Fantaſſins & cens Dragons, pour aller prendre poſte à Bibrach, afin de contenir les Troupes Impériales qui étoient à Wolfach, & qui incommodoient beaucoup les Detachemens François qui étoient dans les environs. Il vint à bout de les déloger de ce Poſte, quoiqu'elles s'y fuſſent retranchées : & il fit ſommer enſuite les Magiſtrats de la Ville de Hornberg d'envoyer des Députés à Zell pour y traiter de la fourniture des Fourages dont il auroit beſoin. Le Magiſtrat qui ſe ſentoit à portée d'être ſecouru de la part du Prince Eugene

en

en cas d'insulte de la part des François, fit dire au Comte de Saxe, qu'il avoit des ordres trop précis du contraire, pour lui pouvoir obéir : Sur quoi le Comte de Saxe lui fit signifier, que si le lendemain à midi, il n'avoit point à son Camp une certaine quantité de Fourages qu'il lui prescrivit, à deux heures il mettroit sa Ville au pillage. Le Magistrat qui le connoissoit homme à tenir sa parole, lui envoya le lendemain dès le matin, plus encore qu'il n'avoit demandé. Après cette expédition il marcha à Ettenheim, petit Bourg éloigné de deux lieües du Camp qu'il occupoit pour lors ; il y avoit dans ce Bourg un Magasin beaucoup plus considérable que tous ceux dont il s'étoit deja emparé : Les Magasins & les Convois de vivres, le tentoient beaucoup ; celui d'Ettentheim étoit gardé par quatre cent Fantassins, & autant de Cavaliers, bien retranchés, bien fortifiés ; il tomba sur

ſur eux avec tant de précipitation & de ſurpriſe, qu'ils abandonnerent ce poſte après avoir mis le feu au Magaſin, qui par le prompt ſecours qu'on y donna ne fut point endommagé, & il ſe retira enſuite à Bibrach & à Zell, pour garder ces deux Poſtes qui étoient importans pour la Communication des différens Corps de l'Armée, & pour la levée des contributions. Les Impériaux ſentoient ſi bien l'importance de ces deux Poſtes, qu'ils firent tout ce qu'ils purent, pour en déloger les Troupes qu'il y avoit laiſſées; & ayant été averti qu'un Parti conſidérable de leurs Hùzards avoient tenté pluſieurs fois de s'emparer de Zell, il fut le chercher à la tête de cent Grénadiers, & l'ayant rencontré le dix-neuf Septembre à une demi-lieüe de Zell près d'un petit bois, il donna deſſus, & tua de ſa main celui qui commandoit ce Parti, dont il avoit reçu un coup de ſabre ſur la tête, qui ne
lui

lui avoit fait aucun mal, ayant été garanti par sa calotte de fer qu'il portoit toujours; & ce Corps fut dispersé, sans qu'il ait reparu depuis,

Les Princes & la plus grande partie des Seigneurs quitterent l'Armée Françoise vers le milieu du mois de Septembre à cause du mauvais tems, qui fit aussi que les Troupes du Camp d'Offenbourg commandées par Monsieur de Quadt furent obligées de barraquer au commencement du mois d'Octobre. La Maison du Roi commença à défiler le neuf, & le vingt-trois toute l'Armée passa le Rhin & se sépara après avoir pourvû aux Postes au de-là de ce fleuve.

Les Impériaux informés que les François se retiroient, comptoient faire hiverner huit mille hommes dans Worms, & s'emparerent de cette Ville, dans laquelle ils firent entrer cinq mille hommes de leur meilleurs Troupes. Aussitôt

tôt que le Marêchal de Noailles en fut informé, il partit à la tête de trente mille hommes, pour les aller déloger ; & le Comte de Bellisle pour favoriser cette expédition, rassembla les Troupes qu'il commandoit, pour faire diversion, & fut jusques aux Portes de Manheim où il enleva six Baillis du Territoire de Mayence, parce qu'ils refusoient de payer les Contributions dont ils étoient convenus. Les Impériaux n'attendirent point l'arrivée du Marêchal de Noailles pour évacuer Worms ; ils en partirent la nuit du six au sept Novembre, & le huit, les François s'en emparerent, ainsi que d'Oppenheim, de Frankental, & de quelques autres Places, dans les Electorats de Treves & de Mayence, où les Troupes étoient à portée de se rassembler en vingt-quatre heures, & de composer un Corps de trente mille hommes.

Toute l'Armée étant separée, le Comte de Saxe revint à Paris, & se rendit ensuite à la Cour qui étoit pour lors à Fontainebleau. Le Comte de Bellisle qui l'avoit précedé, avoit rendu au Roi un compte exact de tout ce qui s'étoit passé pendant la Campagne; & ce Général n'ayant rien obmis de ce qui pouvoit faire honneur au Comte de Saxe, en arrivant à Fontainebleau, il reçut de Sa Majesté, & de toute la Cour les éloges dûs à sa valeur & à son intrépidité.

Les Troupes Françoises avoient été si fatiguées de cette derniere Campagne, qu'on les laissa reposer plus longtems qu'à l'ordinaire dans leurs Quartiers; d'autant plus volontiers encore, qu'elles subsistoient en partie aux dépens de l'Ennemi, & que toutes les Frontieres de la France étoient par leur position à couvert de toute insulte: ensorte qu'elles n'eurent ordre de marcher que dans le commencement du

mois de Mai 1735. La Cour de Verſailles ayant jugé à propos d'envoyer ſur le Rhin les Marêchaux du Bourg & de Coigny, ce dernier ſe rendit au commencement du mois de Mai à l'Armée, il s'occupa à examiner les differens Quartiers qu'elle avoit en Alſace, & le long du Rhin; après quoi il fit aſſembler les Troupes pour en faire la revûe générale, afin d'ouvrir la Campagne. Cependant les Ennemis s'étoient emparés des Lignes d'Etlingen que les François avoient abandonnées, & ils avoient fait inonder tous les environs de Philiſbourg, afin de maſquer cette Ville de ce côté-là, & de boucher les paſſages vers leurs lignes. Le vingt-ſix du même mois de Mai le Comte de Saxe fut à Manheim avec le Comte de Baviere, & y dinerent avec le Prince Georges de Heſſe-Caſſel. Quelques jours après ſur l'avis, que les Impériaux méditoient quelqu'entrepriſe contre Op-

penheim, où il n'y avoit qu'une foible Garnison Françoise, il fut détaché pour aller la renforcer.

Les deux Armées étoient toujours en présence, & le Prince Eugene paroissoit attendre le moment de livrer Bataille aux François, au moins il en faisoit courir le bruit; mais les Membres de l'Empire qui devoient lui fournir des Troupes, ne se pressoient point d'envoyer leur contingent, & il étoit dans l'inaction. Ce fut pour l'en faire sortir, que le Maréchal de Coigny ordonna le dix-neuf Juin suivant un fourage général sous Mayence. Ce fourage fut exécuté avec autant de liberté que s'il n'y avoit point eu d'Ennemis; car il n'y eut pas un seul coup de fusil tiré de part ni d'autre, tous les Princes, & les Officiers Généraux y assisterent.

Les François s'emparerent dans le même tems de plusieurs petites Isles sur le Rhin, qu'ils fortifierent,

afin de se faciliter le passage de ce Fleuve en cas de besoin. Le Partisan de la Croix ayant passé de l'autre côté du Rhin le onze Juillet dans le dessein de mettre à contribution le Rhingau, tomba dans une ambuscade avec tout son monde qui fut taillé en piéces, & il fut obligé de se sauver dans un Couvent de Capucins, où il fut fait prisonnier, & conduit à Mayence.

Cependant le Prince Eugene se fortifiant tous les jours par les Troupes Auxiliaires de l'Empire qui venoient le joindre, son Armée commença bientôt à être en forces superieures à celles des François. Il avoit conservé son Camp de Bruchsal, & d'Heidelberg dans l'intention de passer le Rhin à Manheim avec toute son Armée, & de pénetrer ensuite dans le Pays Messin. Ce fut ce qui fit prendre le parti au Marêchal de Coigny de rappeler les Troupes qu'il avoit sous Mayence, & de détacher le Comte de Sa-

xe avec quatorze Bataillons & dix Eſcadrons, pour le lui oppoſer devant Manheim. Il s'y rendit effectivement le ſix Septembre, & il y choiſit un poſte ſi avantageux, que le Prince Eugene ne put exécuter ſon projet: Car quoique le Comte de Saxe ne fût point en état de rien entreprendre, il fit la plus belle manœuvre du monde, en ſe retranchant de façon qu'il ne pouvoit point être forcé dans ſon Camp, & que de-là avec une poignée de monde, il tenoit en reſpect une Armée formidable, qui n'oſa jamais hazarder le paſſage du Rhin. Ce fut à cette belle manœuvre que la Loraine fut redevable de ſon ſalut; car il eſt conſtant que ſi l'Armée Impériale eût pû paſſer le Rhin, le Corps aux ordres du Comte de Belliſle n'auroit jamais pû couvrir cette Province.

Les Imperiaux voyant qu'ils ne pouvoient rien gagner de ce côté-là, changerent leurs batteries; & après

après differens mouvemens, on vit le Général Comte de Seckendorff se mettre en marche le trente Septembre, avec un Corps de cinquante mille hommes, allant droit à Treves : mais les Généraux François en ayant été instruits par quelques déserteurs qui leur arriverent, ils y firent marcher le Comte de Bellisle avec un pareil nombre de Troupes commandées par le Marquis d'Aubigné, le Duc de Bethune & le Comte de Saxe. Ces quatre Généraux avoient fait une si grande diligence pour prévenir le Comte de Seckendorff, que le huit Octobre ils étoient dèja à Treves, tandis que les Imperiaux en étoient encore bien éloignés, parce qu'ils n'avoient jamais imaginé que leur dessein pût être découvert. Le Marêchal de Coigny, dont l'Armée avoit joint celle du Comte de Bellisle le vingt du même mois d'Octobre, voulut tenter en arrivant l'attaque de l'Abbaye de

Clausen, où le Comte de Seckendorff avoit établi son Quartier général; mais il s'y étoit si bien retranché qu'on s'en tint de part & d'autre à la canonnade & à la petite guerre ce jour-là, attendu que les deux Armées étant séparées par la petite Riviere de Salm, & se faisant déja tard, il eût été dangereux de s'engager dans une action générale. Le lendemain à la pointe du jour le Comte de Saxe, à la tête de trente-six Compagnies de Grenadiers, fut s'emparer d'un petit Village qui bordoit le passage de cette petite Riviere; il l'emporta d'amblée, & en poursuivit les Troupes qui le gardoient, avec tant de vivacité, qu'il fut après eux jusques à un petit Bois qui étoit au delà du pont, sans s'appercevoir du danger qu'il courroit. M. le Marêchal de Coigny, qui étoit sur une hauteur d'où il découvroit tout ce qui se passoit, ayant vû défiler deux Colonnes d'Infanterie Allemande

Allemande qui alloient l'envelopper, lui envoya dire de ne pas aller plus loin & de revenir promptement, ce qu'il fit dans tout l'ordre possible. Il étoit si infatigable, que deux jours après cette expédition, il se chargea encore de garder sur la Mozelle un gué, par où les Ennemis pouvoient tenter le passage de cette Riviere, ce qu'ils firent en effet le premier jour de Novembre; mais il les repoussa avec tant d'avantage qu'ils n'oserent faire une seconde tentative.

Les deux Armées s'observoient toujours l'une & l'autre, & cherchoient respectivement à engager une action générale, pour finir la Campagne. On s'y attendoit à chaque instant, lorsque le 5 du même mois de Novembre on publia de part & d'autre une Suspension d'Armes : les Princes partirent pour Paris, & tous les Officiers Généraux qui n'avoient point de Départemens dans les Quartiers

d'hyver

d'hyver, quitterent successivement l'Armée. Le Comte de Saxe fut de ce nombre ; il avoit assez travaillé pendant toute la Campagne, pour avoir besoin de repos ; il revint à la Cour, & il resta tout l'hyver à Paris.

La même Suspension d'Armes fut aussi publiée en Italie à la tête des Armées Imperiale & Françoise le seize du mois de Novembre 1735 ; & le Marêchal de Noailles qui y commandoit, fit notifier le même jour au Gouvernement de Mantoüe, qu'en conformité des ordres de sa Cour il avoit ouvert le passage de cette Ville ; il en leva en même tems le Blocus, & les hostilités cesserent de part & d'autre.

Quoique je n'aye point parlé des affaires d'Italie ; ce Pays ne fut cependant pas moins fécond en évenemens que l'Allemagne ; & la guerre y fut même plus sanglante par les differentes Batailles qui s'y donnerent,

donnerent. Le Roi d'Eſpagne avoit fait monter Dom Carlos ſon fils, ſur le Thrône de Naples & de Sicile ; le Roi de Sardaigne avoit aidé le Marêchal de Villars dans la conquête du Milanois, & après le Traité d'alliance conclu entre la France, l'Eſpagne & lui, ce Monarque avoit fait publier les motifs qui l'engageoient à prendre les armes, par le Manifeſte ſuivant.

» Le Roi de Sardaigne, étroite- » ment uni au Roi de France par » les précieux liens du ſang & de » l'amitié, a vivement partagé la » juſte ſenſibilité au ſujet des Décla- » rations injurieuſes, des odieuſes » négociations, & des violentes » voyes de fait, par leſquelles l'Em- » pereur a affecté de choquer Sa » Majeſté Très-Chrétienne, & s'eſt » efforcé de fermer le chemin du » Thrône à un Prince, au ſort du- » quel elle prenoit le plus tendre » intérêt ; & qui étoit ſi digne de » la Couronne, que les inſinua- » tions ;

» tions, les menaces, & les hostili-
» tés employées à lui enlever le
» suffrages de la Nation Polonnoise
» n'ont pû traverser son unanim
» Election.

» Quoique l'esprit dominant de
» la Cour de Vienne fût assez ma
» nifesté en Europe, pour que le
» prétentions les plus étendues de
» sa part, ne dussent plus surpren-
» dre, on n'a pû toutefois y voi
» sans étonnement la naissance &
» les progrès d'un si injuste engage-
» ment; soit que l'on considerât l
» personne du Roi Stanislas, con-
» tre laquelle il étoit formé, soi
» la dignité du Roi de France qu'i
» offensoit; soit la Constitution d
» Royaume de Pologne, qu'il sap
» poit par les fondemens, soit enfi
» la nature des moyens employé
» à le soutenir, tels que ce Royau-
» me se fût à peine attendu à le
» voir mettre en œuvre par le plu
» dangereux de ses Voisins.

» L'objet que présente un grand
» Ro

„Roi insulté de propos délibéré dans
„ l'endroit le plus sensible, & le spec-
„ tacle d'une Nation opprimée, pour
„ n'avoir pas voulu renoncer à sa
„ liberté, ne sçauroient être regar-
„ dés d'un œil tranquile, par au-
„ cune Puissance. Mais combien
„ le Roi de Sardaigne n'a-t'il pas
„ lieu d'en être frappé ? lui qui ne
„ peut s'aproprier le bonheur d'une
„ étroite parenté avec Sa Majesté
„ Très-Chrétienne, sans participer
„ en même tems à l'outrage qu'on
„ lui a intenté ; ni envisager l'usage
„ que l'Empereur a aspiré de faire
„ de son Autorité, dans un Royau-
„ me indépendant, sans réfléchir
„ aux conséquences de l'abus qu'il
„ fait journellement de cette même
„ autorité, dans une Région qui lui
„ est déja plus qu'à moitié soumise.

„ Envain le Roi de Sardaigne
„ a-t-il voulu pendant long-tems
„ s'aveugler sur ces tristes consé-
„ quences : la Cour de Vienne lui
„ a fait sentir par ses démarches
„ qu'elle

» qu'elle fondoit sur sa ruine cel
» le de la liberté de l'Italie, dont s
» Royale Maison avoit toujour
» été le plus ferme soutien.

» Les premieres injustices de l
» Cour de Vienne, ont pour épo
» que & pour datte, les tems mê
» mes auxquels la Maison de Sa
» voye faisoit les plus généreux e
» forts en faveur de celle d'Autr
» che; le Traité d'alliance conclu
» en 1703 entre le feu Roi de Sar
» daigne & l'Empereur Léopold
» aussi mal exécuté du côté des assi
» tances promises qu'imparfaite
» ment accompli du côté des ce
» sions stipulées; les considérable
» avances en ce temps-là, pou
» l'entretien des Troupes Impéria
» les dans le Piedmont, non enco
» re remboursées, sont les monu
» mens autentiques de la recon
» noissance de la Cour de Vienne.

» Tel fut le traitement que
» feu Roi Victor en reçut en qual
» té de fidele & d'utile Allié. Ma
» à peir

» à peine la dissolution de la Ligue
» l'eut-elle obligé d'entrer dans les
» mesures pacifiques qui se prirent
» à Utrecht, où la pluralité des
» suffrages de l'Europe lui décerna le
» Royaume de Sicile, par des con-
» sidérations qui devoient en per-
» pétuer la possession à sa postérité
» la plus reculée, que la Cour de
» Vienne éclatant contre lui, s'en
» prit d'une maniere outrageante
» à ses Ministres, à Vienne & à
» Ratisbonne, par des Décrets aussi
» violens qu'injustes, sans épargner
» les expressions les plus piquantes
» & sans ménager la Dignité tou-
» jours respectable d'un Souverain.

» Le Congrès d'Utrecht contre
» lequel les Ministres Autrichiens
» se déchaînoient sans cesse, avoit
» pourtant abondamment pourvû à
» la splendeur & à l'élévation de
» l'Empereur, en lui assurant la
» considérable addition des Pays-
» Bas, & des Etats situés dans le
» continent d'Italie, à ceux qu'il

» possedoit déja en Allemagne.
» Lui-même par le succès de ses
» armes contre le Turc, avoit re-
» culé bien loin les bornes de sa
» Domination, du côté de la Hon-
» grie & de la Transilvanie. Tant
» de prosperités devoient combler
» les vœux de la Cour de Vienne
» cependant la seule Sicile, échûe
» au Roi Victor étoit encore un
» objet suffisant à la troubler. Il
» fallut la lui ceder par un Traité
» qui laissoit néanmoins jour à une
» discussion avantageuse au nou-
» veau Roi de Sardaigne. C'est ainsi
» que la Maison de Savoye étoit
» sans cesse destinée à contribuer à
» l'agrandissement de celle d'Au-
» triche ; tantôt par les services
» les plus signalés, tantôt par les
» sacrifices les plus coûteux.

» N'auroit-on pas crû que la
» Cour de Vienne, dont on assouvis-
» soit à l'envi les desirs, se seroit
» du moins portée à rendre justice
» au Roi de Sardaigne sur des arti-
» cl

„ cles moins essentiels, que la sage „ disposition des Puissances contractantes avoit renvoyés au Congrès désigné à Cambray ? Tant „ de condescendance ne fit qu'augmenter sa dureté. Envain les Plenipotentiaires s'y assemblerent : „ la lenteur affectée & l'inflexibilité des Ministres Impériaux, firent perdre tout le fruit de cette „ Convocation, & même tout espoir de voir renaître une occasion „ favorable de réparer les préjudices supportés.

„ Le Roi de Sardaigne, entierement livré par là à la Cour de „ Vienne sur le point de sa légitime satisfaction, éprouva dès-lors „ tout le poids de son aliénation „ pour lui. Elle n'a cessé depuis de „ lui susciter des oppositions, & des „ contestations de toute espece.

„ Elle avoit déja prétendu mettre „ le Roi de Sardaigne au rang des „ simples Vassaux & Feudataires, „ par rapport aux contributions,

„ & cela de l'autorité privée de
„ l'Empereur, & de celle de son
„ Conseil, sans aucune Délibéra-
„ tion de la Diette, & même sur
„ des lieux qui ont été déclarés in-
„ dépendans de l'Empire, par la
„ paix de Munster regardée com-
„ Loi sacrée & fondamentale par
„ tout le Corps Germanique.

» Elle a permis au Conseil Au-
„ lique d'écouter & d'encourager
„ les appels des Vassaux & Sujets
„ du Roi de Sardaigne, au préju-
„ dice de la prérogative dont il
„ jouit par sa dignité de Vicaire de
„ l'Empire, & par les Diplômes
„ accordés par les Empereurs, à la
„ Maison de Savoye.

» Elle lui a formé des difficultés
» recherchées en toute occasion,
» soit dans les acquisitions qu'il a
» fait de l'Empereur à prix d'ar-
» gent, soit dans les investitures
» générales de ses Etats, en lui dis-
» putant, tantôt les titres, tantôt
» les distinctions dont sa Maison a
» jou

„ joui autrefois, & cela même en „ s'éloignant, par un exemple presqu'inoüi de l'avis du Conseil Aulique.

„ Elle a éludé par des délais infinis la demande des Titres & autres Ecritures appartenantes au „ Duthé de Montferrat, dont la rémission est expressément stipulée par les Traités qui portent la cession de cet Etat; & vingt ans de sollicitations n'ont encore pû les obtenir.

„ Afin d'ôter au Roi de Sardaigne les moyens de se défendre, elle a prétendu lui limiter la liberté absolue de fortifier ses Places, que le droit naturel, aussi bien que les Traités, lui accorde : & elle a tâché de forcer par des interprétations artificieuses le vrai sens des mêmes Traités.

„ Elle a fomenté avec soin, & soutenu avec hauteur les injustes prétentions des Terres de l'E-

 „ tat:

„ tat de Milan, confinantes ave
„ les Etats de Sardaigne, rejettar
„ même toutes les ouvertures d'u
„ raiſonnable accord ſouvent prc
„ poſées par ce Prince; la Cour d
„ Vienne affectant de tenir cett
„ voie ouverte pour l'inquiéter, &
„ troubler ſa Juriſdiction.

» Enfin la Cour de Vienne, atte
„ tive aux occaſions de choque
„ celle de Turin par les endroi
„ les plus ſenſibles, a choiſi le mc
„ ment que les Plénipotentiair
„ du Roi de Sardaigne alloient pré
„ ter hommage de cette partie d
„ ſes Etats, qui releve de l'Empir
„ pour introduire par ſurpriſe un
„ étrange nouveauté, & une odie
„ ſe diſtinction, contre l'uſage éta
„ bli, & récemment pratiqué en
„ vers les Rois d'Angleterre, d
„ Dannemarc, & de Suede; & ſu
„ les vives proteſtations qui lui on
„ été faites à ce ſujet par les Miniſ
„ tres du Roi de Sardaigne, elle
„ prétendu réparer l'offenſe, a

„ moye

„moyen de quelques excuses pri-
„vées & échappées par occasion, à
„un Officier de la Cour de l'Em-
„pereur, dont il a refusé de don-
„ner acte.

»Dans ces circonstances, le Roi
„Très-Chrétien, qui de son côté
„avoit donné pendant long-tems à
„la Cour de Vienne les exemples
„de la plus singuliere modération,
„& les preuves de la plus sage to-
„lérance, a jugé qu'une pareille
„conduite cesseroit d'être loua-
„ble, dès qu'elle devenoit incom-
„patible avec sa gloire personnel-
„le, l'honneur de son Royaume,
„& l'appui qu'il devoit à ses Alliés.
„Il s'est déterminé à déclarer la
„guerre à l'Empereur, & a invité
„le Roi de Sardaigne à prendre à
„cette guerre la même part, qu'il
„prenoit aux motifs qui la ren-
„doient indispensable.

» Le Roi de Sardaigne, engagé
„par tant d'endroits à épouser le
„juste ressentiment de Sa Majesté
„Très-

„ Très-Chrétienne, ayant de plı
„ ses propres griefs à réparer; cor
„ vaincu par une longue expérier
„ ce, que les maximes de la Coı
„ de Vienne, invariables sur so
„ compte, tendoient à miner sa Sou
„ veraineté, en attendant l'occasio
„ de l'opprimer sans ressource. Er
„ fin, confirmé dans cette cert
„ tude, par des exemples capable
„ d'allarmer les plus grandes Puis
„ sances, a signé au Traité, joi
„ gnant avec confiance ses Arme
„ à celles d'un Prince, qui dépouil
„ lé d'ambition, n'a cherché à s
„ distinguer en Europe, que par soı
„ amour pour la paix, & par l'é
„ quité de ses desseins. Le Roi d
„ Sardaigne, en qualité de Souve
„ rain indépendant, est dispens
„ d'autoriser par des exemples le
„ mesures qu'il est contraint d
„ prendre contre l'Empereur; er
„ qualité de Prince de l'Empire, i
„ en a d'illustres à suivre; il sçaura
„ s'y conformer en maintenant une
„ indisso-

„indiſſoluble union avec cet au-
„guſte Corps, & une parfaite ami-
„tié avec les dignes Membres qui
„le compoſent, du nombre deſ-
„quels il fait gloire d'être.

„C'eſt donc pour l'honneur de
„ſon illuſtre Allié, pour le ſien
„propre, pour ſa ſureté, pour la
„tranquillité & le bonheur de ſes
„Etats, que le Roi de Sardaigne,
„après avoir marqué par toutes
„ſes déterminations, un ſincere de-
„ſir de maintenir la bonne intel-
„ligence avec ſes Voiſins, & d'é-
„pargner à ſes Peuples les calami-
„tés de la guerre, prend mainte-
„nant les armes.

„En agiſſant par des motifs ſi
„dignes de déterminer un Souve-
„rain, il eſpere non-ſeulement de
„trouver dans ſes Sujets les mê-
„mes reſſources de zéle, de fidé-
„lité, & de valeur que ſes auguſ-
„tes Prédéceſſeurs ont trouvées
„en eux; mais auſſi que Dieu bé-
„nira par d'heureux ſuccès, la juſ-
„tice

„ tice de ses desseins, & protege
„ sa cause.

Au moyen de l'Armistice publi en Allemagne & en Italie, la tran quillité succeda au trouble : le Armées entrerent respectivemen dans des quartiers dont les Généraux convinrent entr'eux, & or ne s'occupa dans les Cours Belligérentes qu'à donner la forme aux Articles d'un solide Traité, dont le fond étoit déja plus d'à moitié convenu.

M. du Theil, premier Commis des Affaires Etrangéres, génie du premier ordre, & homme d'un rare mérite à tous égards, mais très-versé dans la parfaite connoissance de l'intérêt de tous les Princes de l'Europe, dont il a fait sa principale étude dès sa plus tendre jeunesse, & le seul peut-être dans le Royaume, qui fût en état de traiter une matiere aussi délicate que celle qui se présentoit alors, fut choisi par le Cardinal de Fleury

Fleury, pour aller à Vienne, en qualité de Ministre du Roi Très-Chrétien, rédiger avec ceux de l'Empereur le Traité dont les principaux Articles étoient déja arrêtés par les Préliminaires qui avoient donné lieu à la Suspension d'armes. M. du Theil arriva donc à Vienne le 19 Janvier de l'année suivante 1736, avec des instructions & des pleins-pouvoirs très-amples; il y fut reçù avec autant d'applaudissement, qu'il avoit été attendu avec impatience; & après avoir fait sa Cour à Leurs Majestés Impériales, il eut avec les Ministres différentes conférences, qui firent espérer qu'il ne tarderoit point à mettre la derniere main à ce grand ouvrage de la Paix, qui attiroit l'attention de toute l'Europe: Voici les Préliminaires sur lesquels il étoit question de travailler.

I.

„ Que le Roi Stanislas abdiqu
„ ra ; qu'il sera reconnu Roi
„ Pologne, & Grand Duc de L
„ thuanie, & qu'on lui restitue
„ ses biens & ceux de la Reine s
„ épouse ; qu'il y aura une Amn
„ tie & restitution des biens ; qu'
„ rétablira les Provinces & les Vi
„ les de Pologne dans leurs Droit
„ Libertés, &c. & qu'on garanti
„ pour toujours les Priviléges
„ Constitutions des Polonois, pa
„ ticuliérement la libre Election d
„ leurs Rois. Que le Roi Stanisla
„ sera mis en possession paisible d
„ Duché de Bar, & après la mo
„ du Grand Duc de Toscane, da
„ celle du Duché de Lorraine
„ Qu'il jouira sa vie durant, de c
„ deux Duchés, dans la même éte
„ due que les possede aujourd'h
„ la Maison de Lorraine, & qu'im
„ médiatement après sa mort,
„ seront réunis en pleine Souv

„ raine

„raineté & pour toujours à la Cou-
„ronne de France. Que Sa Majesté
„Très-Chrétienne renoncera tant
„en son nom, qu'en celui du Roi
„Stanislas, à la voix & séance à la
„Diette de l'Empire. Que le Roi
„Auguste, sera reconnu Roi de
„Pologne, & Grand Duc de Li-
„thuanie, par toutes les Puissances
„qui prendront part à la pacifi-
„cation.

II.

» Que le Grand Duché de Toscane
» appartiendra à la Maison de
» Lorraine, après la mort du pré-
» sent Possesseur. Que toutes les
» Puissances qui prendront part à la
» pacification, lui en garantiront
» la succession éventuelle. Que les
» Troupes Espagnoles seront reti-
» rées des Places fortes de ce Grand
» Duché, & qu'en leur place il sera
» introduit un pareil nombre de
» Troupes Impériales, de la même
» maniere qu'il a été stipulé à l'é-

„ gard des Garnisons neutres, par „ la quadruple Alliance. Que la „ Maison de Lorraine restera en „ possession du Duché de Lorraine „ & de ses dépendances, jusqu'à ce „ qu'elle se trouve en possession du „ Grand Duché : Que Sa Majesté „ Impériale se charge de bonifier „ pendant cet invervale à la Mai- „ son de Lorraine les revenus du „ Duché de Bar. Que Livourne de- „ meurera Port franc comme il „ est.

III.

„ Que les Royaumes de Naples „ & de Sicile appartiendront au „ Prince qui en est en possession, & „ qui en sera reconnu Roi par tou- „ tes les Puissances qui prendront „ part à la pacification : Qu'il aura „ les Places de la Côte de la Toscane, „ que l'Empereur a possedées, ainsi „ que *Porto-Longone*, & ce que „ l'Espagne possedoit dans l'Isle „ d'Elbe du tems de la Quadruple „ Alliance:

» Alliance: Qu'il y aura une Am-
» nistie générale, & parconsequent
» restitution des biens de part &
» d'autre.

I V.

» Que le Roi de Sardaigne posse-
» dera à son choix, ou le Novarois
» & le Vigevanasque ; ou le Nova-
» rois & le Tortonois ; ou le Tor-
» tonois & le Vigevanasque : Qu'il
» aura de plus la superiorité des
» Terres des Langhes, conformé-
» ment à la Liste produite par le
» Commandeur de Solara en 1732,
» & que pour cet effet, l'Empereur
» renouvellera en sa faveur le Di-
» plôme Impérial du huit Fé-
» vrier 1690, & étendra même la
» concession y énoncée sur toutes
» les Terres spécifiées dans ladite
» Liste. Qu'il aura aussi les quatre
» Terres de Saint Fidele, *Torre di-*
» *forte*, *Gravido*, & *Campo Mag-*
» *gioré*, en conformité de la Sen-
» tence prononcée par les Arbitres

» en 1712 ; & qu'il lui sera libre d
» fortifier, dans les Pays acquis o
» cedés, telles Places qu'il juger
» à propos.

V.

» Que tous les autres Etats don
» Sa Majesté Impériale étoit e
» possession en Italie avant la Guer-
» re, lui seront rendus. Qu'en ou-
» tre les Duchés de Parme & de
» Plaisance lui seront cedés en plei-
» ne proprieté. Que Sa Majesté Im-
» périale s'obligera de ne point
» poursuivre la desincameration
» de *Castro*, & de *Ronciglione* ;
» comme aussi de rendre justice à la
» Maison de Guastalla, pour ses pré-
» tentions sur le Duché de Man-
» toüe : Et que Sa Majesté Très-
» Chrétienne restituera de son côté
» à Sa Majesté Impériale & à l'Em-
» pire, toutes les Conquêtes, sans ex-
» ception, faites par ses Armes.

VI

VI.

» Que Sa Majesté Très-Chrétien-
» ne, en considération de ce que
» dessus, garantira dans la meilleure
» forme, la Pragmatique Sanction
» de l'année 1713.

VII.

» Qu'il sera nommé des Com-
» missaires de part & d'autre, pour
» regler les limites de l'Alsace & des
» Pays-Bas, conformément aux
» Traités précedens.

L'Auguste Cérémonie du mariage de la Sérénissime Archiduchesse Marie-Thérese, & du Duc de Lorraine, qui se fit le 12 Février à Vienne, avec les solemnités ordinaires, mais avec des fêtes & des magnificences extraordinaires, n'empêcha point les Ministres d'avoir de fréquentes conferences; mais les Courriers qu'il falloit envoyer & recevoir, en retarderent

la conclusion. Pendant cette inter
vale le Roi Stanislas fit publier soi
Acte d'Abdication en la forme qu
suit.

STANISLAS I. par la grac de Dieu, Roi de Pologne, Gran Duc de Lithuanie, &c.

S'il falloit de nouvelles preuve de l'instabilité des choses d'ici bas les évenemens extraordinaires qu nous avons continuellement éprouvé en fourniroient une bien éclatante Elevé pour la premiere fois sur l Thrône de Pologne, nous nous somme vûs dans la nécessité d'en descendr par le malheureux sort des Armes quoique la validité de cette Electio fût appuyée sur les Loix de la Pa trie & sur la justice. La fermeté qu nous avons témoignée dans ce premie revers fut assez glorieusement recom pensée : il plut à la Divine Provi dence de mettre le comble à nos vœu en nous attachant à S. M. T. C. pa les liens les plus étroits. Après c bonheu

bonheur insigne, toutes nos vûes se bor-noient à en jouir dans une tranquilité inalterable & dans une perpétuelle reconnoissance envers l'Auteur de tous les biens : mais les vœux libres de la noble Nation Polonoise, nous ayant rappellés une seconde fois dans notre Patrie, pour remplir le Thrône vacant de ce Royaume, nous ne crûmes pas devoir nous y refuser. Nous n'étions point éblouis de l'éclat de la Royauté, persuadés que le Thrône ne brille réellement, que par les vertus du Prince qui s'en est rendu digne. Il n'y avoit que les desirs ardens & les supplications réiterées de notre noble Nation qui pussent nous déterminer à en aller reprendre le Gouvernement : notre unique but, en y consentant, étoit de contribuer à la félicité de nos dignes Compatriotes qui témoignoient tant d'attachement pour notre Personne : nous nous proposions d'appuyer de toute notre autorité les Loix du Royaume, dont une des principales est que la Pologne soit

gouvernée par un Prince originair né & élevé dans le sein de la Patrie. De tels motifs étoient d'autan plus puissans, qu'ils se trouvoien étayés par le Roi Très-Chretien. C Grand Monarque n'épargna, ni so autorité, ni ses soins, pour favoriser not libre Election; il se proposoit même contribuer, d'une façon toute spéciale, bonheur de notre Regne. Nous ne ra pellerons point ici la quantité des gran efforts que nous avons faits, ni les per que nous avons essuyés, pour venir à bo de nos entréprises: ces efforts & ces per n'étoient qu'un effet de notre tendre affe tion pour la Patrie. S'ils avoient réu selon nos désirs, c'eût été pour nous sujet perpétuel de joye & de conten ment; mais malheureusement l'env & la jalousie de quelques Partic liers sont venues à la traverse: on n vû que tumulte au lieu de tranqu lité: les dissentions ont succédé à ce douce union, sans laquelle il n'y point de félicité à esperer dans Etat. Nous nous sommes inutilem

effor

efforcés de surmonter tant d'obstacles qui troubloient le bonheur de notre Regne : tous nos soins & nos desirs n'étoient point capables de délivrer notre patrie des maux dont elle étoit accablée, & qu'on ne pouvoit se flatter de voir finir sitôt. Dans ces tristes conjonctures, ne consultant que notre tendre affection pour la Nation Polonoise, nous nous sentimes une sincere disposition à sacrifier nos propres intérêts à sa tranquillité ; la splendeur de la Couronne & les prérogatives qui y sont attachées, ne nous touchoient point autant que le desir de rendre le repos à nos Concitoyens & à notre chere Patrie.

Il s'agissoit de nous faire reconnoître comme légitimement élû, & ce fut là le véritable motif de la guerre que le Roi Très-Chrétien entreprit. Nous-mêmes nous jugeâmes que cette formalité étoit absolument nécessaire, puisque les Privileges & les Droits de la Pologne consistent principalement dans la libre Election de ses Rois, & que nous nous étions engagés par un serment

serment solemnel au maintien inv
lable des Libertés & des Prérogative
la Patrie. Nous ne nous serions jam
déterminés à nous séparer de nos tr
chers Compatriotes, si nous n'eussi
vû que la conservation de ces mêr
Droits & Privileges étoit suffisa
ment stipulée dans les Préliminai
de la Paix.

Enfin l'unique consolation qui n
reste à présent, qu'il ne nous est p
permis de vivre avec nos Freres, c
de voir que toute l'Europe nous
prouve & nous loue d'avoir bien vo
procurer, autant qu'il dépendoit
nous, la Paix & la tranquilit
cette noble Nation; & d'avoir c
courru à l'accomplissement des desse
du Roi Très-Chretien, qui ont toujo
été de se procurer une satisfact
convenable; & après avoir pac
la Pologne, de mettre les intérêts
cette Nation & les nôtres à couv

Etant donc pleinement persua
que le Roi Très-Chrétien par un e
de sa tendre affection pour nous, & p
n

notre noble & libre Patrie, a pourvû à tout ce qui nous concerne, autant que nous pouvions le desirer; nous avons résolu, de notre pleine & très-libre volonté, tant pour nous, que pour nos Sujets Polonois, de les absoudre du serment de fidelité qu'ils nous avoient prêté de leur plein gré; les dispensant par ces Présentes, de leurs obligations à cet égard. Nous déclarons au surplûs que nous renonçons à l'Autorité Souveraine que nous avions sur eux en vertu de notre libre & légitime Election: & nous nous flattons que la Nation Polonoise ne perdra jamais le souvenir, de l'important sacrifice que nous faisons genereusement aujourd'hui pour l'amour d'elle, & en considération de la tranquillité publique. Il ne nous reste qu'à conjurer ces chers Compatriotes de conserver saintement cette précieuse tranquillité, & d'assoupir les restes de haine & d'inimitié les uns contre les autres; ensorte que la Paix & la concorde puissent désormais regner sans interruption dans la chere Patrie.

L'instant

L'instant de notre séparation n'
pas éloigné ; mais nous souhaito
d'être incessamment de cœur & d'
prit, au milieu de notre noble Natio
sans que rien puisse jamais nous
éloigner. Nous rechercherons aussi sa
cesse avec ardeur les occasions de
moigner efficacement à tous en gén
ral & à chacun en particulier no
bienveillance Royale : DONNÉ
Konisberg le 28 Janvier 1736, *&*
notre Regne le troisiéme.

Signé, STANISLAS Roi.

Quoique cet Acte eût été don dès le 28 Janvier 1736, cependa il ne fut rendu public que dans derniers jours du mois de Mars la même année : ce fut dans tems-là, que l'Empereur fit comn niquer à la Diette de l'Empir par le Prince de Furstamberg Commissaire, le Décret de Co mission Impériale concernant Préliminaires de la Paix dont vo l'extrait. « Sa Majesté Impérial » rappelle tout ce qu'elle a fait p

mainte

» maintenir la Paix, même au pré-
» judice de ses propres intérêts:
» elle cite à ce sujet tout ce qui s'est
« passé en 1714 aux Négociations
» de Rastadt, & en 1722 par rap-
» port au quatriéme Article de la
» Quadruple Alliance. Sa Majesté
» Impériale déclare ensuite, qu'elle
» a fait des efforts extraordinaires
» au de-là même de ses obligations,
» & plus que n'avoient jamais fait
» aucuns de ses Prédecesseurs, afin
» de s'opposer aux Armes des Cou-
» ronnes Alliées, qui lui avoient dé-
» claré la Guerre, & de prévenir
» les dangers dont l'Empire étoit
» menacé: Que le Plan de pacifica-
» tion projetté par les deux Puis-
» sances Maritimes, ayant frayé le
» chemin à une négociation, on
» avoit jugé à propos de la tenir se-
» crete, afin d'accélerer le grand
» ouvrage de la Paix. Que le chan-
» gement arrivé, par rapport à la
» Lorraine; avoit été approuvé par
» lesdites deux Puissances. Que la
Cession

„Cession de la Toscane, & des
„ Duchés de Parme & de Plaisan-
„ ce, apportoit plus d'avantage à
„ l'Empire, que la cession de la Lor-
„ raine ne pourroit lui causer de
„ préjudice; d'autant plus que la
„ Couronne de France s'est enga-
„ gée à ne point se mêler des affai-
„ res de l'Empire, & à ne former
„ aucun prétexte de réunion ou de
„ dépendance. Qu'à l'égard des
„ Etats cedés à la Savoye, les Droits
„ de l'Empire y ont été conservés en
„ entier. Que la maniere dont on
„ avoit négocié jusques à présent,
„ n'avoit eu pour objet que le
„ prompt rétablissement de la tran-
„ quillité générale. Que les fruits
„ des négociations que l'on conti-
„ nuoit à Vienne avec Monsieur du
„ Theilt, Ministre de France, paroî-
„ troient incessamment, & regar-
„ doient particulierement la resti-
„ tution des Forteresses de l'Empire:
„ sur quoi Sa Majesté Impériale ex-
„ hortoit

„hortoit les Etats, à donner au „ plutôt leurs avis, &c.

Le onze du mois d'Avril de cette même année 1736 le Traité de Paix fut signé à Vienne par les Min ſtresi de l'Empereur & du Roi de France; mais comme il étoit indiſpenſablement néceſſaire d'y faire acceder les Cours de Madrid & de Turin, afin de lui donner toute la force & la ſolidité qu'on s'en promettoit; la Paix ne fut définitivement conclue à Vienne, que le dix-huit Novembre de l'année 1738, & publiée dans les Cours reſpectives, que dans le courant de 1739. Outre que ce Traité étoit auſſi glorieux pour le Roi Très-Chrétien, par le Rang qu'il conſervoit au Roi Staniſlas ſon beau-Pere, que pour l'Eſpagne, par l'affermiſſement de Dom Carlos ſur le Trône de Naples & de Sicile. Il étoit infiniment avantageux à la France, en ce qu'il réuniſſoit la Lorraine à ſes Etats. Le Roi de Sardaigne de ſon côté y trouvoit auſſi

de quoi s'arondir, & se défraye des dépenses que lui avoit occasion nées cette Guerre. Ce Traité qu est l'ouvrage de la plus profond politique par rapport à l'Equilibr de l'Europe, & qui fait en mêm tems le plus d'honneur au Ministe re du Cardinal de Fleury, m'a pa ru assez intéressant pour devoi être raporté ici en Extrait.

CeTraité consistoit en vingt Arti cles, & un article séparé outre l préambule. Le premier & le secon contenoient „ les assûrances res „pectives de cultiver sinceremen „ une véritable amitié & une étroit „ union entre l'Empereur & l'Em „ pire d'un côté, & le Roi de Fran „ ce de l'autre; comme aussi d'ou „ blier toutes les hostilités & inju „ res de part & d'autre; de resti „ tuer les biens & de renvoyer sans „ rençon les prisonniers, s'il y en „ avoit encore quelques-uns.

Le

„Le Troisiéme posoit pour baze „de ce Traité, ceux de Westphalie, „de Nimegue, de Riswich, & de „Bade.

Le Quatriéme contenoit les Articles Préliminaires signés à Vienne le trois octobre 1735: la Convention faite le onze Avril 1736 sur l'exécution de ces Préliminaires, & celle qui fut signée le vingt-huit Août de la même année, pour la cession & remise actuelle du Duché de Lorraine au Roi Stanislas: il étoit stipulé par cette derniere convention, les rembourſemens & les differentes Pensions à faire aux Princes & aux Princesses de Lorraine.

Par le Cinquiéme Article l'Empereur promettoit de ne jamais poursuivre la désincameration du Duché de *Castro*, & du Comté de *Ronciglione*,

Le Sixiéme Article contenoit l'Acte ci-dessus d'abdication du Roi Stanislas, avec trois autres Actes signés à Vienne, pour ce qui regardoit les affaires de la Pologne: un Acte par lequel Sa Majesté Très-Chrétienne reconnoissoit le Roi Auguste, & un autre par lequel l'Impératrice de Russie & le Roi Auguste reconnoissoient le Roi Stanislas.

Le Septiéme Article contenoit en premier lieu quatre déclarations signées entre l'Empereur, le Roi d'Espagne; & celui des deux Siciles, concernant l'effectuation de la Paix. Ensuite le Diplôme de l'Empereur, pour la cession des Royaumes de Naples & de Sicile, & des Ports de Toscane au Roi des deux Siciles. Les Diplômes des Rois d'Espagne & des deux Sciciles, pour la cession de Parme & de Plaisance à l'Empereur, & de la succession éventuelle

éventuelle de la Toscane à la Maison de Lorraine ; & une Déclaration signée à Compiégne sur les Droits Allodiaux, & les Diplômes des Rois d'Espagne & des deux Siciles, pour la cession de Parme & de Plaisance.

L'Article huitiéme contenoit le Diplôme de l'Empereur pour la cession du Novarois, & du Tortonois au Roi de Sardaigne, & l'accession de ce Prince aux Préliminaires.

Le Neuviéme étoit l'Acte de cession du Duc de Lorraine de ses Etats, & par le dixiéme le Roi de France s'engagoit à la garantie de la Pragmatique-Sanction.

Les Dix autres Articles regardoient l'acquit des Impositions & des Contributions, la démolition des quelques Forts, les réglemens des Limites à faire, &c.

Après

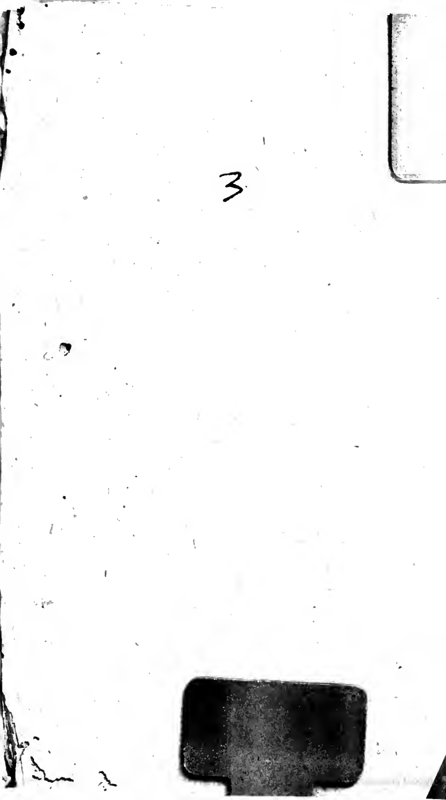
Après l'Article séparé qui regardoit les Titres non reconnus, suivoient les ratifications de l'Empereur & du Roi de France ; L'accession du Roi de Sardaigne, avec une Déclaration pour renvoyer à un éclaircissement, la prétention de ce Prince sur Serravalle. Les Accessions des Rois d'Espagne & des Siciles, & quelques autres Piéces encore.

Aprés que le Roi eût rendu à Versailles le vingt-huit Mai 1739 une Ordonnance pour la Publication de la Paix, Sa Majesté écrivit à l'Archevêque de Paris pour y faire chanter le *Te Deum*, en action de graces d'un si rand évenement. En consequence la Paix fut publiée à Paris le premier Juin suivant, avec les cérémonies usitées en pareil cas le lendemain les Boutiques furen

fermée

fermées, & le *Te Deum* fut chanté au bruit du Canon de la Bastille, des Invalides, & de la Grêve, où l'on tira le soir un magnifique Feu d'Artifice ; après quoi toutes les Maisons furent illuminées pendant la nuit.

Fin du premier Tome.


3

